

ATTAQUE TERRORISTE À SOUSSE

**27 MORTS**

**L'ALGÉRIE EXPRIME SON ENTIÈRE SOLIDARITÉ AVEC LA TUNISIE**

P. 28

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



27° : ALGER  
38° : TAMANRASSET

p. 2

www.dknews-dz.com

Samedi 27 Juin 2015 - 10 Ramadhan 1436 - N° 1002 - 3<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

**FRANCE**

UN MORT ET DES BLESSÉS DANS UN ATTENTAT VISANT UNE USINE PRÈS DE LYON

**Hollande :**  
«L'attentat est de nature terroriste»

P. 28

APRÈS TIGUENTOURINE, C'EST LA TUNISIE ET LA FRANCE QUI SONT CIBLÉES

**L'Algérie avait mis en garde contre le redéploiement des groupes terroristes**

P. 28

**KOWTIT**

Au moins 13 morts dans un attentat contre une mosquée revendiqué par Daech

P. 19

## SYSTÈME FINANCIER NATIONAL LE GOUVERNEMENT MET DE L'ORDRE

Boualem Branki

Une autre mesure de protection et de modernisation de l'économie nationale a été annoncée cette fin de semaine. Prise

par le ministère des Finances, et en conformité avec les orientations du président et du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, l'interdiction du paiement en liquide des grandes transactions commerciales, allant souvent à plusieurs milliards de dinars, dans l'opacité totale et en contradiction avec la bienséance économique, cette mesure est

de nature à moraliser le système bancaire et financier algérien. C'est, en fait, le 16 juin dernier que le Premier ministre Abdelmalek Sellal avait signé le décret exécutif mettant fin aux transactions commerciales et bancaires de plus de un million de dinars. Ce décret, publié au dernier *Journal officiel*, n°33, indique notamment qu'à partir du

1er juillet prochain, les transactions commerciales ou financières de plus de un million de dinars seront effectuées par

chèque ou d'autres moyens scripturaux. Dans un de ses articles le nouveau décret exécutif exige que "tout paiement égal ou supérieur" à 1 et 5 millions de dinars doit être effectué par des moyens scripturaux, c'est-à-dire par chèque, virement bancaire et tout autre moyen en dehors du cash.

P. 28



CRÉATION DE TROIS MÉDAILLES DE L'ANP

**Les lois publiées au JO**

P. 4

**SELLAL EST FORMEL :**  
«Le projet du Carrefour du millénaire d'Alger n'est pas à l'arrêt»

P. 4

PRISE EN CHARGE DES CITOYENS NON INSCRITS À L'ÉTAT CIVIL DANS LES RÉGIONS DU SUD

**Bedoui annonce la mise en place de nouveaux mécanismes**

● CRÉATION DE 10 CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES AU SUD ET DANS LES HAUTS-PLATEAUX

P. 4

**SANTÉ**

Pour avoir une bonne mémoire, dormez !

Pages 14-15

**HIGH-TECH**

**LIVRE NUMÉRIQUE**  
**AMAZON VEUT DOPER LA LECTURE**

P. 17

**Football**

LIGUE DES CHAMPIONS (PHASE DE POULES), CE SOIR (22H30) À SÉTIF :  
**ESS-USMA**  
**Du foot plein les yeux**

P. 26

**MDN**

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

4 narcotrafiquants arrêtés et plus de 10 quintaux de kif saisis à Ouargla

Plus de 10 quintaux de kif traité saisis à El-Oued

P. 5

## Météo



### Régions Nord : 27° à Alger

Temps généralement ensoleillé excepté quelques formations nuageuses avec cellules orageuses isolées vers les régions des Aurès à partir de l'après-midi. Les vents seront variables faibles à modérés. La mer sera belle à peu agitée.

### Régions Sud : 38° à Tamanrasset

Temps souvent voilé avec localisation des foyers orageux isolés sur le Hoggar/Tassili en fin d'après-midi. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront variables faibles à modérés avec chasse-sable.

ORAN

### 300 repas servis à Maïdate El Hilal



Plus de 300 repas sont servis quotidiennement, en ce début du mois de ramadhan, dans le restaurant «El Iftar Maïdate El Hilal», chapeauté par le bureau d'Oran du Croissant-Rouge algérien (CRA). «Au début, nous servions 150 repas par jour. Actuellement, nous sommes parvenus à distribuer plus de 300 repas quotidiennement par le biais du restaurant Maïdat El Hilal, installé au centre-ville d'Oran», a indiqué le président du bureau d'Oran du CRA.

**JUSQU'AU 14 JUILLET À 22H30  
À LA SALLE EL-MOUGAR**

### Soirées tarab, chaâbi et andalou

Sous l'égide du ministère de la Culture, et dans le cadre du programme de Ramadhan 2015, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), en collaboration avec l'ENTV, l'ENRS et l'ONDA, organise des soirées tarab, chaâbi et andalouses, qui verront la participation d'une pléiade d'artistes.

Aujourd'hui : 27 juin.  
Boualem Chaker, Hassiba Abderraouf, A. E. K. Chaou.  
Dimanche 28 juin :  
Samir El-Assimi, Dalila Naim, Mourad Djafra.

**DU 24 JUIN AU 13 JUILLET À 22H30 À LA SALLE ATLAS**

### Layali el-tourath wa el-mouachah

Sous l'égide du ministère de la Culture, et dans le cadre de son programme spécial de Ramadhan, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), en collaboration avec l'ENTV, l'ENRS et l'ONDA, organise le programme «Layaliel-tourath wa el-mouachah».

Aujourd'hui 27 juin :  
Troupe El Anadil lil inchad (ouargla) Troupe el Rachad (Boufarik)

### ÉCONOMIE VERTE Condor gom arrive ...

Alger le 23 juin 2015 : Condor leader incontesté de l'électroménager et dans le cadre de sa démarche de développement durable lance sa quatrième série écologique, intitulée « GOM ». Le premier climatiseur en Algérie à être tropicalisé et écologique à la fois! Alliant élégance, robustesse et préservation de l'environnement, la série GOM est mise à la disposition de la clientèle à un excellent prix étant ainsi à la hauteur des aspirations en termes de performance et de coûts. Doté d'un compresseur tropical, le climatiseur GOM fonctionne efficacement dans toutes les zones tropicales résistant ainsi aux températures les plus extrêmes.

Avec son réfrigérant R410a : la série GOM fonctionne avec un gaz écologique qui, non seulement, préserve l'environnement et procure bien être, santé et pureté; mais il réduit aussi considérablement les dépenses grâce à son Economie d'Energie.

#### Avec le Stabilisateur de voltage intégré :

Les Climatiseurs GOM résistent aux variations de tensions, des plus faibles aux plus élevées, éliminant ainsi tous risques de pic (Tension électrique de 85-265 V au lieu de 220-240 V!).

Condor offre une garantie exceptionnelle de cinq (5) ans reflétant ainsi la durabilité du climatiseur.

Choisissez le bon côté, c

hoisissez La nouvelle série de climatiseurs GOM

Pour plus d'informations sur la série GOM, visitez nos showrooms

### FORMATION PROFESSIONNELLE À BLIDA Les inscriptions se poursuivent jusqu'en septembre

Les inscriptions pour rejoindre un établissement de formation professionnelle à Blida, entamées le 14 juin courant, se poursuivront jusqu'à septembre prochain, a indiqué hier la direction locale du secteur. Les responsables du secteur ont lancé, à l'occasion, un appel à tout jeune désireux d'apprendre un métier habilitant à intégrer le monde du travail, «à se rapprocher des différents centres de formation professionnelle et d'apprentissage, disséminés à travers les communes de la wilaya, pour effectuer les préinscriptions nécessaires». Des conseillers ont été désignés pour orienter les concernés vers des spécialités adaptées aux aptitudes de chacun, et en conformité avec les besoins du marché local du travail.



### MARDI 30 JUIN AU SIÈGE DE L'APC D'ALGER CENTRE Présentation du programme des soirées lumières d'Alger

Sous le haut patronage du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et en partenariat avec l'APC d'Algier Centre, K&G Communication organise mardi 30 juin 2015 au siège de l'APC d'Algier centre à partir de 11h, une conférence de presse pour annoncer la première édition «Les soirées lumières d'Algier» organisées pour célébrer l'Année Internationale de la Lumière. Cet événement relie le patrimoine culturel d'Algier et la création contemporaine à travers l'innovation et les arts visuels. Des ateliers et animations scientifiques de vulgarisation seront au rendez-vous durant cette manifestation, organisés par des médiateurs spécialisés de la Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique (DG-RSDT) tout en accompagnant les visiteurs dans la résolution des problèmes ludiques en mathématiques (casse-tête, jeux, exercices), en physique (notions essentielles et fondamentales de l'électricité), et en photonique (conversion de signaux optiques, laser).

	Max	Min
Alger	27°	18°
Oran	26°	21°
Annaba	26°	20°
Béjaïa	26°	17°
Tamanrasset	38°	24°

### Horaires des prières

Samedi 10 Ramadhan 1436

Fajr	03:40
Dohr	12:51
Asr	16:43
Maghreb	20:14
Isha	21:55



### FADS

### Appel au don du sang

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du don et des donneurs de sang et à la veille du mois sacré du Ramadhan 1436, la Fédération algérienne des donneurs de sang, en collaboration avec le ministère de la Santé de la la



Population et de la Réforme hospitalière, l'Agence nationale du sang et le ministère des Affaires religieuses et des Wakifs, lancent un appel à l'ensemble de la population âgée de, dix-huit (18) ans, à soixante-cinq ans (65), et en bonne santé, de répondre en masse à l'appel du cœur et aller offrir un peu de leur sang. Ce banal geste amodin et noble, rendra l'espoir et le sourire à des personnes qui en ont besoin, et c'est la meilleure aumône qu'on puisse offrir à un malade et à des personnes qui souffrent en silence dans l'attente d'une transfusion salvatrice à leur éventuelle guérison.

**DU 21 JUIN AU 17 JUILLET  
AU PALAIS DE LA CULTURE**

### Exposition d'artisanat d'art et d'objets de décos

En marge des soirées artistiques Ramadhanesques, le Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, organise du 21 juin au 17 juillet, une exposition d'artisanats d'arts et d'objets de décos.



### MOBILIS LANCE SA CAMPAGNE DE SOLIDARITÉ

### «Ensemble pour l'acquisition d'imprimantes braille pour les non-voyants»

Pendant tout le mois sacré de Ramadhan, Mobilis, lance une campagne caritative au profit des non-voyants, et donne l'opportunité à ses clients en ce mois de piété et de dévouement de participer à la concrétisation de cette noble action. Fidèle à ses valeurs fondamentales de solidarité et de citoyenneté, Mobilis en collaboration avec le ministère de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, continue d'apporter son soutien et aides aux différentes tranches de la société, par le lancement d'une nouvelle campagne de solidarité, première dans son genre, se traduisant par l'acquisition d'imprimantes braille, permettant aux non-voyants, d'avoir accès au savoir, grâce à la contribution et à l'engagement de tous. Les imprimantes braille permettront l'édition pour la première fois des livres scolaires pour les élèves non-voyants du lycée et les étudiants non-voyants à l'université. Ainsi, Mobilis s'engage à reverser 10 DA, pour chaque rechargeement, paiement de facture ou nouvelle activation, effectué par ses abonnés durant ce mois de Ramadhan et les convertira en dons.



## Le décret du Prix du président de la République du journaliste professionnel publié au JO

**Le décret portant création du prix du président de la République du journaliste professionnel a été publié au *Journal officiel* n°28 du 27 mai 2015, précisant les dispositions réglementaires de la distinction.**

«Le prix a pour objet, dans le cadre de la stimulation et de la promotion de la production journalistique, de récompenser les meilleures œuvres journalistiques réalisées soit individuellement, soit à titre collectif par des journalistes professionnels», indique le décret.

Le prix est décerné dans les cinq catégories de presse: l'information écrite, l'information télévisuelle, l'information radiophonique, la presse électronique et l'illustration. Ce prix consiste en l'attribution d'un certificat de mérite et d'une récompense financière dont le montant est fixé pour chacune des catégories.

S'agissant des quatre premières catégories, le texte précise que le 1er lauréat bénéficiera d'une récompense financière d'un (1) million de DA, le 2e lauréat aura 500.000 de DA et le 3e aura 300.000 DA.

Pour la 5e catégorie, une récompense de l'ordre de 100.000 DA sera attribuée pour la meilleure illustration photographique, dessin ou caricature de presse.



Le décret souligne que le prix est décerné par un jury indépendant, composé de personnalités réputées dans le domaine de la presse écrite, électronique, de la radio et de la télévision. Le jury est présidé par une personnalité nationale désignée par le ministre chargé de la Communication.

Quatre ministères (Communication, Finances, Enseignement supérieur et Culture), seront représentés dans le jury. Les contributions des jour-

nalistes seront sélectionnées selon les critères suivants: la pertinence du sujet, l'objectivité dans le traitement, la rigueur dans l'analyse, l'originalité du thème choisi, la qualité rédactionnelle, la qualité technique et esthétique et l'intérêt suscité par le sein du public.

Le prix du président de la République du journaliste professionnel sera décerné le 22 octobre à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse.

## Le gouvernement met de l'ordre dans le système financier national

### Boualem Branki

Une autre mesure de protection et de modernisation de l'économie nationale a été annoncée cette fin de semaine. Prise par le ministère des Finances, et en conformité avec les orientations du président et du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, l'interdiction du paiement en liquide des grandes transactions commerciales, allant souvent à plusieurs milliards de dinars, dans l'opacité totale et en contradiction avec la bienséance économique, cette mesure est de nature à moraliser le système bancaire et financier algérien.

C'est, en fait, le 16 juin dernier que le Premier ministre avait signé le décret exécutif mettant fin aux transactions commerciales et ban-

caires de plus de un million de dinars.

Ce décret, publié au dernier *Journal officiel*, n°33, indique notamment qu'à partir du 1er juillet 2015, les transactions commerciales ou financières de plus de un million de dinars seront effectuées par chèque ou d'autres moyens scripturaux. Dans un de ses articles le nouveau décret exécutif exige que "tout paiement égal ou supérieur" à 1 et 5 millions de dinars doit être effectué par des moyens scripturaux, c'est-à-dire par chèque, virement bancaire et tout autre moyen en dehors du cash.

Cette mesure vient ainsi à point nommé moraliser le secteur commercial, bancaire et rendre plus fluides les opérations financières quant il s'agit de grosses sommes d'argent. L'éco-

nomie nationale, fragilisée par des comportements mercantiles et anti-économiques, a été longtemps victime de pratiques commerciales et financières qui n'ont profité qu'à des individus, et non pas à la collectivité.

Le nouveau décret exécutif rendant obligatoires les moyens scripturaux pour le commerce, les grandes opérations commerciales, les transactions et les achats de certains types de biens, donne par ailleurs plus de visibilité sur les opérations financières, une direction, une orientation au commerce, à l'économie du pays. Plus jamais donc ces vulgaires opérations d'un autre âge où on exige, pour l'achat d'une voiture ou d'une maison du cash, avec cet horrible sachet noir contenant des centaines de millions de dinars, un

moyen de paiement désuet, à la limite de la flibustre.

Dorénavant, c'est le chèque, la lettre de change, le virement et la carte bancaire, en attendant les transactions par l'Internet, qui vont rythmer la vie commerciale et financière de l'économie nationale.

Une phase transitoire vers les échanges électroniques, le commerce par carte bancaire, les opérations commerciales par l'Internet. Comme cela se fait dans le reste du monde. Acheter son billet d'avion par Internet ou payer sa voiture sans se déplacer à sa banque, par un simple "clic", et même acheter sa maison en effectuant un virement électronique, c'est l'objectif du gouvernement, intégrer l'économie algérienne au système financier mondial.

## L'ENTMV annonce des perturbations sur certaines de ses dessertes

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a annoncé vendredi que certaines dessertes assurées par le car-ferry "Elyros" connaîtront quelques perturbations dues à "des difficultés nées entre l'armateur du car-ferry et une tierce entreprise".

Les traversées touchées par

ces perturbations sont Marseille-Oran, du vendredi 26 juin à 16h00, Oran-Alicante du samedi 27 juin à 23h00, Alicante-Oran du dimanche 28 juin à 23h00 et Oran-Alicante du lundi 29 juin 23h00, a indiqué l'ENTMV dans un communiqué transmis à l'APS.

"L'ENTMV, totalement étrangère à cette situation qu'elle

subit, s'engage à mobiliser tous les moyens financiers et matériels (indemnisations financières, prise en charge hôtel...etc.) pour assurer ses engagements avec sa clientèle", a précisé le communiqué.

"Le programme de dessertes de ce car-ferry reprendra dans les tout prochains jours", a-t-on ajouté de même source.

## CHÈQUE OBLIGATOIRE Les banques vont drainer les fonds hors circuit bancaire

L'entrée en vigueur du nouveau décret exécutif sur le seuil applicable aux paiements devant être effectués par les moyens de paiements scripturaux va permettre aux banques de drainer les fonds qui sont hors circuit bancaire, a indiqué jeudi le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa.

«Les banques ouvriront leurs guichets à partir du 1er juillet prochain pour recevoir tous les fonds qui sont hors circuit bancaire», a déclaré le ministre à la presse en marge d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales.

Ce décret exécutif, rappelle-t-on, a été publié mercredi dernier au *Journal officiel* rendant obligatoire, à partir du 1er juillet 2015, le paiement par les moyens de paiements scripturaux (chèque, virement, carte de paiement, prélèvement, lettre de change, billet à ordre), à travers les circuits bancaires et financiers, toutes les transactions dépassant le seuil de cinq (5) millions de dinars pour les transactions immobilières et d'un (1) million de DA pour l'achat de véhicules neufs, d'équipements industriels, de yachts ou bateaux de plaisance, de biens de valeur auprès des marchands de pierres et métals précieux, d'objets d'antiquité et d'œuvres d'art ainsi que de meubles et effets mobiliers corporels aux enchères publiques.

En outre, le ministre des Finances a souligné que cette obligation de paiement par chèque bancaire pour les transactions commerciales dépassant les seuils fixés vise aussi «à assurer le confort au citoyen et à lui sécuriser ses transactions et à les rendre plus faciles».

Il a ajouté que cette disposition entrat dans le cadre de la généralisation et le développement des moyens de paiement modernes à travers les circuits bancaires et financiers.

A cet effet, a-t-il poursuivi, «les banques ouvriront leurs guichets à partir du 1er juillet prochain pour recevoir tous les fonds qui sont hors circuits bancaires».

À la question de la presse pour savoir si ce texte s'inscrirait dans le cadre d'une éventuelle opération d'«amnistie fiscale», le ministre a expliqué que ce décret avait pour unique objectif de faciliter les transactions aux citoyens et d'intégrer dans la sphère légale les fonds qui sont hors circuit bancaire et qu'il ne s'agissait nullement d'amnistie fiscale.

«Cette mesure concerne tous les citoyens (qui sont dans la légalité) qui ont des liquidités et qui veulent continuer à travailler. Et ces citoyens vont avoir plus de facilités dans les banques pour que ces liquidités soient traitées par chèque ou par virement», a répondu le ministre.

Les nouvelles dispositions «ne vont pas (en faveur) des comportements anti-économiques. Elles s'adressent tout d'abord à ceux qui sont dans la légalité (...). Nous ne travaillons pas pour les cas d'exception, il faut positiver les choses et parler objectivement. Cette (mesure) est destinée aux citoyens respectables et non pas pour des cas d'exceptions», a tenu à préciser M. Benkhalfa.

Dans ce cadre, le ministre a indiqué qu'une réunion allait être tenue avec les établissements bancaires et financiers pour préparer la mise en œuvre de ce nouveau mécanisme.

Interrogé par ailleurs sur les principales mesures prévues par la Loi de finances complémentaire 2015 (LFC 2015), le ministre a répondu que le texte de cet avant-projet de loi était toujours en cours d'élaboration et d'examen par le gouvernement, ajoutant que toutes les propositions étaient en cours d'étude concernant leur contenu et leurs retombées.

«Nous ne pouvons pas parler de projet de LFC du moment qu'il n'est pas encore finalisé et que le gouvernement ne l'a pas encore achevé», a-t-il insisté ajoutant que «tout ce qui a été dit (par des médias) sur ce projet relève de la spéculation».

## LES INITIATIVES DES PARTIS POLITIQUES: Des alliances conjoncturelles qui ne servent pas l'Algérie

Le président du parti le Front al Moustakbal, Abdelaziz Belaïd, a estimé, jeudi soir à Alger, que les alliances auxquelles ont appelé récemment les partis politiques étaient "des alliances conjoncturelles" qui ne servaient pas l'intérêt de l'Algérie. Lors d'une conférence de presse, M. Belaïd a souligné que "toutes les alliances lancées par les partis politiques sont conjoncturelles, car ne reposant pas sur des principes ou idées qui servent l'Algérie", préconisant d'adopter "un dialogue global regroupant toutes les forces politiques".

Il a, d'autre part, souligné l'importance d'opter pour "la transparence et la démocratie" dans la concrétisation de cette démarche pour permettre à l'Algérie d'être pionnière parmi les nations. M. Belaïd a, par ailleurs, insisté sur l'imperatif de donner espoir aux jeunes et de bannir toutes les formes de violence et de marginalisation.

Le Front al Moustakbal organise depuis jeudi des conférences intellectuelles, dont une conférence animée par l'expert dans les affaires sécuritaires, M'hamed Berkouk sur les enjeux régionaux qui pèsent sur l'Algérie, face aux événements qui secouent la région du Maghreb.

APS



## Campagne de sensibilisation incitant les citoyens à aller dans les polycliniques en cas de petites urgences

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière Abdelmalek Boudiaf a annoncé jeudi à Alger le lancement d'une campagne de sensibilisation pour convaincre les citoyens de se rendre dans les polycliniques de proximité en cas de petites urgences.

Répondant à une question orale d'un député de l'APN, le ministre a affirmé que son département lancera une campagne de sensibilisation pour inciter les citoyens à se rendre dans les polycliniques de proximité en cas de petites urgences ce qui permettra de réduire la pression sur le service des urgences des CHU.

Le citoyen bénéficiera dans ces polycliniques des mêmes prestations sanitaires fournies par les CHU, a précisé le ministre qui souligne la nécessité de convaincre le citoyen que les services présentés par les CHU en cas de petites urgences sont les mêmes que ceux dispensés dans les polycliniques de proximité.

A Alger, 84 polycliniques sont opérationnelles jusqu'à 20h et 34 autres travaillent H/24, a indiqué le ministre.

Il a ajouté que les services et cliniques obstétriques connaîtront également une réorganisation dans les prochains jours.

## 7.000 nouveaux diplômés dans le corps paramédical fin juin 2015



Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a annoncé jeudi à Alger que près de 7.000 paramédicaux obtiendront leur diplôme fin juin 2015.

Répondant à une question orale d'un membre de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur l'état de l'établissement hospitalier spécialisé en pédiatrie d'El-Harrach, M. Boudiaf a précisé que «6874 paramédicaux obtiendront leur diplôme fin juin 2015», soulignant qu'ils seront affectés selon les besoins des différentes wilayas du pays. Estimant que le manque de personnel paramédical était la conséquence de l'arrêt de la formation pendant sept ans, le ministre a assuré que plus de 13.000 paramédicaux renforceront les rangs du secteur d'ici à la fin novembre 2015.

Revenant sur l'établissement hospitalier spécialisé en pédiatrie d'El-Harrach, M. Boudiaf a reconnu son exiguité, affirmant que son département s'employait à trouver des solutions quant à la gestion de tous les établissements de santé dans le cadre de la nouvelle carte sanitaire. Certains établissements hospitaliers vétustes seront démolis et d'autres rénovés, a-t-il précisé.

## SELLAL EST FORMEL :

# Le projet du Carrefour du millénaire d'Alger n'est pas à l'arrêt

**Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a indiqué jeudi à Alger, que le projet du Carrefour du millénaire relatif à l'aménagement des espaces de la ville d'Alger n'était pas à l'arrêt et que les travaux avaient repris après identification des causes de leur interruption.**

A une question orale du député du Mouvement de la société pour la paix (MSP) de l'Assemblée populaire nationale (APN), Youcef Khebaba sur les raisons du "gel du projet du carrefour du millénaire d'Alger", M. Sellal a indiqué que le projet, arrêté pour plusieurs raisons, "a été relancé dans le cadre du plan d'action des autorités locales après identification des contraintes entravant sa bonne marche".

"Certains espaces du site sont déjà exploités par les citoyens", a indiqué M. Sellal dans sa réponse lue en son nom par le ministre des relations avec le Parlement, Tahar Khaoua, citant à titre d'exemple le réaménagement de trois restaurants, la réhabilitation de la pêcherie et la création d'espaces pour la vente au détail. "Ces sites sont dotés de toutes les commodités", soutenu le Premier ministre précisant que les "réseaux d'assainissement et d'éclairage ont été aménagés".

Un espace culturel destiné à être le carrefour des artistes et des citoyens notamment à travers l'organisation



de manifestations culturelles et artistiques est déjà en service actuellement, a ajouté le Premier ministre qui a fait savoir que la gestion de cet espace indiquant que "sa gestion a été confiée à l'Etablissement Arts et culture". "D'autres grands projets sont en cours de réalisation dans le cadre du plan stratégique de développement et de modernisation de la capitale à l'horizon 2009-2029 concernant la place des Martyrs, le raccordement de la région au Métro, l'aménage-ment de la bande côtière d'Alger et de l'oued El Harrach, à travers des projets touristiques, des hôtels, des centres commerciaux, des marchés modernes et des espaces de loisirs", a fait valoir le Premier ministre dans sa réponse. Ces projets de développement "ne se limitent pas à la façade maritime mais englobent les communes de la capitale pour la mise en place de structures sportives et culturelles et l'amélioration des services publics.

## PRISE EN CHARGE DES CITOYENS NON INSCRITS À L'ÉTAT CIVIL DANS LES RÉGIONS DU SUD

# Bedoui annonce la mise en place de nouveaux mécanismes

Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Noureddine Bedoui a affirmé jeudi que de nouveaux mécanismes seront mis en place pour une prise en charge pratique du dossier des citoyens non inscrits à l'état civil, phénomène répandu au sud du pays. A une question posée par un député du parti FLN lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur les mesures prises pour mettre un terme au phénomène des citoyens omis surtout dans les wilayas de Tamanrasset et d'Illizi, M. Bedoui a indiqué que «de nouveaux mécanismes seront mis en place pour une prise en charge pratique de ce dossier», soulignant que cette question «sera inscrite parmi celles qui seront examinées par les wilayas délé-



guées devant être créées au sud du pays». Il a rappelé que la règle en vigueur en matière d'enregistrement des actes de l'état civil s'appuyait essentiellement sur la déclaration, qui est un acte personnel. Il a indiqué que la législation relative à l'état civil autorise toute personne concernée de formuler une demande auprès du procureur de la République, munie de documents attestateurs, afin de publier

une décision juridique prévoyant l'inscription de l'acte de la personne omise relativement aux descendants et aux descendants non déclaré dans les délais fixés. Concernant les régions du Sud et vu le caractère sensible de la question dû aux facteurs historiques, sociaux et environnementaux, «le ministère de l'intérieur a chargé les wilayas concernées d'établir un guide pratique qui englobe tous les docu-

## CRÉATION DE 10 CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES AU SUD ET HAUTS-PLATEAUX

# Le décret publié au JO

Le décret présidentiel portant création de 10 circonscriptions administratives dans des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux a été publié au *Journal officiel*. Les dix circonscriptions qui seront créées sont Timimoun et Bordj Badji Mokhtar (wilaya d'Adrar), Ouled Djellal (Biskra), Béni Abbès (Béchar), In Salah et In Guezzam (Tamanrasset), Touggourt (Ouargla), Djénet (Illizi), El Meghaier (El Oued), et El Meniaa (Ghardaïa).

Le décret exécutif n°15-141 du 9 chaabane 1436 correspondant au 28 mai 2015 portant organisation et fonctionnement de la circonscription administrative a été publié également au *Journal officiel*.

Il est à rappeler que la décision de création de ces circonscriptions administratives a été entérinée le 24 mai dernier lors de la réunion d'un Conseil des ministres, présidé par le président de la République, Abdelaïz Bouteflika.

Ces circonscriptions administratives seront dirigées par des walis délégués, placés sous l'autorité des walis territorialement compétents.

Le président Bouteflika avait, alors, ordonné au gouvernement de mobiliser tous les moyens en vue de doter ces nouvelles circonscriptions administratives de toutes les ressources humaines nécessaires pour garantir le bon accomplissement des missions qui leur sont dévolues.

APS

CRÉATION DE TROIS MÉDAILLES DE L'ANP

# Les lois publiées au JO

Les lois relatives à la création de trois médailles de l'Armée nationale populaire (ANP) ont été publiées au Journal officiel n°33.



La première médaille prévue par la loi 15-09, comporte trois chevrons et est destinée à récompenser les personnels militaires de l'ANP, en activité, en considération de la durée et de la qualité des services accomplis dans l'ANP.

Il s'agit également de la création de la médaille de bravoure de l'ANP, qui est notamment décernée à tout

militaire s'étant distingué au combat par une action d'éclat, ayant manifesté ses qualités par l'accomplissement d'un acte de bravoure, en combattant l'ennemi en situation de guerre ou des circonstances assimilables à la guerre.

Le dernier texte de loi concerne la médaille de participation de l'ANP aux guerres du Moyen-Orient 1967

et 1973, disposant qu'elle est décernée à tous les militaires ayant activement participé aux opérations militaires de ces deux guerres.

Les textes de lois de ces trois médailles ont été adoptés lors d'un Conseil des ministres, réuni en mai dernier sous la présidence, de M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République.

## Sortie de la 28<sup>e</sup> promotion de l'Ecole nationale de Santé militaire



Le secrétaire général du Ministère de la Défense nationale, le général-major Zenakhi Mohamed a présidé jeudi soir, à l'Ecole nationale de santé militaire Kaddi-Bakir, la cérémonie de sortie de la vingt-huitième (28) promotion.

Le général-major Zenakhi Mohamed a procédé au début de la cérémonie, à l'inspection des carrés, suivie d'une allocution prononcée par le commandant de l'Ecole, le général Senouci Berkesi Ibrahim El Khalil, dans laquelle il présenta les promotions sortantes, les formations en sciences médicales de graduation et de post-graduation reçues au sein de l'école, ainsi que des stages au niveau des différents services des hôpitaux civils et militaires.

Le général Senouci Berkesi a ensuite incité les promotions sortantes à bien représenter leur école, ayant reçu une bonne formation qui les qualifie pour exercer sur le terrain.

Par ailleurs, la promotion sortante a prononcé le serment de loyauté, suivant des us et traditions de

notre armée nationale populaire, suite auquel, ont été décernés les grades et les diplômes aux lauréats de fin de cursus de graduation et des spécialités.

Après la remise du drapeau entre les promotions sortante et montante, la promotion a été baptisée au nom de la martyre «Rekad Zineb dite Farida» a été honorée par le général-major Zenakhi Mohamed, qui signa le livre d'or de l'Ecole nationale de santé militaire Kaddi-Bakir.

## Un terroriste abattu à Aïn Defla (MDN)

Un terroriste a été abattu mercredi à Aïn Defla par les éléments de l'Armée nationale (ANP) qui ont pu récupérer un fusil semi-automatique et des munitions, annonce jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel d'Aïn Defla (4<sup>e</sup> région militaire), a abattu un terroriste, hier 24 juin 2015, au cours d'une opération menée près du lieu-dit Oued El-Kheraz, commune de Tacheta Zougaghha au Nord-ouest du chef lieu de la wilaya d'Aïn Defla», précise le MDN.

L'opération a permis de récupérer «un fusil semi-automatique et des munitions», ajoute la même source.



**LUTTE CONTRE CONTREBANDE**  
**Quatre narcotraiquants arrêtés et plus de 10 quintaux de kif saisis à Ouargla (MDN)**

Quatre narcotraiquants ont été arrêtés jeudi par des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), qui ont également saisi une quantité s'élevant à plus de 10 quintaux de kif traité dans la wilaya d'Ouargla, indique vendredi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP relevant des secteurs opérationnels d'El-Oued et d'Ouargla (4<sup>e</sup> région militaire) ont arrêté, dans l'après-midi d'hier 25 juin 2015, au niveau des communes de Still et de Touggourt, quatre narcotraiquants et ont saisi un véhicule touristique, un véhicule tout-terrain et un camion frigo chargé d'une quantité de kif traité s'élevant à dix (10) quintaux et huit (8) kilogrammes», précise la même source.

Par ailleurs, et au niveau de la 2<sup>e</sup> région militaire, «des détachements des Gardes-frontières de la Gendarmerie nationale de Bab El-Assa et de Maghnia relevant du secteur opérationnel de Tlemcen ont appréhendé un contrebandier et ont saisi deux (2) véhicules touristiques et une quantité de 9.900 litres de carburant destinée à la contrebande», ajoute la même source.

## Plus de 10 quintaux de kif traité saisis à El-Oued (ANP)

Un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel d'El Oued (4<sup>e</sup> région militaire) a saisi 10,08 quintaux de kif traité dans cette wilaya, indique-t-on vendredi dans un communiqué émanant de la 4<sup>e</sup> région militaire (4<sup>e</sup> RM).

Cette opération qui a eu lieu jeudi après midi dans la région de Stil, selon le communiqué transmis à l'APS par la direction régionale de la communication, de l'information et de l'orientation à la 4<sup>e</sup> région militaire, a permis également l'arrestation de deux individus à bord d'un véhicule touristique utilisé dans cette affaire, et la saisie d'un camion frigorifique utilisé dans le transport de cette quantité de drogue.

En coordination avec un détachement de l'ANP relevant du sous secteur opérationnel de Touggourt (4<sup>e</sup> RM), deux (2) autres dealers en relation avec ce trafic ont été également appréhendés au cours de la même journée au niveau de la station de bus de la ville de Touggourt, alors qu'ils se trouvaient à bord d'un véhicule utilitaire attendant la réception de la quantité de kif saisie, a-t-on précisé de même source, ajoutant que l'enquête suit son cours.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) visant l'intensification des activités opérationnelles, la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande, le crime organisé et l'immigration clandestine, a-t-on indiqué à la 4<sup>e</sup> RM.

APS

## LA BONNE NOUVELLE DU MINISTRE DES FINANCES Vers plus de facilitations pour l'importation de véhicules pour handicapés



Le gouvernement compte prendre des mesures supplémentaires de facilitation pour l'importation des véhicules automobiles pour handicapés, a indiqué jeudi à Alger le ministre des Finances Abderrahmane Benkhalfa. S'exprimant lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Benkhalfa a précisé que des propositions étaient en cours d'élaboration pour modifier certaines dispositions du Code des douanes afin d'assurer plus de souplesse à ce type d'opérations déjà exonérées des droits des douanes et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Ces facilitations pourraient être incluses dans le cadre de la loi des finances pour l'année 2016, a-t-il ajouté. Interrogé, par ailleurs, sur les mesures prévues par le gouvernement afin de faire face au phénomène d'usage de faux billets au sein des administrations fiscales et protéger les employés de cette administration, M. Benkhalfa a affirmé que ce problème est pris en charge par son département.

L'usage de faux billets dans les administrations fiscales ne représente qu'un nombre minimum de cas à l'échelle nationale, a souligné M. Benkhalfa. «Nous, nous proposons des mesures structurelles pour résoudre ce problème en amont et non pas en aval», a précisé le ministre, ajoutant que le projet de modernisation de l'administration fiscale, en cours, visait à éliminer ces incidents et à rendre cette administration plus efficace et plus efficiente.

## SOLIDARITÉ Benhabylès : «Le CRA s'appuie sur une méthode «traditionnelle» dans la distribution des aides»

La présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Saïda Benhabylès, a déclaré jeudi à Beni Milek (Tipasa) que son organisme humanitaire s'appuiait sur une méthode «traditionnelle» dans la distribution des aides. Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une opération de solidarité, qui a vu la distribution de colis au profit de 120 familles démunies, elle a indiqué que les listes des bénéficiaires ont été élaborées en collaboration avec l'APC de Beni Milek, suivant la «conception du CRA», qui s'appuie sur la méthode traditionnelle». Cette méthode préconise le «concours de l'Imam de la mosquée, des gens influents du village, du cheikh de la zaouia et des référents sociaux de la région», a-t-elle expliqué, soulignant la «transparence» de l'opération. Mme Benhabylès avait présidé auparavant une opération de solidarité dans la commune montagneuse de Beni Milek (environ 120 km à l'extrême-ouest de Tipasa), une localité de 10.000 habitants, considérée parmi les régions les «plus pauvres à l'échelle nationale» et ayant connu un exode massif durant la décennie noire du terrorisme. Elle a indiqué que cette communauté a été choisie pour abriter cette opération, dans l'objectif d'exprimer «la solidarité du CRA avec cette région qui a su relever le défi». S'exprimant sur le fichier national des familles nécessiteuses, actuellement en cours d'élaboration, Mme Benhabylès l'a qualifiée de «mécanisme» permettant de mettre un terme aux «opportunistes», qui donnent une mauvaise image des opérations de solidarité, avant d'exprimer sa «satisfaction» à l'égard de «la bonne marche» des différentes opérations de distribution de colis et d'enveloppes financières, accordées par le ministère de la Solidarité nationale, avant le mois du Ramadhan, et distribuées par les collectivités locales. La présidente du CRA a estimé, en outre, que le «chiffre officiel de 1,7 million de familles nécessiteuses en Algérie est +douteux+», car c'est un chiffre qui s'appuie, selon elle, sur les données de non affiliation à la Caisse d'assurance sociale, alors qu'il «existe un grand nombre d'Algériens qui travaillent au noir, sans être assurés». Evaluant les opérations de solidarité engagées par le CRA, depuis le début du Ramadhan, elle a estimé que celles-ci « vont bon train », signalant que l'objectif visé est d'aider 10.000 familles. La présidente du CRA a fait savoir que l'opération a profité à des familles de nombreuses régions d'Algérie, dont Khencela, Batna, Tlemcen, Tamanrasset, Adar, El Bayadh et Illizi.

APS

## ORAN

## Ouverture de la 10<sup>e</sup> édition des «Dourouss Mohammadia»

**La 10<sup>e</sup> édition de «Dourouss Mohammadia» s'est ouverte jeudi soir à la zaouia «Belkaidia Hebrisia» à l'est d'Oran, en présence du ministre des Affaires religieuses et Wakfs, Mohamed Aïssa.**

Cette édition, dont la cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence d'un représentant du Premier ministre et du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, aborde le thème de la voie mohammedienne dans le comportement et les valeurs morales.

Cette rencontre, qui se poursuit jusqu'au 22 juillet, au cours du Ramadhan, regroupe une pléiade d'ulémas et de théologiens d'Algérie, du Soudan, de Syrie, d'Egypte, du Liban, du Maroc et de France.

Les Dourous prévoient des



conférences deux semaines durant traitant, entre autres, de la place de la morale dans le Coran et de la Sunna, de l'impact de la morale dans l'appel à Dieu (daawa) et du rôle de la morale dans la construction de la civilisation.

Ces conférences sont programmées au siège de la zaouia Belkaidia Hebrisia dans la localité de Sidi Maârouf à l'est de la ville d'Oran, après la prière de Tarawih, à l'exception de la conférence inaugurale qui sera

animée après la prière d'El Asr et deux conférences qui seront données en langue française après la prière du vendredi. Cette nouvelle édition de la série «Dourouss mohammadia» comportera plusieurs activités scientifiques et éducatives destinées aux étudiants de la zaouia.

Le ministre des Affaires religieuses et Wakfs a, auparavant, inauguré une mosquée «Takwa» à la cité AADL-pépinière dans la commune de Bir El Djir.

## MOHAMMED AISSA À ORAN

### La voie mohammedienne est un rempart immunisant la société de la pensée négative»



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohammed Aïssa, a estimé, jeudi soir, à Oran que la voie mohammedienne constitue un rempart immunisant la société de la pensée négative. Dans sa conférence inaugurale de la 10<sup>e</sup> édition des rencontres «Dourouss Mohammadia», qui se tiennent au siège de la zaouia «Belkaidia Hebrisia», à Sidi Maârouf (Est d'Oran), le ministre a souligné que la société ne peut être immunisée des courants de pensée négligé influant sur la Nation qu'en suivant la voie mohammedienne qui repose sur les valeurs et principes humanitaires. Dans la conjoncture actuelle, la nation musulmane a besoin de renforcer son attachement à la voie mohammedienne pour faire face aux attaques d'une pensée s'opposant aux valeurs et aux préceptes de la foi musul-

mane», a-t-il souligné, appelant à un retour à la voie mohammedienne dans les secteurs de l'enseignement et l'éducation des générations futures, dans la gestion des finances, la bonne gouvernance de l'économie, la propagation des principes de la paix, de l'entrée et de la réconciliation entre membres de la société. Dans ce contexte, le ministre a expliqué que la voie mohammedienne est un espace qui donne à la vie humaine sa véritable valeur. «Toute pensée qui ne garantit pas à la vie sa dignité et sa valeur est contraire à la foi musul-

mane et ses objectifs et ne vise qu'à semer la discorde au sein de la communauté musulmane», a-t-il ajouté. Mohamed Aïssa a abordé, dans sa conférence, la relation entre la foi et la morale, les messages de la voie mohammedienne, tout en dénonçant la violence, toutes les formes d'extrémisme et de discrimination.

Cette 10<sup>e</sup> édition des «Dourouss Mohammadia», ouverte après la prière d'El Asr de jeudi, par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, en présence de Seif El Haq Chourafa, représentant personnel du Premier ministre et du ministre du tourisme, de l'aménagement urbain et de l'artisanat. La voie mohammedienne dans le comportement et les valeurs morales» est le thème retenu pour cette édition, rappelle-t-on.

## Mohamed Aïssa inaugure un centre d'aide sociale à Aïn El-Turck (Oran)

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a inauguré vendredi à Aïn El-Turck, dans la wilaya d'Oran, un centre d'aide sociale à caractère religieux «Souboul el kheirat» (les voies de bienfaisances), premier du genre à l'échelle nationale. Situé en plein centre ville de la daïra côtier d'Aïn El-Turck, Souboul el kheirat est un centre pilote dépendant de la direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya d'Oran. C'est une ancienne mosquée rénovée et reconvertis en centre caritatif qui offre de l'aide sous différentes formes aux nécessiteux dont les orphelins, les handicapés, les veuves et citoyens sans revenus.

Opérationnel depuis trois mois, le centre comprend un magasin de produits alimentaires, un centre médical proposant des consultations pour les malades nécessiteux, ainsi qu'une phar-

macie offrant les médicaments aux plus démunis. Ce centre de bienfaisance prend également en charge les délinquants et autres marginaux, à travers une cellule d'écoute et d'aide. Outre les responsables, le centre compte un personnel de 35 personnes, tous des universitaires, dont des équipes d'enquêteurs chargées d'étudier et de vérifier les informations contenues dans les demandes d'aide émanant des citoyens nécessiteux.

Le centre Souboul el kheirat fonctionne grâce aux dons des bienfaiteurs, en nature et en espèce, et permet d'aider de manière directe les démunis de la daïra d'Aïn El-Turck qui comprend quatre communes : Mers El-Kébir, Aïn El-Turck, Bousfer et El-Ancor. Lors de la cérémonie d'inauguration, le ministre a fait part aux responsables de Souboul el kheirat que le centre de bienfai-

sance bénéficiera du soutien financier de l'Etat.

«Le centre bénéficie du soutien de l'Etat et de la société civile et constitue le meilleur moyen de récolter de l'aide et la redistribuer à ceux qui en ont besoin», a indiqué Mohamed Aïssa. Notons que le centre offre quotidiennement durant ce mois sacré de ramadan, plus de 550 repas chauds et autres packs alimentaires aux démunis de la daïra d'Aïn El-Turck. Les responsables du centre ont signalé que chaque couffin contient des produits alimentaires d'une valeur totale de 8.000 dinars, ajoutant qu' hormis les packs alimentaires des fruits et des légumes, ainsi que de la viande, sont distribués deux fois par semaine aux nécessiteux. M. Mohamed Aïssa avait pris part, jeudi à Oran, à l'ouverture des «Dourouss Mohammadia» à la zaouia Belkaidia Hebrisia.

## M. Amar Ghoul lance, à Mostaganem, les «portes ouvertes» sur le tourisme

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, a présidé jeudi à partir de Mostaganem au lancement officiel de la manifestation nationale «Portes ouvertes» sur le tourisme à l'occasion de la Journée nationale du tourisme célébrée le 25 juin.

Visitant une exposition sur le tourisme à la Maison de la culture Ould Abderrahmane Kaki, M. Ghoul a insisté sur l'investissement et la formation en matière de tourisme qui, selon lui, sont la priorité du secteur dans la prochaine phase. Le ministre a également insisté sur la nécessité d'encourager l'investissement, de faciliter les mesures en vue de réaliser des projets touristiques en vue d'augmenter les capacités d'accueil des citoyens et touristes étrangers et créer la concurrence pour atteindre la qualité. Il a ajouté que la wilaya de Mostaganem dispose de 1.800 lits. Un chiffre qu'il a qualifié de «érisoire» pour une wilaya qui aspire à un avenir prometteur. Des projets sont en cours pour la réalisation de 4.000 nouveaux lits et atteindre au moins 6.000 lits à l'horizon 2017, a indiqué M. Ghoul, estimant que les capacités de la wilaya de Mostaganem doivent être autour de 10.000 à 15.000 lits pour répondre au flux considérable d'estivants convergeant vers cette wilaya qui est attractive et un pôle



méditerranéen. Il a affirmé que Mostaganem recèle des potentialités et des atouts lui permettant de réaliser un bond qualitatif pour devenir un pôle touristique par excellence. Le ministre a mis l'accent aussi sur la nécessité de la diversité, la complémentarité et l'homogénéité entre espaces d'activité économique. Il a souligné la complémentarité entre le tourisme balnéaire, de montagne, thermal, religieux,

culturel et historique et entre le tourisme, le sport et la santé dans le cadre de l'ouverture d'espaces importants, des complexes et des camps pour les familles algériennes. Cette exposition enregistre la participation de la direction du tourisme et de l'artisanat, l'Agence nationale du développement touristique, les directions de la formation et de l'enseignement professionnel et de la culture, les agences du tou-

risme et de voyages, l'office touristique de Mostaganem et de Sirat ainsi que des artisans spécialisés en objets d'art, tapisserie et broderie sur cuir, entre autres.

M. Ghoul a inspecté plusieurs projets relevant de son secteur, à l'instar de trois hôtels, une résidence touristique relevant du secteur privé au niveau du pôle touristique «Sablettes» et à Benabdellah Ramdane.

## Nouveaux textes pour faciliter l'investissement en zones d'expansion touristique

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul a annoncé, jeudi à Mostaganem, l'élaboration de nouveaux textes réglementaires pour faciliter l'investissement dans les zones d'expansion touristique (ZET). Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya, M. Ghoul a insisté sur la diversification de l'architecture et des services pour relever l'attractivité de ces ZET. Il a annoncé la tenue, dimanche prochain, d'une rencontre nationale de tous les responsables concernés, en vue de pren-

dre une série de mesures concernant l'exploitation des ZET et de se diriger vers une vision économique offrant de l'emploi et créant de la richesse, hors hydrocarbures. Le ministre a affirmé que le secteur de l'aménagement du territoire œuvre à orienter tous les secteurs vers des créneaux générateurs de richesses, en plus de la prise de mesures pour surmonter les entraves bureaucratiques, décentraliser l'investissement et mettre en place des facilités au profit des investisseurs dans l'accompagnement financier et le foncier. Par ailleurs, les préparatifs vont bon

train» pour le projet de classement des hôtels selon la qualité des services et leur variété, a indiqué M. Ghoul, ajoutant que des mesures incitatives ont été prises pour améliorer les prestations. Inspectant des opérations d'aménagement et d'équipement au niveau de la plage «Clovis» à Benabdellah Ramdane, le ministre a appelé le citoyen à adhérer en force à l'acte touristique en préservant l'environnement, soulignant que la réussite de la saison estivale «n'est pas l'affaire seulement du secteur et que le citoyen y tient un rôle». Le ministre a, à cette occasion, visité des pro-

jets relevant de son secteur dans la wilaya dont trois hôtels, une résidence touristique privée au pôle touristique «Les sablettes» et à Benabdellah Ramdane. Il s'est rendu également à la maison de la culture «Ould Abderrahmane Kaki» de Mostaganem où il a visité une exposition organisée à l'occasion de la Journée nationale du tourisme avec la participation de différents acteurs. L'Agence nationale d'aménagement et de protection du territoire a présenté au ministre un exposé sur le plan d'aménagement de la wilaya de Mostaganem.

## BACCALAURÉAT 2015: Les corrections des épreuves se déroulent «normalement»

Les corrections des épreuves du baccalauréat (session juin 2015) se poursuivent dans des conditions «normales» empreintes de rigueur et de sérieux», a constaté jeudi l'APS dans un centre de correction de la capitale. Les corrections qui ont débuté le 21 juin et doivent se poursuivre jusqu'au 2 juillet 2015 sont assurées par quelque 55.000 enseignants au niveau de 7 centres de correction à travers le territoire national. La correction type a précédé, deux jours durant, la correction effective des épreuves, a précisé le chef du centre de correction du Lycée Ibn Al-Haytham du Ruisseau, Achour Abdelhafid. La correction type s'entend de la discussion par les correcteurs des différentes réponses pouvant être données par les candidats par rapport à la réponse type distribuée par l'office national des examens et concours (ONEC) à travers les centres de correction.



Les éventuelles réponses des candidats sont ainsi soumises au barème de notation élaboré par l'ONEC. La correction effective qui a débuté le 23 juin se déroule «normalement» dans une «ambiance empreinte de rigueur et de sérieux», a précisé le responsable. 680 enseignants jouissant d'une longue expérience ont été mobilisés au niveau de ce centre pour assurer le bon déroulement de l'opération. En cas d'erreurs, la fiche de notation est soumise au président de la commission qui la soumet à son tour au correcteur concerné pour rectification. Si aucune erreur n'est relevée, la fiche est remise à la cellule de saisie une fois contrôlée par les chargés de la saisie des notes sur ordinateur puis soumise au secrétariat principal. Le responsable du centre a affirmé que la deuxième correction et éventuellement la troisième passent par les mêmes étapes au terme desquelles est arrêtée la note définitive qui sera portée sur le relevé de notes. Il a précisé que les copies sont soumises à deux corrections, la troisième survenant en cas d'écart de plus de 3 points et demi (3,5) dans les matières scientifiques et de quatre (4) points dans les matières littéraires. Concernant les cas de fraude enregistrés au Bac 2015, M. Achour a souligné que si des copies «identiques» ou «similaires» sont relevées, le responsable du centre informe le centre de collecte pour procéder à une enquête étant le seul habilité à révéler «le plan de positionnement des candidats», précisant qu'il est difficile d'accuser les candidats de fraude». S'agissant de l'erreur relevée dans le sujet de Langue arabe dans la filière sciences expérimentales où un poème a été attribué à un poète autre que son auteur, il a rappelé que le ministère a tranché cette question. Plus de 853 000 candidats se sont présentés aux épreuves du Baccalauréat session juin 2015 au niveau national.

## La Cnan réceptionne un nouveau navire de transport de marchandises

La Compagnie nationale de navigation (Cnan) a réceptionné jeudi au port d'Alger un navire de transport de marchandise mis en exploitation pour le compte de sa filiale, Cnan-Nord, dans le cadre du programme de renforcement de la flotte nationale de transport maritime.

Construit et mis en service en 2012 par un armateur allemand, le navire d'occasion «Constantine» dispose d'une capacité de transport de 12.600 tonnes ou 700 conteneurs, a indiqué le président du conseil d'administration de Cnan-Nord, Mustapha Ferfara, en marge de la cérémonie de réception du bateau tenue à la gare maritime d'Alger.

Ce navire dont l'acquisition a coûté quelque 19 millions de dollars (près de 2 milliards de dinars) «a la particularité de pouvoir transporter plusieurs types de marchandises conteneurisées ou

en vrac en plus du transport de céréales», a précisé M. Ferfara à l'APS.

Il s'agit de la sixième acquisition pour le compte de la Cnan-Nord dans le cadre du programme de renforcement des capacités et qui porte sur 18 navires. Dans le cadre de ce même programme la Cnan-Nord prévoit de réceptionner un cargo neuf avant la fin de l'année en cours parallèlement à la commande d'un autre navire neuf dont la livraison est programmée pour début 2017, selon le même responsable.

Présent à la cérémonie de réception, le ministre des Transports, Boudjema Talai, s'est félicité de cette nouvelle acquisition qui devrait permettre de renforcer les capacités nationales de transport maritime de passagers et de marchandises.

Il a mis l'accent, dans ce sens, sur la nécessité de développer la

part du pavillon national dans le marché de fret maritime dominé à 97% par les armateurs étrangers. En 2014, le groupe Cnan avait déjà mis en exploitation quatre (4) navires de marchandises pour satisfaire les besoins de la Cnan Nord.

Il s'agit des navires «Saoura», «Stidia», «Sedrata» et «Kherrata» qui transportent des conteneurs destinés à satisfaire, essentiellement, les besoins en équipements des maîtres d'ouvrage des projets réalisés en Algérie, et ce, à partir des ports d'Anvers (Belgique), de Hambourg (Allemagne), d'Istanbul (Turquie) et de Charleston (Etats-Unis), rappelle-t-on. Grâce à la capacité cumulée de ces cargos, qui avoisine les 50.000 tonnes par rotation, la Cnan compte transporter 25.000 conteneurs en 2015, soit 600.000 tonnes de marchandises. La mise en exploitation de ces navires s'inscrit au titre

du plan de développement de ce groupe qui prévoit l'acquisition d'un total de 25 navires dont 18 cargos pour sa filiale Cnan Nord et sept (7) navires pour Cnan Med. L'objectif est de satisfaire la demande croissante en termes de transport maritime qui demeure le principal mode d'acheminement (95%) de marchandises importées en Algérie. Le plan vise principalement à augmenter la part des armateurs nationaux à 25% du marché algérien de transport maritime de marchandises hors hydrocarbures à l'horizon 2020, par l'utilisation d'une flotte adaptée, et ce, soit en propriété soit affrétée. Le pavillon maritime algérien compte actuellement une douzaine de navires.

APS



## ETATS-UNIS

## Le Congrès renouvelle les aides aux chômeurs victimes du libre-échange



Le Congrès américain a renouvelé jeudi un programme d'aide aux travailleurs qui ont perdu leur emploi à cause de la concurrence étrangère, contrepartie exigée par des démocrates pour accorder à Barack Obama des pouvoirs accrus de négociation commerciale. La Chambre des représentants a adopté par 286 voix contre 138 le renouvellement du programme d'Aide à l'ajustement au commerce (Trade Adjustment Assistance), créé sous la présidence de John F. Kennedy en 1962, et qui arrivait à expiration fin septembre. Le Sénat avait déjà adopté la mesure.

La veille, le Sénat avait définitivement adopté la pièce maîtresse de l'agenda commercial de Barack Obama: un mécanisme accéléré de ratification par le Congrès des futurs accords commerciaux, un outil capital que le président américain entend utiliser pour finaliser un immense accord avec 11 autres pays riverains du Pacifique, le partenariat transpacifique (TPP).

Les deux mesures du paquet n'ont plus qu'à être promulguées par Barack Obama. Le mécanisme accéléré, valable jusqu'en 2021, crée une voie rapide pour l'examen par le Congrès des futurs accords commerciaux, non seulement le TPP mais potentiellement celui en discussion avec l'Union européenne. Le jour venu, les élus auront à approuver ou rejeter les accords de libre-échange, mais ils ne pourront pas les modifier. A prendre ou à laisser. Les républicains, favorables au libre-échange, ont pour la plupart voté en faveur de ce mécanisme réclamé par Barack Obama, mais ils ont eu besoin d'un petit groupe de démocrates pour atteindre la majorité requise.

Ces démocrates exigeaient en contrepartie que le programme historique d'aide aux chômeurs soit reconduit. Le programme prolonge la durée des indemnités chômage, et finance des formations, des frais de recherche d'emploi et de déménagement en cas d'offre d'emploi dans une autre région. Pour en bénéficier, les demandeurs doivent avoir perdu leur emploi en raison du commerce extérieur, d'une hausse des importations ou de la délocalisation de leur service ou entreprise. Par ailleurs, le Congrès a adopté simultanément une mesure renouvelant pour plusieurs années des tarifs douaniers préférentiels pour des dizaines de pays en développement jusqu'en 2017, ainsi que pour des pays africains et Haïti jusqu'en 2025.

## Hausse inédite depuis 6 ans des dépenses de consommation en mai

Les dépenses de consommation des ménages américains ont enregistré au mois de mai une hausse inattendue, la plus forte depuis six ans, selon les données publiées jeudi par le département du Commerce. Les dépenses de consommation aux Etats-Unis ont bondi de 0,9% en mai, la plus forte progression depuis août 2009, tandis que leurs revenus ont augmenté de 0,5%. Les analystes tablaient sur une hausse des dépenses de 0,7% et de 0,4% pour les revenus. Le revenu disponible des ménages a également progressé de 0,5% en mai. Le ministère a révisé en hausse les chiffres d'avril montrant désormais une hausse de 0,1% des dépenses de consommation au lieu d'un recul de 0,1% précédemment estimé. Les revenus ont finalement gagné 0,5% le mois dernier au lieu d'une estimation de +0,4%. En mai, le taux d'épargne a diminué un peu s'établissant à 5,1% contre 5,4% en avril.

## PACTE MONDIAL

## Ban Ki-moon appelle les entreprises à se joindre aux grands rendez-vous 2015

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a appelé jeudi les entreprises et le secteur privé à prendre une part active dans la réalisation des objectifs du futur programme de développement durable pour l'après-2015 et dans la lutte contre le changement climatique.

Le Pacte mondial (ou 'Global Compact' en anglais), est une initiative des Nations unies lancée en 2000 visant à inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, et à la lutte contre la corruption, selon un communiqué de l'ONU.

«Le Pacte mondial compte aujourd'hui plus de 8.000 entreprises participantes qui se sont engagées à faire des affaires de façon responsable en



accord avec les principes universels des droits de l'Homme, des droits du travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption», a salué M. Ban dans un discours prononcé lors de l'événement 'Pacte mondial +15', qui rassemblait jeudi 25 juin des entreprises et représentants de la société civile au siège des Nations Unies à New York.

«Fort de signataires dans 170 pays et d'environ 100 réseaux nationaux, le Pacte mondial touche à la fois les pays développés et les pays en développement», a poursuivi le chef de l'ONU, se félicitant de

l'impact positif de cette initiative sur un certain nombre de problématiques mondiales, qu'il s'agisse du changement climatique, de l'autonomisation des femmes, de l'accès à l'eau ou de la bonne gouvernance.

«Notre réunion d'aujourd'hui intervient dans le courant d'une année potentiellement transformative», a affirmé le secrétaire général, mentionnant le nouveau programme de développement durable qui sera adopté par la communauté internationale en septembre à New York et comprendra un ensemble d'objectifs de développement durable (ODD) pour les 15 années à venir. M. Ban a également invoqué le futur accord global sur le climat qui devrait être conclu par les Etats membres en décembre lors du sommet de Paris.

Comme cela avait été le cas pour les Objectifs du Millénaire pour le développement (MDG) et lors de la tenue de précédents sommets internationaux

sur le climat, l'engagement du secteur privé sera essentiel pour garantir le succès de ces grands rendez-vous, a déclaré le secrétaire général. «Le monde des affaires et le programme de développement durable convergent d'une façon tout à fait nouvelle et passionnante», a-t-il salué. «Le développement durable n'est pas de la charité, c'est un investissement intelligent», a expliqué M. Ban, soulignant que les ODD offrent un «pipeline extraordinaire pour l'investissement et une plate-forme au sein de laquelle l'entreprise responsable peut prospérer».

## La Grèce et ses créanciers doivent parvenir à un accord

Les dirigeants européens ont fixé un ultimatum, jusqu'à samedi, pour que la Grèce parvienne à un accord avec ses créanciers lui permettant de reprendre son renflouement et lui éviter un défaut de paiement.

«Nous sommes tombés d'accord qu'il faut continuer à travailler entre la Grèce et les institutions et que l'Eurogroupe de samedi revêt une importance décisive, car le temps presse», a dit la chancelière allemande Angela Merkel à l'issue de dix heures de discussions avec ses partenaires de l'UE réunis en sommet à Bruxelles - dont deux ont été consacrées au cas grec selon des sources européennes.

«Je considère que cette réunion de samedi est cruciale parce que nous sommes à l'échéance», a déclaré pour sa part le président français François Hollande. Dans un tweet, le président du Conseil européen Donald Tusk a indiqué que les responsables européens compartaient sur l'Eurogroupe pour «conclure le processus samedi».

Les chefs d'Etat et de gouvernement se refusent à arbitrer le bras de fer entre Athènes et ses créanciers (BCE, FMI, Commission européenne) sur les réformes et les coupes budgétaires demandées à la Grèce en échange du déblocage de 7,2 milliards d'euros de prêts.

«Nous ne pouvons pas nous impliquer dans les discussions techniques», a dit Mme Merkel, «les chefs d'Etat et de gouvernement ne peuvent que souligner la volonté politique d'arriver à une solution, et cette volonté a été très clairement exprimée aujourd'hui», a-t-elle dit.

Le Premier ministre grec Alexis Tsipras aurait voulu au contraire

que le lort de son pays soit scellé au plus haut niveau. Mais la question sera du ressort des 19 ministres des Finances de la zone euro, dont ce sera samedi la cinquième réunion en un peu plus d'une semaine sur le sujet. La quatrième, jeudi, s'était à nouveau soldée sur une déconvenue, et les ministres ont confié au trio des institutions la tâche «d'intégrer si possible» des positions grecques à leurs propositions, selon une source européenne. «Les grecs devront dire oui ou non» à cette nouvelle mouture, a-t-elle ajouté.

### Le Premier ministre grec croit encore à un accord sur la dette

Le Premier ministre grec Alexis Tsipras a estimé jeudi que parvenir à un compromis susceptible de résoudre le problème de la dette grecque est encore faisable en dépit des nombreux obstacles à surmonter dans la série de négociations organisées à Bruxelles avec les créanciers internationaux. Pourtant, les nouvelles négociations, qui ont débuté mercredi, n'ont toujours produit aucun résultat. Par conséquent, le leader conservateur du principal parti d'opposition et ancien Premier ministre Antonis Samaras a demandé la formation immédiate d'un gouvernement de consensus national afin de s'assurer que la Grèce puisse rester au sein de l'Union européenne. Au terme de deux réunions extraordinaires de l'Eurogroupe en vingt-quatre heures, d'un sommet de l'UE en cours, et d'une dizaine de réunions aux niveaux politique et technique entre la partie grecque et les créanciers, l'échéance approche et les divergences subsistent sur la formule



qui permettrait d'avancer. Le 30 juin, le délai de remboursement - déjà prorogé en février - de la seconde tranche de prêts qui a permis au pays de ne pas sombrer au cours de ces deux dernières années arrive à expiration.

Sans accord «réformes contre argent frais» pour le lendemain, la Grèce se retrouvera seule avec des caisses de l'Etat vides, à la limite du défaut de paiement et face à une possible sortie de l'UE au cours des prochaines semaines. Les responsables grecs ont affirmé que le 30 juin, ils peuvent remplir leurs obligations financières vis-à-vis du Fonds monétaire international et également payer les retraites et les salaires.

Mais en juillet, la situation deviendra probablement plus difficile. Au terme de cinq mois de négociations, les ministres des Finances de la zone euro étaient encore confrontés jeudi au problème consistant à devoir réconcilier deux projets d'accord divergents, celui du gouvernement grec et celui des créanciers. La réunion s'est achevée sans résultat concluant, mais selon des informations, la dernière chance pourrait se présenter samedi, lors d'une réunion de l'Eurogroupe.

## MARCHÉ DES CHANGES

### L'euro stable face au dollar dans un marché prudent

L'euro s'est stabilisé vendredi face au dollar, les investisseurs demeurant prudents face au dossier grec, alors que les négociations se poursuivent entre Athènes et ses créanciers en vue de boucler un accord d'ici samedi.

En fin de matinée, l'euro valait 1,1203 dollar, contre 1,1206 dollar jeudi soir. La devise européenne baissait également face à la monnaie nipponne, à 138,22 yens contre 138,53 yens jeudi.

Le dollar a, de son côté, reculé face à la devise japonaise, à 123,38 yens contre 123,62 yens la veille. «L'euro reste dans une fourchette étroite (face au dollar) en attendant une issue à la crise grecque», ont commenté des analystes. «Un nouveau jour passe sans accord sur la Grèce et les investisseurs vont vouloir se positionner avant les négociations du week-end en réduisant leur exposition aux actifs jugés risqués», a-t-on noté.

Les dirigeants européens ont fixé un ultimatum, jusqu'à samedi, pour tenter de boucler un accord permettant de reprendre le renflouement de la Grèce et éviter au pays un défaut de paiement. Les ministres des Finances de la zone euro se réuniront samedi dans l'après-midi à Bruxelles.

«Nous sommes tombés d'accord qu'il faut continuer à travailler entre la Grèce et les institutions et que l'Eurogroupe de samedi revêt une importance décisive, car le temps presse», a déclaré jeudi la chancelière allemande Angela Merkel à l'issue de dix

heures de discussions avec ses partenaires de l'Union européenne (UE) réunis en sommet à Bruxelles. La crise grecque s'est invitée jeudi au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE, qui se poursuit ce vendredi. L'enjeu est de tomber sur un accord entre la Grèce et ses créanciers -Banque centrale européenne (BCE), Fonds monétaire international (FMI) et Commission européenne- sur des promesses de réformes et coupes budgétaires en Grèce, ouvrant la voie au déblocage de financements pour le gouvernement grec dont les caisses sont vides.

La Grèce devra honorer le 30 juin un remboursement de 1,5 milliard d'euros au FMI qu'elle ne pourra assumer sans le déblocage d'une tranche d'un prêt en suspens depuis presque un an, de 7,2 milliards d'euros, ou à défaut un geste financier de la BCE.

Par ailleurs, la livre britannique s'est stabilisée face à la monnaie unique européenne, à 71,12 pence pour un euro, et repartait en très légère hausse face au dollar, à 1,5752 dollar pour une livre. La devise suisse a, quant à elle, progressé face à l'euro, à 1,0450 franc pour un euro, comme face au billet vert, à 0,9328 franc pour un dollar.



#### Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 27 juin, communiquées par la Banque d'Algérie:

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	97,31	103,25
1 EUR	109,14	115,83
1 CAD	79,45	84,01
1 GBP	153,68	163,09
100 JPY	78,56	83,36
1 SAR	25,95	27,53
1 KWD	321,89	341,66
1 AED	26,49	28,11
100 CHF	10,458,73	11,101,08
100 SEK	1,182,99	1,256,16
100 DKK	1,462,66	1,552,23
100 NOK	1,245,05	1,323,31

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	98,30	103,25
1 EUR	110,25	115,83
CAD	79,95	84,01
1 GBP	155,24	163,09
100 JPY	79,35	83,36
100 CHF	10,564,91	11,101,08
100 SEK	1,195,00	1,256,16

#### EN RAISON DES SANCTIONS

### Un retour en Russie des entreprises européennes sera «difficile»

Un retour en Russie des entreprises européennes sera «difficile», après avoir perdu des parts de marché «significatives» au profit de concurrents asiatiques, en raison des sanctions entre l'Occident et Moscou, a estimé vendredi un conseiller du Kremlin cité par la presse allemande. «Je pense que les relations à l'échelon politique peuvent être réparées et qu'elles le seront inévitablement. En ce qui concerne l'économie, la situation est malheureusement bien plus difficile», a déclaré Andreï Belousov, conseiller économique du président Vladimir Poutine,

dans un entretien accordé à un quotidien allemand. «Les entreprises et pays européens ont déjà perdu des parts significatives sur le marché russe. Les regagner est assez difficile. Car les sanctions ont forcé la Russie à se tourner vers de nouveaux partenaires à l'Est», a-t-il affirmé.

Cependant, les grands groupes et investisseurs européens «ne quittent pas la Russie» complètement, a nuancé M. Belousov. Selon lui, nombre d'entre eux «experimentent maintenant le projet d'augmenter leur production en Russie», à défaut de pouvoir exporter.

#### PRÊTS BANCAIRES

### La Chine va supprimer le plafond restreint

La Chine va supprimer le plafond restreignant les prêts que peuvent accorder les banques commerciales, un pas supplémentaire pour libéraliser davantage un secteur bancaire étroitement encadré et donner leur plein effet aux mesures d'assouplissement monétaire de Pékin. Les établissements bancaires chinois ne seront désormais plus obligés de limiter le volume de leurs prêts à 75% du niveau de leurs dépôts --un ratio prêts/dépôts--, selon un communiqué du gouvernement chinois diffusé après une réunion régulière mercredi.

La proposition doit encore être approuvée par l'Assemblée nationale populaire (ANP), chambre d'enregistrement législative du régime, avant d'entrer en vigueur.

Les autorités de régulation continuent de «surveiller» ce ratio prêts/dépôts



pour s'assurer de la solidité financière des établissements, mais ceux-ci ne seront plus tenus de respecter la limite des 75%. Ce plafond avait été imposé aux banques commerciales en 1998, mais est désormais "anachronique" à une époque où les établissements financiers ont des possibilités de lever des fonds en-dehors de leurs dépôts, expliquait jeudi le Quotidien du Peuple, organe du Parti communiste.

Selon des analystes, la disparition de cette limite permettra aux institutions financières, et particulièrement aux banques de taille modeste, de prêter davantage et à des conditions plus avantageuses. Toutefois, cette décision pourrait permettre à certaines mesures d'assouplissement monétaire de la banque centrale (PBOC) de faire pleinement effet: la PBOC a abaissé à plusieurs reprises depuis novembre le ratio de réserves obligatoires imposé aux banques pour les inciter à accroître leurs prêts, mais cela n'avait eu qu'un impact mitigé sur le niveau général du crédit dans le pays.

Pour autant, les analystes restaient circonspects jeudi, et de l'avis général, on ne doit pas s'attendre à un déferlement de nouveaux prêts dans l'économie réelle.

#### COURS DU PÉTROLE

### Stable dans un marché dominé par les dossiers grec et iranien



Les prix du pétrole se sont stabilisés vendredi en cours d'échanges européens, dans un marché dominé par les dossiers grec et iranien.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août a reculé de 11 cents à 63,09 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance a cédé 25 cents à 59,45 dollars.

Les marchés gardaient un œil sur l'Iran ce vendredi et surveilleront de près les négociations entre le pays et les grandes puissances ce week-end à Vienne. Un accord doit garantir que le programme nucléaire iranien sera uniquement civil, en échange d'une levée des sanctions internationales. Dans un tel cas, l'Iran assure qu'il pourrait augmenter sa production pétrolière d'un million de barils par jour dans les six mois qui suivent. «Il apparaît que les investisseurs s'inquiètent de plus en plus du fait que l'Iran va bientôt inonder un marché du pétrole déjà saturé», ont estimé des analystes.

Avec un retour de l'Iran sur les marchés, le surplus d'or noir mondial pourrait atteindre 2,2 millions de barils par jour au deuxième trimestre 2015, a-t-on estimé.

«Les marchés seront aussi tournés vers la Grèce vendredi et pendant le week-end, ont, par ailleurs, noté des analystes. Les investisseurs «pèsent le possible impact de la crise de la dette grecque sur la demande en énergie en Europe», ajoutait la banque. Le Premier ministre grec Alexis Tsipras va de nouveau s'entretenir vendredi avec la chancelière allemande Angela Merkel et le président français François Hollande en marge du sommet européen de Bruxelles pour tenter de trouver une issue aux négociations entre la Grèce et ses créanciers.

Une nouvelle réunion de l'Eurogroupe, la cinquième en moins de dix jours, débutera samedi dans l'après-midi à Bruxelles.

#### Les cours sans direction en Asie

Les cours du pétrole s'affichaient en baisse vendredi en Asie, les investisseurs gardant l'œil rivé sur les discussions entre la Grèce et ses créanciers.

Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en août perdait huit cents, à 59,62 dollars, tandis que le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison à même échéance s'appréciait de 20 cents, à 63,40 dollars. «Les marchés seront tournés vers la Grèce vendredi et pendant le week-end», a commenté la United Overseas Bank de Singapour.

## RELIZANE : Opération de réaménagement du palais romain Kaoua

Les travaux de réaménagement des sites du palais romain Kaoua situé à Ammi Moussa, à l'extrême sud de la wilaya de Relizane, ont été lancés dernièrement en vue de sa protection et sa valorisation. Le



réaménagement de ce palais est inscrit dans le cadre du plan de protection et de réhabilitation des sites archéologiques de la wilaya dans la perspective de protéger ce site historique et le valoriser, a indiqué à l'APS le directeur de la culture, Hadj Meshouib. Des chercheurs et universitaires du laboratoire d'archéologie et du patrimoine de l'université Alger 2 et des étudiants des universités de Chlef, Tlemcen et Mascara préparent les thèses de magister supervisent cette opération. Ces derniers ont trouvé dans ce site historique une matière d'élaboration de leurs recherches en archéologie romaine, a déclaré le directeur du laboratoire, Mohamed El Mustapha Filah. L'opération de réaménagement concerne le nettoyage du site, l'aménagement externe, la réfection des murs menaçant ruine, la construction de supports aux murs et la reconstruction de colonnes effondrées. La date d'édition du palais «Ksar Kaoua» remonte au 4ème siècle et constitue un des 18 sites romains disséminés à travers le territoire de la wilaya, selon des sources historiques. Le palais où les éléments de l'armée romaine y résidaient, a été édifié pour sécuriser le chemin reliant la plaine de Chlef et les Hauts plateaux contre les révoltes des populations locales selon l'historien de la région, Mohamed Lahcen. Ksar Kaoua a été classé site archéologique en 1901. Son classement monument national a été annoncé au journal officiel le 23 janvier 1968, a-t-on indiqué à la direction de la culture. L'entrée du palais se compose de deux colonnes derrière lesquelles se trouve la première porte menant à la galerie. A sa droite, une écurie pour les chevaux et à sa gauche des escaliers en pierre menant à l'étage supérieur, ainsi qu'une porte ouest découverte dernièrement, qui donne sur plus de 10 pièces reliées les unes aux autres avec des entrées sous forme d'arc. Relizane abrite plusieurs sites archéologiques, à l'instar de la Cité Mina, Kalaa Beni Rached, la grotte Mesrata et autres monuments et vestiges remontant aux époques romaine et ottomane.

## Régularisation des propriétaires de terres situées sur le tracé de l'autoroute Guelma-Annaba

La situation de la majorité des propriétaires de terres situées sur l'emprise de la voie autoroutière Guelma-Annaba (35,7 km) devant rejoindre l'autoroute Est-Ouest, a été régularisée, ce qui permettra d'hâter le rythme d'exécution du projet, a-t-on appris jeudi, auprès de la wilaya de Guelma. Selon le responsable de la cellule de communication, cette régularisation a été annoncée au cours d'une réunion présidée par le wali, Larbi Merzoug, en présence de responsables de l'Agence nationale des autoroutes (ANA), chargée de ce projet de 35 milliards de dinars. La question des dédommagements liés à 21 hectares de terres appartenant à des particuliers a retardé les travaux de ce projet lancé en décembre 2014, selon la même source qui a rappelé que 25 km de ce tronçon autoroutier traversent la wilaya de Guelma et 10,7 km celle d'Annaba. Il a été décidé, au cours de cette réunion, de la reprise «dans les prochains jours» des travaux confiés à un consortium d'entreprises nationales suivies au plan technique par un groupe algéro-espagnol, a encore indiqué la même source qui a souligné que le projet comprend notamment deux grands ponts et 5 échangeurs. Ce projet autoroutier s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement du réseau routier de la région en vue d'éliminer les problèmes dont souffrent les usagers de la RN 21 entre Guelma et Annaba qui reste le théâtre de nombreux accidents de la circulation.

APS

## CÉRÉALICULTURE : Une production «record» à Aïn Témouchent

Une production «record» de céréales de deux millions de quintaux a été réalisée à Aïn Témouchent, au titre de la campagne moissons-battage qui enregistre un taux d'avancement de 70%, a-t-on appris, jeudi, du directeur des services agricoles (DSA).

Dans un point de situation arrêté au mardi 23 juin 2015, les services de la DSA ont enregistré une production de deux millions de quintaux, dont 750.000 qx ont été collectés par les deux coopératives de céréales et légumes secs (Ccls) de la wilaya, a indiqué Berkane Naimi à l'APS.

«Les 30% restants porteront cette production à 2.500.000 qx, dont un million seront collectés, pour la première fois au niveau de notre wilaya», a-t-il affirmé. Les quantités collectées portent, respectivement, (au 23 juin dernier), sur 558.000 qx de blé dur pour une production de 680.000 qx, 86.000 qx de blé tendre (320.000 qx), 90.000 qx d'orge (860.000 qx), auxquels s'ajoutent 42.000 qx d'avoine produites.

Plusieurs facteurs jugés positifs ont contribué à cette situation, notamment, la bonne pluviométrie (445 mm, dont 32 mm pour le mois de mars) et sa bonne répartition, l'extension de la superficie embâlée, outre la disponibilité des semences et engrains au niveau des CCLS, l'aide de l'Etat, et «surtout la prise de conscience des céréaliers qui ont semé dès le mois d'octobre, en utilisant le labour profond et les intrants et en respectant les itinéraires techniques», a-t-il précisé. La superficie em-



blavée a enregistré, pour sa part, une extension passant de 106.800 ha, en 2013/2014, à 110.000 ha, toutes céréales confondues, cette année. Cette extension a touché, également, la superficie réservée à la multiplication qui est passée de 5.300 ha, en 2013/2014, à 6.200 ha cette saison. S'agissant des semences, la DSA a mobilisé 106.000 qx de grains au niveau des coopératives de céréales et légumes secs (Ccls) d'Aïn Témouchent et Hammam Bouhadjar, contre 87.000 qx, en 2013/2014. En outre, la production record de cette année résulte du recours, par les fellahs, à l'irrigation d'appoint qui constitue le cheval de bataille de la DSA», a-t-on affirmé, précisant que ce système a pu résorber «certains déficits pluviométriques enregistrés par la wilaya durant la période où

les épis de blé ont le plus besoin de pluie». Outre la mobilisation de pas moins de 550 moissonneuses-batteuses, dont une soixantaine relevant des deux Ccls précités, la DSA a ramené 10 moissonneuses-batteuses travaillant en vrac et sans sablier des wilayas de Relizane et Tiaret pour renforcer celles déjà disponibles (25). S'agissant des points de collecte, et en plus des vingt et un (21) points mobilisés au niveau de la wilaya d'Aïn Témouchent, trois autres points ont été retenus, respectivement, à Ain Kihal (2) et Hassi El Ghella qui peuvent accueillir plus de 100.000 qx de céréales. Cela, afin de renforcer les capacités de stockage des Ccls qui disposeront d'espaces estimés pour seulement 500.000 qx.

A ce propos, le DSA a mis l'accent sur l'urgence du

lancement des travaux pour la réalisation des deux projets de docks silos d'une capacité de 100.000 qx chacun à Ain Kihal et Ain Larbâa, pour augmenter «les capacités de stockage des deux Ccls». Inscrits depuis plus de quatre années, ces projets ont vu leurs études achevées, le choix de terrain et leurs études, ainsi que les travaux de terrassement ont été effectués. Les actes de concession ont été, également, octroyés, a-t-on ajouté.

Le responsable du secteur a suggéré, par ailleurs, la récupération des anciens docks en route vers des Ccls pour les réhabiliter à cette fin. A la date du 23 juin dernier, 2.400 céréaliers, sur un total de 3.560, ont été «régularisés» par les Ccls qui leur a versé un montant global de 2,1 milliards de dinars.

## EL OUED : Plus de 2 000 agents de police pour assurer la couverture sécuritaire durant le Ramadhan

Plus de 2.000 agents de l'ordre public ont été mobilisés dans la wilaya de El-Oued pour assurer la couverture sécuritaire durant le mois de ramadhan, a-t-on appris jeudi auprès de ce corps de sécurité. Un plan «spécial ramadhan» a été établi pour permettre de consolider la sécurité des personnes et les biens à travers les 30 communes que compte la wilaya d'El-Oued,

a indiqué le chef de la cellule de communication à la Sûreté de wilaya. Il porte notamment sur le déploiement des agents de l'ordre à travers les endroits publics très fréquentés par les citoyens, notamment les espaces commerciaux et les établissements culturels, pour offrir une sécurité adéquate aux citoyens et faciliter la circulation automobile et piétonne, a

souligné le commissaire Cherif Zerita. Dans ce cadre, des barrages de police ont été installés aux entrées de la wilaya, tandis que des patrouilles ont été mises en place à travers les principales artères de la ville, a-t-il ajouté. D'autres patrouilles ont été mobilisées pour surveiller les lieux jugés suspects et lutter contre tout type de délinquance, dont les agressions, a

## Mesures pour résorber un déficit en eau de plus de 20 000 m<sup>3</sup>/jour à Khencela

Des mesures destinées à résorber un déficit estimé à 20.199 m<sup>3</sup>/jour d'eau potable enregistré actuellement dans la wilaya de Khencela ont été prises, a indiqué jeudi le directeur des ressources en eau.

S'exprimant en marge des travaux de la deuxième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Mohamed Boudjeltia a précisé que ses services œuvraient à résorber ce déficit à travers la mise en place d'un plan d'action fondé sur la réhabilitation et l'équipement de plusieurs forages, en attendant les transferts de 1.500 m<sup>3</sup>/jour depuis le barrage de Koudiat Medouar (Batna) et de 17.280 m<sup>3</sup>/jour à partir du barrage de Babar



(Khencela). Ce dernier ouvrage hydraulique alimente à l'heure actuelle plusieurs communes de la wilaya de Khencela parmi lesquelles Tamza,

Chechar, Babar, El Mahmal, Djellal, El Ouedja et Khirane. Le plan d'action contribuera, selon le même responsable, à réaliser à moyen terme une production quotidienne de 28.889 m<sup>3</sup> à travers la construction de 30 puits d'une capacité de 18.749 m<sup>3</sup> et le transfert de 8.640 m<sup>3</sup>/jour depuis le barrage de Tagherisset (Khencela) qui alimente les communes de Yabous, de M'sara, de Bouhmama et de Chelia.

Des actions de réhabilitation et de renouvellement des réseaux d'alimentation en eau potable sont également «en voie de lancement» afin de mettre un terme aux déperditions du précieux liquide, a également indiqué M. Boudjeltia.

## LUTTE CONTRE LA DROGUE : Appel à la mobilisation de tous les acteurs

**La lutte contre la drogue exige une mobilisation de tous les acteurs notamment la société civile, ont souligné jeudi à Alger les participants à une rencontre sur la lutte contre ce fléau.**

Intervenant lors d'une rencontre organisée par le forum de la DGSN à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la drogue (26 juin), le représentant de la police judiciaire, le commissaire principal Laaras Baaziz a rappelé, dans ce cadre, les «mesures prises par la sûreté nationale pour prévenir et lutter contre la consommation et le trafic de drogue».

Il a, dans ce contexte, mis l'accent sur l'impératif de «mettre un terme à la consommation de la drogue en favorisant l'action de la police de proximité à travers la généralisation des cellules d'écoute notamment en direction des jeunes».

Le même responsable a, en outre, rappelé la stratégie adoptée par la DGSN en vue d'«intensifier la prévention et la lutte contre la drogue à travers la sensibilisation et la répression». «Une caravane de sensibilisation devra silloner les régions ouest du pays pour la prévention routière et la lutte contre la drogue», a-t-il poursuivi.

550 tonnes de stupéfiants ont été saisies, durant les trois années écoulées, par la Sûreté et la Gendarmerie nationales ainsi que les services des Douanes.

La représentante de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), Mme Assia Dehimi a évoqué le rôle de cet organisme



dans la lutte contre ce fléau par la mise au point de politiques nationales, la collecte d'informations pour faciliter la recherche scientifique, le soutien de la coopération régionale et l'élaboration des textes de loi.

Elle a rappelé, dans ce sens, la stratégie nationale de lutte contre la drogue (2011-2015) qui vise, a-t-elle dit, le «développement des capacités de lutte et le renforcement de la sensibilisation en associant tous les acteurs» précisant qu'un rapport détaillé sur les activités de l'ONLCDT en matière de lutte contre ce fléau est soumis

annuellement au Premier ministre. Pour sa part, le président de la FOREM, Mustapha Khiat a présenté une étude sur la drogue en milieu universitaire et au sein des établissements éducatifs.

A l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la drogue, le secrétaire général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur, Mohamed Ben Ali Koman a adressé un message à la DGSN dans lequel il a salué les «efforts et campagnes de sensibilisation menés par les services de la police algérienne».

## BEN AKOUN Mouloud et les 150 jeûneurs

OL

En passant la porte du « Sublime délice », un restaurant de Ben Akoun, on aperçoit des jeunes gens en blouse de cuisiniers qui s'affairent devant les fourneaux, au lavage des salades, à la découpe de la viande sous la direction de Mouloud, le gérant de ce « Restaurant Erahma » pour la durée du ramadhan.

Mouloud assure que plus de 120 bénéficiaires ont table ouverte depuis le premier jour du ramadhan : « Nous servons une chorba, un plat de résistance et une salade, ainsi qu'un café au lait. » Bien sûr, tout est gratuit.

« Nous donnons le boire et le manger en suivant une liste qui comprend, les travailleurs des cafés avoisinants et les hommes de l'ordre et les nécessiteux. Nous assurons également, le service pour les malades isolés. » Mouloud a parlé de liste, mais qui finance ces actions de solidarité ? « Les donateurs de Ben Akoun ».

Il faut souligner que les jeunes cuisiniers-serveurs auraient pu profiter du Ramadhan pour se reposer et passer ces jours de piété en compagnie de leurs familles : leur sacrifice est d'autant plus méritoire.

Notonc ailleurs que la solidarité a cette année, eu un effet sur le comportement des croyants, plus apaisés et plus attentifs aux autres.

## TLEMCEN: Saisie de 10 quintaux de déchets de cuivre destinés à la contrebande vers le Maroc



Les agents des Douanes de Tlemcen ont saisi mercredi soir 10 quintaux de déchets de cuivre destinés à la contrebande vers le Maroc, a indiqué jeudi, la direction régionale des Douanes de Tlemcen dans un communiqué.

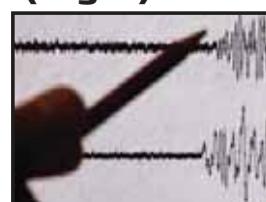
Lors d'une souricière tendue par les éléments du poste de surveillance de douanes de Honaine, au niveau du chemin menant à Ouled Riyah (daira de Hennaya), un véhicule chargé de ce produit a été intercepté.

Le conducteur du véhicule et son accompagnateur ont été arrêtés et présentés devant l'instance judiciaire compétente.

La valeur de la « marchandise » et du moyen de transport est estimée à 1,1 million DA et l'amende douanière à plus de 11 millions DA, a-t-on indiqué.

## Une secousse tellurique de 2,7 à Zeralda (Alger)

Une secousse tellurique d'une magnitude de 2,7 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée jeudi à 17h11 à Zeralda, dans la wilaya d'Alger, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de cette secousse a été localisé à quatre (4) km au Nord-Est de Zeralda.



## TISSEMSILT Souk « Hai Sbaâ » désordre, anarchie et saleté

Abed Meghit

Souk « Hai Sbaâ », est un lieu où règnent le désordre, l'anarchie, la saleté, le commerce illicite et les naissances sonores. Pour une bonne ambiance d'un souk commercial, on peut repasser. Au souk, plusieurs anomalies existent dont le commerce informel y est à son aise, les cris des soi-disant commerçants vous harcèlent pour vous inciter à acheter en hurlant, tandis que les cohortes d'acheteurs arpencent, au milieu de détruits et de saletés, ce fameux souk "Hai Sbaâ" en quête de bonnes affaires. La vente illicite, qui demeure un fait interdit, passons cette fois à un autre aspect de l'informel , dont font preuve beaucoup de vendeurs ambulants, cette fois en mettant en péril la vie d'autrui, en les exposant aux dangers, au vu et au su de tous. Il suffit de se rendre au Hai Sbaâ, pour prendre conscience de la gravité de la situation, et de l'insouciance des uns et des autres. Des articles, habillement etc ... sont exposés pour vente. Par ailleurs, les résidents de la cité Hai Sbaâ sont confrontés quotidiennement à un calvaire. Cette artère piétonnière connaît une grande activité, vu qu'elle est située dans lieu stratégique, par la présence de plusieurs commerces. En effet, tout au long de ces ruelles, s'active un souk informel, où tous les riverains, ainsi que les habitants de la ville de Tissemsilt viennent faire leurs achats. Par conséquent, l'hygiène est totalement absente, les vendeurs ne se soucient jamais de saleté qu'ils laissent derrière eux. Ce qui est inadmissible, c'est que ce souk se transforme en un véritable marécage et le passage devient impossible pour les clients et les passants.

## Une vingtaine de coupures d'électricité pendant huit heures jeudi dernier

Malgré les directives et les rappels du wali de la wilaya lors du conseil exécutif tenue le 26 mars de l'année en cours envers la SDO Tissemsilt concernant les coupures électriques répétitives, le citoyen de la wilaya de Tissemsilt continue de subir le calvaire des pannes soudaines du courant électrique. En effet, ce jeudi dernier, les habitants du chef-lieu de la commune de Tissemsilt, ont été fortement surpris par des soudaines coupure électrique, mettant à rude épreuve les appareils électroménagers, les commerçants, les cybercafés et surtout les antennes d'Algérie Poste et les administrations qui ont vu tout leur réseau informatique arrêté, bloquant ainsi toutes les prestations de service et pénalisant ainsi de nombreux citoyens venus procéder à des opérations de retrait, de versement et autres et même les malades ont été pénalisés. Les citoyens qualifient cette situation d'inacceptable. « Il est inadmissible, disent ils, de supporter une moyenne d'une vingtaine d'interruptions d'électricité durant uniquement entre 09h04 et 17h00 soit (huit heures), même si l'on nous explique ça par les opérations de délestage pour donner plus d'aissance aux générateurs », dit-on. Les citoyens ne sachant à quel saint se vouer lancent un appel par le biais de notre quotidien au wali pour une intervention rapide afin que cesse ces perturbations et la remise en ordre du système électrique. « Nous ne comprenons pas, qu'on nous prévienne pour mettre à l'abri nos matériels » s'insurgent certains commerçants. « Si c'est pour les travaux, a-t-on idée de les faire en cette période ? Pour ce qui est de la surconsommation électrique, cette énergie est fortement demandée ? » La Sonelgaz est un service public et comme tel, sa mission est d'être au service des citoyens. Suite à la coupure de jeudi 25 juin 2015, notre journal a essayé de se rapprocher du directeur de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Tissemsilt (SDO) et de la chargée de la communication du SDO de Tissemsilt, mais ces derniers étaient injoignables . Nous n'avons malheureusement pas pu joindre les personnes habilitées à nous donner l'information. Délestage, travaux, pannes techniques ou économie de l'énergie ?

A.M.

## Al-Azhar condamne la publication de caricatures attentatoires à l'Islam au Pays-Bas



Al-Azhar, l'une des plus prestigieuses institutions religieuses en Egypte, a condamné jeudi «l'imagination malade» derrière les caricatures attentatoires au Prophète Mohamed (Qss), diffusées la veille par le député anti-Islam Geert Wilders à la télévision publique néerlandaise.

Dans un communiqué, l'institution «appelle tous les musulmans à ignorer cet acte terroriste odieux», au lendemain de la diffusion de la dizaine de caricatures lors d'un temps d'antenne réservé aux partis politiques.

De nombreux musulmans jugent ces dessins blasphématoires, et les autorités ont averti que les montrer pourrait valoir à son Parti pour la Liberté (PVV) une suspension de temps d'antenne d'un à quatre ans. Le PVV a constitué avec le Front national (parti politique français) de Marine Le Pen et d'autres formations européennes anti-euro et anti-immigration un groupe au parlement européen, «Europe des Nations et des Libertés».

## Près d'un million de personnes violentées au Etats-Unis



La violence domestique touche près d'un million de personnes aux Etats-Unis, selon un rapport publié vendredi.

Selon le rapport intitulé «L'Etat des droits de l'homme aux Etats-Unis en 2014» publié par le département américain de la Justice, le nombre d'incidents liés à la violence domestique était de l'ordre de 960.000 par an, et les femmes représentent 85% des victimes de ce type de violence.

En moyenne, trois femmes ont été assassinées par leurs époux chaque jour aux Etats-Unis, et quatre femmes et trois enfants sont décédés chaque jour à la suite de mauvais traitements, selon le rapport.

Le rapport révèle également la discrimination à laquelle sont confrontées les femmes sur leur lieu de travail. Presque deux ouvriers sur trois touchant le salaire minimum étaient des femmes, et en moyenne.

APS

## SELON UN RAPPORT DE L'ONU La culture mondiale d'opium a atteint son haut niveau depuis les années 1930

La culture mondiale d'opium a atteint son plus haut niveau depuis les années 1930, alors que cette drogue avait connu un fort recul il y a une vingtaine d'années, a indiqué l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (Onudc) dans son rapport annuel publié vendredi.

L'explosion de la culture d'opium, à l'origine de la fabrication l'héroïne, est due à une nette hausse de la consommation d'héroïne dans le monde entier alors que cette drogue avait connu un fort recul il y a une vingtaine d'années, note l'agence. La production d'opium a ainsi plus que doublé en deux ans pour atteindre 7.554 tonnes en 2014, relève l'Onudc.

Le rapport note que 85% de la production mondiale est assurée par l'Afghanistan, où les cultures de pavot à opium ont encore progressé de 7% l'an passé, à 224.000 hectares, alors que des pans de plus en plus importants du territoire échappent au contrôle du gouvernement central. Avec cette hausse, les surfaces cultivées de pavot ont atteint 310.900 hectares dans le monde en 2014, un niveau qui n'avait plus été atteint depuis la fin des années 1930, s'inquiète l'Of-



fice. «Aux Etats-Unis, le nombre de morts d'overdose liée à l'héroïne a bondi de près de 40% en deux ans à 8.257 décès en 2014, du jamais vu ces dix dernières années», est-il noté. L'agence observe par ailleurs que l'Afrique tend à devenir une nouvelle

plaque tournante pour les opiacés, un phénomène déjà observé il y a une dizaine d'années pour la cocaïne. Au total, quelque 32,4 millions de personnes dans le monde font un usage illégal de produits opiacés, selon les calculs de l'ONU.

## CANICULE AU PAKISTAN: Le seuil de 1 000 morts franchi

La canicule qui a frappé le sud du Pakistan depuis samedi a fait plus de 1.000 morts, la plupart dans la mégapole de Karachi, selon un nouveau bilan fourni jeudi par les hôpitaux et des ONG locales. «Le bilan est désormais de plus de 1.000 morts, et il pourrait atteindre 1.500 car certaines personnes sont décédées chez elles ou dans des cliniques privées», selon Anwar Kazmi, un porte-parole de la Fondation Edhi, la plus importante association



caritative du pays, qui a réceptionné nombre de dépourvus.

Au moins 1.079 décès ont été enregistrés dans les principaux hôpitaux de la ville, selon un décompte effectué jeudi à la mi-journée par un journaliste de l'AFP.

Un précédent bilan faisait état de plus de 945 morts. Les températures étaient revenues jeudi à Karachi à 34°C, avec des vents plus frais et une couverture nuageuse importante, selon les services météo locaux.

## L'UE L'A ANNONCÉ CE JEUDI : Aide de 100 millions d'euros pour la reconstruction du Népal

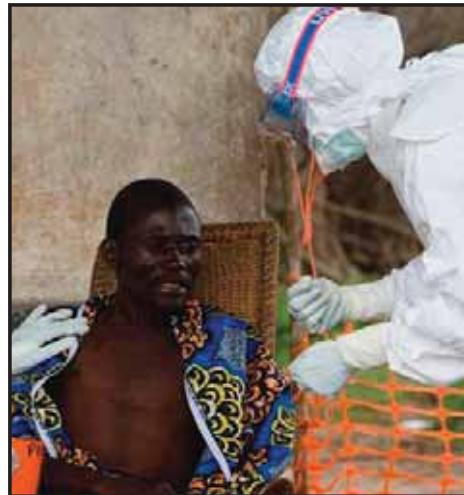
L'Union européenne a annoncé, jeudi, une contribution de 100 millions d'euros en faveur du processus de reconstruction du Népal, deux mois après le séisme d'une magnitude de 7,8 qui a dévasté le pays. Cette aide a été annoncée par le commissaire européen chargé de la coopération internationale et du développement, Neven Mimica, lors d'une conférence des donateurs organisée à Katmandou afin de mobiliser une nouvelle aide internationale en faveur du pays. L'UE a consacré également une enveloppe pour l'assistance technique d'un montant maximum de 5 millions d'euros destinée à soutenir le gouvernement népalais dans ses efforts de reconstruction, a indiqué M. Mimica. «Il est très important



de mettre à présent l'accent sur la reconstruction à long terme», a déclaré le commissaire européen chargé de l'aide humanitaire et de la gestion des crises Christos Stylianides.

Cette enveloppe supplémentaire, a-t-il précisé, contribuera à rendre Népal plus résilient et aidera les familles à reconstruire leur vie. Le tremblement de terre dévastateur qui a frappé le Népal le 25 avril dernier a fait près de 9 000 morts et quelque 22 000 blessés. Plus de 500.000 habitations ont été totalement ou partiellement détruites et trois millions de Népalais se sont retrouvés sans toit à la suite de ce séisme.

# LUTTE CONTRE EBOLA



## Une étude confirme la fiabilité d'un test de diagnostic rapide autorisé par l'OMS

**Le test, baptisé ReEBOV et produit par la société américaine Corgenix a été testé en février sur 105 patients suspectés d'avoir été infectés par le virus dans deux centres médicaux sierra-léonais ainsi que sur 284 échantillons sanguins récupérés en laboratoire.**

Les résultats ont été comparés à ceux obtenus par la méthode traditionnelle qui consiste à effectuer un prélèvement et à l'envoyer, de manière sécurisée, dans un laboratoire spécialisé où le virus est détecté grâce à un procédé qui permet de déceler le matériel génétique du virus (test RT-PCR).

Cette méthode peut prendre jusqu'à plusieurs jours et fait notamment courir des risques au personnel chargé de la collecte, du transport et du test proprement dit.

Le test ReEBOV en revanche dure seulement une quinzaine de minutes. Il consiste à déposer une goutte de

sang prélevée sur le doigt d'un patient sur une bande de papier et à la placer dans un tube à essai contenant des anticorps qui capturent une protéine spécifique du virus. Le test rapide a permis de détecter tous les cas positifs identifiés par la méthode traditionnelle, mais seulement 92% des cas négatifs. Les chercheurs conduits par le Dr Nina Pollock du Children's Hospital à Boston, ont également découvert que le test RT-PCR n'était pas une référence complètement fiable, dans la mesure où un petit nombre d'infections détectées à la fois par le test ReEBOV et un autre test traditionnel lui ont échappé. Le test ReEBOV est le

premier test rapide à avoir bénéficié d'une autorisation d'utilisation d'urgence de la part de l'OMS et de l'agence américaine chargée des médicaments (FDA). Mais plusieurs autres tests rapides sont actuellement en cours de développement ou d'expérimentation. C'est notamment le cas d'un test rapide développé par l'Institut Pasteur de Dakar et qui fait l'objet de tests en Guinée.

Une équipe de chercheurs japonais a pour sa part annoncé en avril avoir confirmé la fiabilité d'un test de détection du virus en moins de 12 minutes mis au point par le Pr Jiro Yasuda.

## Confinement de plusieurs localités en Basse Guinée

Une opération de confinement des localités touchées par le virus Ebola dans la région de la Basse Guinée a été menée depuis mardi par les autorités.

Dans la préfecture de Boké, ville située à 100 km de Conakry, capitale guinéenne, on a notifié jeudi onze cas dont 6 décès, a-t-on indiqué de sources concordantes.

Huit localités ont été confinées dans les préfectures de Dubréka (à 50 km de Conakry) et Forécariah (à 100 km de Conakry). Cette opération vise à

limiter le mouvement des populations.

Les populations des localités concernées vont passer 21 jours sur place.

L'autorité de coordination nationale de riposte contre Ebola promet de doter les ménages concernés de moyens de subsis-

tance durant leur confinement. Le virus Ebola persiste le long du littoral guinéen. A Conakry, un décès communautaire a été déclaré positif.

En Guinée, le bilan officiel de l'épidémie d'Ebola est de 3.264 cas confirmés jusqu'ici, dont 2.037 décès.

## 31 personnels de santé en quarantaine à Freetown

Au moins 31 personnels de santé à Freetown, capitale sierra Leonaise, ont été mis en quarantaine, suite à la réapparition du virus Ebola, après un test positif sur une femme venant d'accoucher, a annoncé jeudi le ministère de la Santé.

Trois médecins et 28 infirmiers ont «tous été placés en quarantaine, de même que le bébé», dont la mère était, elle, dans un centre de traitement d'Ebola, a déclaré Jonathan Abass Kamara, porte-parole du ministère de la Santé.

«Tous sont sous surveillance pendant 21 jours, durée maximale d'incubation du virus et jeudi, aucun d'eux ne présentait de symptômes de la fièvre hémorragique», a précisé M. Kamara.

D'après le Centre national de lutte contre Ebola (NERC), elle fait partie des trois nouveaux cas recensés la semaine dernière à Magazine Wharf, un bidonville de pêcheurs dans l'est de Freetown, qui sont encore tous vivants, selon les autorités sanitaires.

À la suite de ces premières contaminations signalées à Freetown depuis trois semaines, une partie du bidonville a été placée en quarantaine, de crainte d'une propagation rapide dans ce quartier densément peuplé et insalubre. L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, la plus grave depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976, partie en décembre 2013 du Sud guinéen, a fait plus de 11.200 morts pour quelque 27.500 cas, un bilan nettement sous-évalué, de l'aveu même de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Plus de 99% des victimes se concentrent dans trois pays voisins: la Guinée, la Sierra Leone et le Liberia, officiellement déclaré exempt du virus le 9 mai. D'après l'OMS, 872 soignants y ont été contaminés, dont 507 sont décédés.

## CORONAVIRUS MERS EN CORÉE DU SUD:

### Deux nouveaux décès signalés

La Corée du Sud a fait vendredi de deux nouveaux décès dus au coronavirus Mers, portant le bilan de l'épidémie, à 31 morts. Les deux dernières victimes sont deux femmes de 79 et 80 ans qui souffraient de pathologies préexistantes au virus, a précisé le ministère de la Santé.

Un nouveau cas de contamination a également été recensé, portant à 181 le nombre d'infections par le syndrome respiratoire du Moyen-Orient depuis le diagnostic le 20 mai d'un patient rentrant d'un voyage en Arabie saoudite et dans d'autres pays du Golfe.

Parmi elles, 31 sont décédées, 81 sont rétablies et 69

sont toujours sous traitement, dont 13 se trouvent dans un état critique. Parallèlement, le nombre de personnes en quarantaine a grimpé à 2.931. Le coronavirus Mers est un virus plus mortifère mais moins contagieux que celui du Sras, ou syndrome respiratoire aigu sévère, qui avait fait près de 800 morts dans le monde en 2003.

Il n'existe aucun vaccin pour ce virus, qui présente un taux de mortalité d'environ 35%, selon l'OMS.

En Arabie saoudite, plus de 950 personnes ont été contaminées depuis 2012 et 412 sont décédées.

APS



# POUR AVOIR UNE BONNE MÉMOIRE, DORMEZ !

*L'actualité scientifique nous répète l'importance de bien dormir pour être en bonne santé et stimuler sa mémoire. Dans quelle mesure le sommeil joue-t-il sur notre cerveau ? Robert Jaffard, professeur émérite en neurobiologie nous explique pourquoi on travaille mieux nos méninges quand on dort (suffisamment) bien.*

## Quel est le lien entre sommeil et apprentissage ?

Pour dire grossièrement, quand on dort on mémorise mieux. Les cellules nerveuses activées pendant l'apprentissage se réactivent pendant le sommeil. La mémoire joue un rôle dans l'encodage, c'est-à-dire qu'il prépare le cerveau à apprendre, à acquérir de nouvelles informations. Il participe aussi activement à la consolidation et la restitution de ces apprentissages pour en faire des souvenirs stables et durables.

## Comment le sommeil se met-il au service de notre mémoire ?

Chaque stade du sommeil joue un rôle spécifique sur la mémoire. «Lors du sommeil léger puis profond qui suit l'endormissement c'est la mémoire déclarative, faite de nos souvenirs et de nos connaissances, qui est consolidée. Lors du sommeil paradoxal, plus tardif, ce sera la mémoire procédurale, celle de nos habiletés motrices et perceptives», précise Robert Jaffard neurobiologiste et membre du conseil scientifique de l'Observatoire B2V des Mémoires.

Ce n'est pas un hasard si on dit que «la nuit porte conseil». Huit heures de sommeil apportent la solution à un problème, affinent la connaissance topographique et améliorent notre capacité à planifier notamment.

## En somme, pendant notre sommeil notre cerveau ne dort pas vraiment ?

Mieux, les performances peuvent s'améliorer pendant le sommeil.

meilleur comme si le cerveau poursuivait un entraînement, de la même manière qu'un sportif profite d'une récupération musculaire pour mieux se dépasser ensuite. Plus la tâche est complexe, plus le gain de performance grâce à une période de repos est renforcé.

## Depuis quand les bénéfices du sommeil sur la mémoire sont-ils connus ?

La première expérience réalisée pour évaluer les effets du sommeil sur la mémoire remonte à 1924. Deux psychologues américains John Jenkins et Karl Dallenbach demandent à des étudiants d'apprendre des syllabes dénuées de sens, juste avant de dormir ou le matin au réveil. Puis ils sont interrogés sur les syllabes apprises.

Au final, les participants ont beaucoup moins oublié les syllabes quand ils ont dormi entre l'apprentissage et les tests. C'est la première étude à avoir établi le rôle du sommeil pour diminuer l'oubli. Cette conclusion sera par la suite corroborée par de nombreuses études comportementales. Le sommeil protège le cerveau des interférences extérieures. Il traite les informations reçues la journée à l'abri des parasites, explique Robert Jaffard.

## Un manque de sommeil ou un sommeil de mauvaise qualité affectent-ils la mémoire ?

Si on dort mal ou non suffisamment en raison d'apnée du sommeil, du stress, du bruit par exemple, le sommeil va échouer à préparer le cerveau à mémoriser. La capacité d'apprentissage va s'en trouver amoindrie.



## La sieste peut-elle compenser ce manque de sommeil ?

Les capacités d'acquisition se détériorent naturellement, même chez une personne jeune, de 12h à 18h. C'est pourquoi une sieste, suffisamment riche en sommeil profond est recommandée en cours d'après-midi. Elle aide à restaurer des capacités d'apprentissage optimales le soir venu.

## Le sommeil évolue-t-il avec le vieillissement ?

Les stades du sommeil et la mémoire évoluent au cours de la vie. Le vieillissement entraîne un déclin modéré de la mémoire des événements récents. Il affecte aussi la durée et la qualité du sommeil profond. Si on dort moins avec l'âge, ce serait lié à l'atrophie d'une petite région cérébrale,

ont suggéré les scientifiques.

Ces troubles du sommeil perturbent le processus de consolidation de la mémoire déclarative, celle des souvenirs.

Un mauvais sommeil peut aussi entraîner des troubles sévères de la mémoire, symptomatiques de dégénérescences cérébrales comme celles liées à la maladie d'Alzheimer.

# Nos rêves ont-ils un rapport avec notre mémoire ?



Qu'ils soient fantasques ou réalistes, on s'interroge souvent sur l'origine de nos rêves. Sont-ils construits sur la base de nos souvenirs ? La mémoire y met-elle son grain de sel ? Top Santé a posé la question à un neurobiologiste, spécialiste du sujet.

## La mémoire intervient-elle dans nos rêves ?

On pense généralement que les rêves sont, au moins en partie, le reflet conscient des réactivations cérébrales correspondant à la mémoire des expériences ré-

centes. Lors des phases de sommeil léger et profond, les rêves contiennent des images «réalistes» correspondant à des fragments d'apprentissages récents.

## Comment s'organisent ces «images réalistes» dans nos rêves ?

Ces images sont incorporées de façon apparemment anarchique à d'autres souvenirs, d'autres connaissances qui, au cours du sommeil paradoxal [phase de sommeil qui aide à consolider la mémoire procédurale, celle des savoir-faire,

## Les rêves se fondent donc bien sur la mémoire...

On ne voit pas sur quoi, autre que nos mémoires, les rêves se construisent. Mais savoir s'ils contribuent par eux-mêmes à consolider, transformer et faire évoluer notre mémoire, la charge émotionnelle de nos souvenirs, ou encore à alimenter notre créativité est une tout autre question.

## La pollution sonore nuit à notre santé

**Les bruits de la circulation seraient liés aux maladies cardio-vasculaires selon résultats d'une étude publiée dans la revue European Heart Journal. Coups de klaxon, éclats de voix, sirènes de pompiers et bruits d'échappement, il n'est pas toujours facile d'être à l'abri de la pollution sonore, surtout en ville. Si elle est désagréable, elle a aussi un réel impact négatif sur notre santé. Elle augmenterait le risque de subir un AVC et des maladies cardio-vasculaires.**

**Les chercheurs britanniques ont mené, entre 2003 et 2010, une étude de grande ampleur. Ils ont sollicité environ 8 millions d'habitants du grand Londres. Les résultats de cette étude ont montré que les personnes qui vivent dans des zones polluées par le son (niveau de décibels supérieur à 60) ont 4% de risques supplémentaires (par rapport aux habitants de zones dites calmes) de trouver mourir prématurément.**

**Les scientifiques ont aussi observé que les adultes vivant près de voies très bruyantes en journée ont quant à eux 5% de risques supplémentaires d'être hospitalisés pour un AVC. Ce risque augmente à 9% pour les personnes âgées qui sont aussi sensibles aux nuisances bruyantes (5%).**

«Cette étude ne prouve pas que le bruit est à l'origine des maladies cardiovasculaires mais elle est cohérente avec d'autres études montrant qu'il accroît l'hypertension et peut ainsi contribuer à leur développement», selon le docteur Jaan Halonen de la London School of Hygiene & Tropical Medicine.

### L'AVC en chiffres

**Première cause de handicap physique et deuxième cause de démence après la maladie d'Alzheimer, l'accident vasculaire cérébral touche en moyenne 130 000 personnes par an en France, faisant 33 000 décès. Plus de 77 000 victimes subissent des séquelles jusqu'à la fin de leur vie (aphasie, problèmes de mémoire...). Face à un AVC, on a 4h30 pour agir. Chaque minute compte dès le premier symptôme et, le pronostic d'une personne souffrant d'AVC dépend de la rapidité de sa prise en charge.**

### Prévenir l'AVC

Ces chiffres pourraient être réduits car, les médecins pensent que 80% des accidents vasculaires cérébraux ou des récidives pourraient sans doute être évités, soit en ayant une meilleure hygiène de vie (arrêter de fumer, limiter l'alcool, manger équilibré et faire au moins 30 mn d'activité physique chaque jour) soit en suivant correctement son traitement médical lorsqu'on souffre d'une maladie chronique comme le diabète, le cholestérol ou l'hypertension artérielle.

Dormir peu nous pousse à manger mais aussi à nous ruer sur une alimentation plus grasse, plus sucrée et plus salée. Le manque de sommeil augmenterait le risque de surpoids. Quel est le lien entre sommeil et appétit ? Elements de réponse.

De nombreuses études l'ont montré, un manque de sommeil pousse au grignotage et à choisir des régimes riches en calories, gras et sucrés (fast-food, beignets, pâtisseries, pizzas, etc). Pourquoi cette tendance à manger plus quand on a envie de dormir ? Plusieurs pistes ont été suggérées par des chercheurs. Le manque de sommeil entraînerait d'abord la baisse de la sécrétion d'une hormone, la leptine. Son rôle de régulation des besoins énergétiques de l'individu serait donc contrarié, ce qui ferait augmenter l'appétit.

Une autre explication à cette tendance à manger plus quand on est fatigué se trouverait aussi dans le cerveau : «dormir insuffisamment affaiblit le cortex préfrontal qui devient incapable de contrôler suffisamment ses attirances alimentaires et les corriger», explique Robert Jaffard, neurobiologiste chercheur au CNRS, spécialisé dans l'étude de la mémoire, membre de l'Observatoire B2V des Mémoires.

Le cortex préfrontal est une zone du cerveau responsable de notre capacité d'adaptation. Il est le siège des capacités cognitives les plus élaborées comme la concentration, la mémoire à court terme, la planification, la prise de décision, l'intuition, le jugement. En principe, cette région cérébrale «commande» nos émotions et nos pulsions primaires. On comprend mieux pourquoi un affaiblissement du cortex préfrontal



peut interférer sur le contrôle des pulsions alimentaires. On perd alors le contrôle et on de-

vient moins raisonnable face à l'appel du sucré ou d'autres aliments «doudous».

## LA PRISE DE POIDS EST LIÉE AU MANQUE DE SOMMEIL

Si le manque de sommeil impacte le cerveau dans son ensemble, il perturbe particulièrement la zone qui gère la satiété et l'alimentation. Le manque de sommeil ferait donc grossir.

Une étude de l'Université de Californie révèle un lien entre le manque de sommeil et la prise de poids et l'impact négatif de la privation de sommeil sur les mécanismes cérébraux centraux régissant appétit et désir alimentaire.

« Nous rapportons ici que la privation de sommeil diminue de manière significative l'activité dans les régions de l'évaluation appétitive dans le cortex frontal humain et le cortex insulaire pendant choix de désirabilité alimentaires, combinée à une amplification inverse d'activité dans l'amygdale », a

rapporté Matthew Walker à l'AFP. Les chercheurs ont analysé les cerveaux de 23 personnes par IRM (imagerie par résonance magnétique).

L'activité du cerveau de ces personnes a été observée à deux reprises, après une nuit complète de sommeil et après une nuit sans fermer l'œil.

### Le manque de sommeil nuit à une alimentation équilibrée

«Nous avons fait une autre découverte intéressante, c'est que les aliments les plus caloriques étaient particulièrement recherchés par les personnes privées de sommeil» précise Matthew Walker, l'un des coauteurs de l'étude. «Toutes ces découvertes peuvent potentiellement expliquer le

lien entre le manque de sommeil, le gain de poids et l'obésité», a-t-il ajouté, avant de conclure «qu'un sommeil suffisant pourrait permettre de mieux contrôler son poids, par le biais des mécanismes cérébraux régissant des choix alimentaires appropriés».

Une précédente étude scientifique réalisée par des médecins du Brigham and Women's Hospital, aux Etats-Unis, avait déjà montré les effets négatifs sur la santé d'un sommeil à des heures anormales.

Les travailleurs de nuit qui dorment peu et au mauvais moment de la journée augmenteraient leur risque de diabète et d'être obèse, car le manque de sommeil de façon répétée perturbe le rythme circadien (veille-sommeil) et a une conséquence directe sur les niveaux de sucre dans le sang.

## CORNICHONS ET AUTRES ALIMENTS FERMENTÉS RÉDUIRAIENT LA PHOBIE SOCIALE

La consommation d'aliments fermentés tels que la choucroute, les cornichons, les yaourts ou les soupes miso diminuerait le risque de phobie sociale, selon une étude américaine. En cause, les probiotiques qu'ils contiennent, qui enrichissent la flore intestinale. La phobie sociale, ou anxiété sociale, fait partie des troubles anxieux les plus fréquents. Elle se caractérise par une peur intense qui survient lors de situations sociales plus ou moins quotidiennes, du simple fait d'aller chercher du pain à la boulangerie à l'entretien

oral par exemple. Cette peur déraisonnée pourrait être réduite ou même prévenue par la consommation d'aliments fermentés, selon une étude scientifique américaine publiée dans la revue Psychiatry Research. Les chercheurs ont soumis un questionnaire à 710 étudiants (dont 445 femmes) pour évaluer leurs habitudes alimentaires, leur fréquence d'exercice physique et leur niveau d'anxiété sociale. Ils ont également évalué leur niveau de neuroticisme, un trait de caractère lié à l'anxiété sociale qui se caractérise par une

tendance à éprouver des émotions négatives.

Résultat : une consommation importante d'aliments fermentés, en particulier chez les personnes neurotiques, a été associée à des symptômes moins prononcés d'anxiété sociale. Grâce aux probiotiques qu'ils contiennent, les aliments fermentés tels que les cornichons, les yaourts ou encore la choucroute auraient donc un effet protecteur contre la phobie sociale, surtout pour les individus ayant une plus grande prédisposition génétique.

## CONSTANTINE Une veillée ramadhanesque alternant sonorités festives et spiritualité



Le chanteur de Malouf constantinois Mohamed-Abderrachid Segueni et la troupe El Ferda de Bechar ont créé jeudi soir à la salle Ahmed-Bey de Constantine, une ambiance tantôt festive tantôt spirituelle, ouvrant avec brio les veillées de Ramadhan programmées sur le Rocher.

Rachid Segheni a donné le "la" en gratifiant le public durant une heure des morceaux les plus connus du répertoire constantinois et de l'est algérien.

Avec sa voix puissante et suave à la fois, le ténor a exécuté avec la maestria qu'en lui connaît une série des chansons douces telles que «Ya habibi aâlach jâfit» et des airs anthropologiques de «Mazmoun» avec «Nalet ala yâdiha mahboubati» et «Khataret bilhalli walhoulli».

L'ambiance atteint son summum avec le «Khlâs» intitulé «Barg ellî» qui arracha à la nombreuse assistance des applaudissements nourris et des youyous qui redoublèrent avec «Ya bahi el-jamal», «Ghamrek» et «Ya habibi farrajni». Rachid Segueni continue de faire voyager les mélomanes au cœur de la musique ancestrale du patrimoine constantinois en interprétant «Man jat forgatak fi halis» et «Natlob esrah».

Ce fut ensuite au tour de la troupe El Ferda, venue de Kenadsa (Béchar) d'offrir un spectacle tout en spiritualité et riche en émotions. Sur des airs Soufis, les sept musiciens du groupe ont envoûté le public présent à la salle Ahmed-Bey. Une heure durant, les artistes, tirant la quintessence de leurs Bendirs, leurs banjos, leur Soussane (un petit gombri), et leur jatte en bois dénommée El Ferda, instrument séculaire de la région de Kenadsa, ont plongé le public constantinois dans cette atmosphère mystique que seule l'évocation des Noms du Créateur et de Son Prophète savent créer avec autant de force.

La troupe, fondée en 1990, a interprété plusieurs chansons de son répertoire, notamment «Ya Karim El-Kourama» qui a fait sa célébrité, «Yalli matarak Imahi», «Nefsi fi nefsi», «Ben Bouziane» et autres morceaux choisis.

Dans les coulisses, le leader du groupe El Ferda, Larbi Bastam, et le chanteur Abderrachid Segueni ont fait partie de leur «immense joie» d'avoir eu l'honneur d'ouvrir les soirées ramadhanesques dans la capitale de la culture arabe, saluant le public constantinois «mélomane et connaisseur».

Le programme concocté par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) pour animer les veillées du mois sacré, dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe» comporte un riche programme qui devrait satisfaire tous les goûts.

APS

## Ouverture à Alger du 10<sup>e</sup> Festival national de la chanson chaâbi

**Le 10<sup>e</sup> Festival national de la chanson chaâbi, mettant en compétition vingt-quatre interprètes de différentes régions du pays, s'est ouvert jeudi soir à Alger avec les prestations des premiers candidats aux quatre prix de la manifestation.**

Organisé jusqu'au 30 juin à l'espace Agora du complexe culturel de Riad El Feth, le festival a été inauguré par le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, qui a honoré les familles de Kamel Messaoudi (1961-1998) et de Rachid Nouni (1943-1999), deux figures de la musique populaire algéroise auxquels les organisateurs ont choisi de rendre hommage.

Deux montages vidéo évoquant le parcours et la personnalité des deux chanteurs disparus ont, par ailleurs, été projetés à cette occasion devant un public relativement nombreux et composé essentiellement de familles et de visiteurs du complexe culturel.

Les quatre premiers candidats se sont ensuite succédé sur scène pour interpréter des standards du melhoun (poésie populaire du Maghreb) devant un jury présidé par Lounès Aissaoui et composé de musicologues, de paroliers autres spécialistes du chaâbi.

Ces récitals d'une vingtaine de minutes par candidat, reprenant des pièces classiques comme «Zora ya âachkine» ou encore «Ya el kadi» n'ont pu être pleinement appréciés, de l'avis de quelques spectateurs, à cause d'une sonorisation trop amplifiée, plus propice à d'autres genres de musiques entraînantes qu'au chaâbi, monotone et méditatif.



A cette sonorisation «inadéquate», s'est ajouté l'*«inconfort»* du lieu accueillant le festival, un espace en plein air sans chaises (hormis une dizaine de feutrels installés pour l'occasion) qui a obligé les spectateurs à suivre les prestations des candidats debout ou assis sur les marches en béton de l'Agora.

La deuxième partie de soirée, devant être animée par la star de la musique andalouse, Nassima Chaâbâne, a été, quant à elle, annulée en raison de l'*«absence»* de la chanteuse, selon les organisateurs qui n'ont pas donné

plus de précisions. Le Festival national de la chanson chaâbi, institué en 2006, vise à préserver le patrimoine de ce genre de musique populaire et à assurer une animation artistique durant le mois de ramadhan. Véritable vivier de jeunes talents qui a permis l'émergence de chanteurs comme Kamel Aziz et Mustapha Belahcène, le Festival s'est successivement tenu au TNA (théâtre national algérien), à l'Institut national supérieur de musique d'Alger, à la salle Ibn-Zeydoun (Riad El Feth), puis à l'Agora depuis 2014.

## Le Grand Prix El Hachemi-Guerouabi ouvert aux candidats de toute l'Algérie



La 2<sup>e</sup> édition du «Grand Prix El Hachemi Guerouabi» de la musique chaâbi, prévu à Alger du 29 juin au 2 juillet prochain s'ouvre aux postulants de toutes les régions d'Algérie, a annoncé jeudi l'Association culturelle El Hachemi-Guerouabi dans un communiqué.

Les présélections se dérouleront les trois premiers jours de la compétition sous le regard d'un

jury composé d'artistes connus dont Smail Hani, Mustapha Bouafia et Abdelladjid Meskoud qui appréciera le rendu des candidats du centre de l'est et de l'ouest algériens. Fondé en 2014, le Grand Prix El Hachemi-Guerouabi de la musique chaâbi est destiné à «susciter l'élosion d'artistes aux talents prometteurs» dans le registre de la musique chaâbi, indique le communiqué. Organisé

par l'Association éponyme, agrée en 2012, en collaboration avec le ministère de la Culture et le ministère de la Jeunesse et du Sport, le Grand Prix El Hachemi-Guerouabi récompense la meilleure voix de l'année dans la perspective de perpétuer l'oeuvre du regretté El Hachemi Guerouabi. El Hachemi Guerouabi, un des grands maîtres de la chanson chaâbi, est décédé en 2006.

## Naïma Dziria ouvre en beauté le festival de la musique citadine à Annaba

La star féminine du Chaâbi et du Hawzi algériens, Naïma Dziria a ouvert en beauté, jeudi soir à Annaba, le 10<sup>e</sup> festival culturel national de la chanson et de la musique citadines.

Elégante comme à son habitude, le sourire perpétuellement accroché aux lèvres, Naïma a gratifié le public très nombreux qui s'est massé dans la salle du théâtre régional Azzedine-Medjoubi de ses plus beaux «tubes» dont «El Maknine Ezzine», «Aâlach Taader Mahakach aâlik» ou encore «Berihia Jat elâândi», arrachant les acclamations nourries d'une assistance sous le charme de la voix puissante de l'artiste.

Elle-même sous le charme du public annabi connisseur, l'interprète de «Iya Hya» a fait partie à l'APS de son «ravissement» devant l'accueil chaleureux de la salle. «Pas de doute, le public de Bouna, connu pour sa finesse, a donné un vrai +plus+ à la soirée car il sait apprécier, comme nul autre, la musique citadine raffinée,

j'en ai eu une nouvelle preuve ce soir et je suis comblée», dira Naïma à l'issue de son tour de chant.

Les artistes annabis Cheb Bibi et Salâ Benini ont également participé à cette soirée d'ouverture en interprétant plusieurs «standards» du Malouf ainsi que des Mouachahate à l'image de «Ya Shadi el Alhane» qui conqurent l'assistance d'où fusaien les youyous des nombreuses femmes présentes, venues en famille.

La soirée d'ouverture du festival, marquée également par de délicieuses chorégraphies exécutées avec beaucoup de maîtrise par les jeunes élèves de l'Ecole communale de danse classique Hassan-El-Annabi, a été mise à profit pour honorer les figures locales du Malouf et du Chaâbi que sont Bachir Yahiaoui, Ahmed Bouatit et Azzedine Bechra pour leurs précieuses contributions, dès les années 1950, au rayonnement de la musique dans l'antique Hippone.

Le 10<sup>e</sup> festival culturel national



de la chanson et de la musique citadines, ouvert en présence des autorités locales, est organisé par la direction de wilaya de la culture avec le concours du théâtre régional Azzedine-Medjoubi. La manifestation verra défiler sur scène, jusqu'au 3 juillet prochain, plusieurs grands noms de la musique Chaâbi et Andalouse.

# LIVRE NUMÉRIQUE AMAZON VEUT DOPER LA LECTURE

*En annonçant un nouveau mode de rémunération basé sur le nombre de pages lues, le géant Américain du commerce électronique fait de nouveau bouger les lignes d'un secteur dont les contours ne cessent d'évoluer.*

par Samy YACINE

Il n'en est pas à son premier coup dans le mode de l'édition numérique qu'il veut définitivement baliser à son profit ; Amazon fait encore parler de lui avec une annonce qui surprend beaucoup de monde.

Mis en place dès 2007, le programme d'autoédition d'Amazon connaît un succès indéniable, comme le souligne le quotidien français *lemonde.fr* qui note que « l'entreprise ne cesse de mettre en avant les auteurs devenus riches et célèbres grâce à lui. Les statistiques compilées chaque trimestre par l'auteur à succès autopublié Hugh Howley montrent que les auteurs indépendants dépassent les cinq plus gros éditeurs (aussi appelés Big Five) en ventes d'e-books sur Amazon. »

Alors qu'il payait jusque-là les auteurs auto-édités en fonction des volumes de téléchargements, Amazon décide de mettre à compter du 1er juillet un nouveau mode de paiement basé sur le nombre de pages lues. « Le géant du commerce en ligne a annoncé lundi 22 juin qu'il allait désormais rémunérer à la page lue les auteurs de livres publiés sans maison d'édition sur sa plateforme Kindle Direct Publishing. Ce changement sera effectif au 1er juillet », rapporte l'AFP reprise par le site du quotidien français *latribune.fr*. Alors que le système de rémunération en vigueur actuellement a été jugé favorable aux livres courts, le nouveau mode de paiement que compte instaurer Amazon risque, selon certains observa-

tours d'encourager les gros pavés et les livres à suspense qui visent à tenir le lecteur en haleine et à lui faire lire le maximum de pages. « Les écrivains auto-publiés sur Amazon vont devoir tenir leur lecteur en haleine », note *latribune.fr* qui reprend quelques passages de la communication du groupe Amazon s'expliquant sur cette nouvelle innovation marketing, en avançant, notamment : « Nous effectuons ce changement en réponse aux retours que nous avons des auteurs qui souhaitent que nous alignions mieux la rémunération sur la longueur des livres et le nombre de fois que ceux-ci sont lus. »

La méthode de rémunération actuelle des auteurs auto-édités grâce à la plateforme Kindle Direct Publishing d'Amazon tenait compte du volume des téléchargements en se basant exclusivement sur « les livres lus à plus de 10% » fait remarquer l'AFP, ajoutant que « Loué par certains auteurs, ce système était critiqué par d'autres qui faisaient valoir qu'il favorisait les livres courts. »

Alors que certains analystes redoutent une propension de ce nouveau mode de rémunération à donner une prime aux « cliff-hangers » ou les ouvrages à suspense au détriment des autres genres », d'après l'AFP, d'autres attirent l'attention sur le fait qu'il peut faire tâche d'hui et contribuer ainsi à la disparition de la rémunération forfaitaire jugée plus avantageuse pour les ouvrages à gros volume.

Amazon a donné quelques détails sur le mode de fonctionnement de ce nouveau mode de rémunération, « fondé sur un



fonds approvisionné sur une base mensuelle », d'après *latribune.fr* qui poursuit que selon « l'exemple donné par Amazon, ce fonds serait alimenté à hauteur de 10 millions de dollars pour 100 millions de pages lues par mois ». Pour faire plus simple, Amazon explique que « l'auteur d'un livre de 100 pages lues 100 fois, intégralement, gagnerait 1.000 dollars », d'après ce même site qui explique ce calcul : « 10 millions que multiplie 10.000 pages divisé par 100 millions ». »

Ainsi, peut-on lire sur le site du quotidien français *latribune.fr*, pour un auteur d'un livre de 200 pages lu entièrement 100 fois, le gain sera de 2.000 dollars. Par contre, « si le livre n'a été lu qu'à moitié, l'auteur ne recevra que 1.000 dollars », ajoute-t-il.

Le nouveau système de rémunération s'adaptera aux différents supports de lecture ; Amazon précise en effet que la longueur d'une page lue diffère selon qu'elle est consultée sur un Smartphone ou une liseuse électronique, et « une page sur Smartphone est forcément plus courte que sur liseuse électronique », fait remarquer le géant du commerce électronique.

Pour bien maîtriser tout cela, comme l'explique *lemonde.fr*, « l'entreprise va alors analyser la longueur des lignes, l'espacement des lettres, et d'autres facteurs, pour mesurer le nombre de pages que chaque lecteur parcourt. »

Ce travail de modélisation des espaces lus servira par ailleurs à mettre en place un système contre la fraude ; il s'agit du « Kindle Edition Normalized Page Count (KENPC) », qui vise à définir une page type en tenant en compte une police de caractère spécifique, la hauteur d'une ligne et l'espace entre les lignes », souligne *lemonde.fr* qui rappelle enfin que le nouveau mode de rémunération sera mis en fonction sera proposé aux ouvrages disponibles sur la plateforme Kindle Unlimited, qui travaille sur un fond documentaire de plus de 800.000 livres et des milliers de livres audio, le tout pour une souscription mensuelle de moins de 10 dollars.

## UNE RIPOSTE EUROPÉENNE ?

La bataille des formats sur le marché mondial du livre électronique ne semble pas près de se terminer. Alors que les grandes multinationales américaines, les fameuses GAFA (Google, Amazon, Facebook, Apple) tentent de marquer ce territoire par des innovations technologiques et marketing, l'Europe tente de sauver son territoire éditorial.

Cette fois c'est par une innovation de l'association américaine International Digital Publishing Forum (IDPF), que des Européens tentent de desserrer l'étreinte des GAFA.

Ce nouveau format mis en place, « Readium, est un outil qui permet de développer des formats epub dans tous les métiers de l'écrit, du livre aux magazines », nous apprend *latribune.fr* qui note surtout qu'avec lui, il n'y aura plus « la dépendance aux systèmes propriétaires : un livre acheté sur Amazon sera lu sans liseuse Kindle, chez Apple sans iPad ou

sans Kobo à la Fnac. Chacun achètera sans se soucier du support ni du vendeur : Molat à Bordeaux et Decitre à Lyon seront sur Readium ». Le quotidien français donne la parole à un patron de l'édition française, de chez Hachette Livre qui déclare : « Sur le livre, l'Europe est une des terres de bataille critiques visant à éviter la domination des sociétés technologiques utilisant des formats propriétaires. » Les éditeurs européens redoutent en effet les expériences vécues dans le monde de l'édition musicale et de la presse ; et selon ce même responsable de chez Hachette Livre, cité par *latribune.fr*, « nous refusons de produire des formats en fonction de chaque intervenant. »

C'est, de toute façon, beaucoup trop cher ; de nombreux éditeurs n'arrivent pas à suivre financièrement et il fallait éviter une crise dans le secteur. Il nous fallait absolument un format unique peu coûteux. »

## AMAZON, RENTRÉ DANS LES RANGS ?

Faisant partie des grandes multinationales soupçonnées de s'adonner à l'optimisation fiscale en Europe, Amazon semble revenir à de meilleurs sentiments. Sa direction

était jusque-là fiscalement domiciliée au Luxembourg, où il payait des clopinettes aux impôts,

magne, au Royaume-Uni, en Italie et en Espagne », ajoute ce site qui reprend le journal allemand *Süddeutsche Zeitung* selon lequel, « Amazon a commencé à payer

a annoncé il y a quelques jours "revoir la structure de son activité autour des branches locales d'Amazon EU ", note *latribune.fr*. Alors que le groupe

il décide depuis le 1er mai dernier d'assumer « ses obligations fiscales dans chaque pays où il a une branche. C'est-à-dire, pour l'instant, en Alle-

des impôts sur ses bénéfices réalisés en Allemagne, son plus gros marché en Europe avec 11 milliards d'euros de ventes engrangées en 2014. »



## Le président du Nigeria sera à Washington le 20 juillet

Le président des Etats-Unis Barack Obama recevra le 20 juillet son homologue nigérian Muhammadu Buhari pour évoquer notamment leur coopération au Nigeria contre le groupe Boko Haram, a annoncé jeudi la Maison Blanche. «Cette visite soulignera notre engagement à élargir notre partenariat avec le nouveau gouvernement du Nigeria et notre soutien au peuple nigérian», a précisé le Conseil de sécurité national de la Maison-Blanche (NSC) sur son compte Twitter.

M. Obama compte discuter avec M. Buhari de plusieurs dossiers «y compris la coopération entre les Etats-Unis et le Nigeria pour une approche régionale et globale du combat contre Boko Haram», a précisé l'exécutif américain dans un communiqué.

Le nord-est du Nigeria est le plus durement touché par l'insurrection de Boko Haram qui, avec la répression des forces de sécurité, ont fait plus de 15.000 morts depuis 2009.

M. Buhari, 72 ans, s'est donné pour priorité de venir à bout de Boko Haram mais, depuis son investiture le 29 mai, l'administration Obama avait été critiquée pour ne pas avoir programmé de visite au Nigeria lors d'un déplacement du président américain dans deux pays d'Afrique en juillet: le Kenya et l'Ethiopie, où se tiennent des élections vivement contestées.

## KENYA

### Ouverture à Nairobi d'une conférence régionale sur la lutte contre l'extrémisme violent



Une conférence régionale sur la lutte contre l'extrémisme violent s'est ouverte jeudi à Nairobi avec la participation de fonctionnaires de l'Etat, des diplomates et des experts en sécurité de quelque 40 pays. Le vice-président kényan William Ruto, s'exprimant à la session d'ouverture, a décrit l'extrémisme violent comme «la menace la plus pressante de notre temps» qui, selon lui, «alimente la propagation du terrorisme, la haine aveugle et la division».

Il a appelé la communauté internationale à parler d'une seule voix afin de perturber et de dégrader l'infrastructure terroriste qui a grandi rapidement cette décennie.

«Globalement, la radicalisation des jeunes a prospéré car les réseaux terroristes recrutent ces jeunes pour effectuer des actes terroristes. Nous devons trouver les moyens appropriés pour contrer leur message», a-t-il indiqué.

Le Kenya a accueilli cette rencontre de trois jours dans un contexte de propagation rapide des idéologies radicales qui ont alimenté le terrorisme dans ses régions côtières et septentrionales.

## BURUNDI

### L'opposition annonce le boycott des élections

L'ensemble de l'opposition a décidé de boycotter toutes les élections prévues à partir de lundi au Burundi, estimant que les conditions n'étaient pas réunies pour leur tenue, a annoncé vendredi l'un de ses responsables.

«Toute l'opposition a décidé unanimement de boycotter les élections qui ont été préparées par la Céni (la Commission électorale) et qui commencent par les communales et législatives de lundi», a déclaré Charles Nditije, cité par l'AFP.

Signée par tous les représentants de l'opposition politique, une lettre déposée en ce sens jeudi à la Céni, dénonce le calendrier fixé unilatéralement par la Céni,



en dépit des recommandations de la communauté internationale qui préconisait qu'il soit élaboré de façon consensuelle avec toutes les parties, a-t-on indiqué.

Ils refusent d'aller aux élections tant que les conditions pour les élections «paisibles, transparentes et inclusives» ne seront pas «préalablement créées». «Ces conditions ont entre

autres trait au désarmement de la milice Imbone-karure (la Ligue des jeunes du parti au pouvoir) et à la sécurisation du processus électoral et des leaders politiques et sociaux, à la réouverture des médias indépendants, le retour des réfugiés de fraîche date et des leaders politiques et de façon générale le retour à une vie sociale normale»,

précisent-ils dans leur lettre. M. Nditije a également souligné le problème de légitimité de la Céni, dont plusieurs membres ont fui en exil et désormais composée selon lui uniquement de fidèles du président Pierre Nkurunziza. Il a aussi contesté le maintien de la candidature du chef de l'Etat à la présidentielle du 15 juillet, au centre de la crise.

Le Burundi est secoué par une grave crise politique depuis l'annonce fin avril de la candidature du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat lors de la présidentielle, prévue le 15 juillet. Ses adversaires estiment sa candidature contraire à la Constitution et à l'accord d'Arusha qui avait ouvert la voie à la fin de la guerre civile burundaise (1993-2006).

## RD CONGO

### Inauguration d'une nouvelle aérogare à Kinshasa pour plus de sécurité et de confort

Le président congolais Joseph Kabila a inauguré jeudi à Kinshasa la nouvelle aérogare et la nouvelle tour de contrôle censées améliorer la sécurité aérienne et l'accueil des passagers à l'aéroport international de Ndjili, rapportent des médias.

D'un coût de 79,5 millions de dollars, l'ouvrage a été financé à 86% par la Banque africaine de développement (BAD), et à 14% par l'Etat congolais.

La nouvelle aérogare devrait entrer pleinement en service d'ici à la fin du mois de juillet.

La mise en service de la tour de contrôle est soumise, elle, à la qualification des contrôleurs aériens pour le nouveau matériel dont elle dispose et devrait intervenir avant la fin de l'année.

La nouvelle aérogare «c'est la sûreté, d'abord parce que nous avons la



possibilité de détecter les explosifs qui sont dans les bagages et fret», a-t-on précisé, ajoutant que l'automatisation permettrait d'éliminer «70% du désordre» observé dans cet aéroport.

L'aéroport de Ndjili a été ouvert en 1956, quatre ans avant l'indépendance de ce qui était alors le Congo belge.

Les infrastructures aéroportuaires du pays ont souffert des années de ga-

futes de voies de communication. begie de la dictature de Mobutu Sese Seko (1965-1997) et des deux guerres qui ont ravagé le Congo entre 1996 et 2003. Elles sont dans l'ensemble dans un état de délabrement avancé rendant périlleux les trajets en avion.

Les nouvelles installations de l'aéroport de Kinshasa procèdent d'un plan des autorités pour améliorer le transport aérien dans un pays de plus de 2 millions de km<sup>2</sup> dont de nombreuses régions sont enclavées

La RDC, dont toutes les compagnies aériennes locales sont interdites dans les ciels européen et américain, s'apprête à lancer une nouvelle compagnie publique, Congo Airways, dont le vol inaugural, un temps prévu pour le 30 juin, jour de la fête de l'Indépendance, pourrait avoir lieu en août, selon une source proche du dossier.

### L'Algérie condamne «dans les termes les plus forts» l'attaque terroriste contre un convoi humanitaire à Mogadiscio

L'Algérie a condamné vendredi, dans les «termes les plus forts», l'attaque terroriste ayant visé mercredi un convoi humanitaire émirati dans la capitale somalienne, Mogadiscio.

«Nous condamnons dans les termes les plus forts l'attaque terroriste ayant visé mercredi un convoi humanitaire de l'ambassade des Emirats arabes unis dans la capitale somalienne, Mogadiscio», a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, dans une déclaration à l'APS, en réaction à cette attaque terroriste. «Cet acte terroriste lâche constitue une grave violation du droit international humanitaire qui garantit le respect et la protection des travailleurs humanitaires qui se trou-

vent en Somalie pour apporter aide et assistance à des milliers de personnes affectées par des années de conflit», a-t-il relevé, précisant qu'il s'agit également «d'une atteinte à l'immunité du personnel diplomatique et consulaire consacrée par les Conventions et la pratique internationales», a-t-il souligné.

«Tout en exprimant notre solidarité avec le gouvernement et le peuple frère des Emirats arabes unis, nous saluons leur engagement humanitaire en Somalie et les efforts déployés pour contribuer à aléger les souffrances d'un peuple meurtri par des années de guerre et d'instabilité et ce, en dépit des risques sécuritaires et des menaces qui persistent au quotidien sur le personnel en-

gagé sur le terrain pour mener à bien cette mission», a indiqué le porte-parole. A cet égard, «nous rendons un hommage appuyé à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) qui a consenti bien des sacrifices pour faire face au terrorisme et aider au redressement du pays», a-t-il souligné. «L'Algérie qui a pris pleinement ses responsabilités aux plans arabe et africain et qui n'a manqué à aucun des engagements pris dans le cadre des efforts internationaux visant à rétablir la stabilité et à retrouver la paix en Somalie, renouvelle son soutien et son appui à toutes les initiatives concourant à atteindre cet objectif, notamment celles menées par l'Union africaine et la Ligue arabe», a ajouté le porte-parole.



## La nouvelle flottille internationale débute son périple vers Gaza pour briser le blocus israélien

La «Flottille de la Liberté III», transportant des militants de plus de 20 pays, a débuté vendredi son périple depuis la Crète en Grèce pour tenter de briser le blocus maritime israélien sur la bande de Gaza, cinq ans après une tentative similaire qui s'était soldée par un raid meurtrier de l'armée d'occupation israélienne.

Venus de différents ports européens, les bateaux ont rejoint ces derniers temps le sud de la Crète, d'où la flottille est partie vendredi matin.

Au total, ce sont cinq bateaux transportant environ 70 personnes, dont des élus, venant de plus de 20 pays qui font route vers la bande de Gaza, selon la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine.

Ainsi, au moins un parlementaire européen, le député arabe israélien Bassel Ghattas ainsi que l'ex-président tunisien, Moncef Marzouki, espèrent se rendre sur la côte gazaouie.

La «Flottille de la Liberté III» doit amener d'ici la fin du mois ces militants pro-palestiniens à Gaza, où 1,8 million de personnes vivent dans des conditions honteuses et dignes d'une prison à cause du siège militaire imposé par Israël.

Attirer l'attention sur le blocus terrestre, aérien et maritime imposé par Israël à la bande de Gaza, telle est le but de cette flottille, alors qu'ac-



tulement, il est ainsi impossible de s'éloigner de plus de six miles nautiques de Gaza (même pour les pêcheurs palestiniens), ou de pénétrer dans les eaux gazaouies, sous peine d'essuyer des tirs de la marine israélienne.

Pour les détracteurs du blocus, seule la levée totale et sans condition du blocus permettra de reconstruire l'enclave palestinienne afin d'y éviter un nouvel embrasement.

«Finalement, nous sommes à bord du bateau suédois pour la liberté, le Marianne, et nous sommes en route pour Gaza», a annoncé le député arabe israélien Bassel Ghattas sur sa page Facebook.

Un autre militant sur le Marianne, Dror Feiler, un Suédois a indiqué à une radio arabe israélienne que l'un des navires de la flottille avait été victime d'un sabotage mené par des «professionnels» et qu'une hélice avait dû être réparée avant le

départ. «Il y a des forces mauvaises qui essaient de nous stopper», a-t-il affirmé.

La flottille a affirmé vendredi, dans un communiqué, que son objectif était «de mettre en lumière les violations des droits de 1,8 million de Palestiniens vivant dans la plus grande prison à ciel ouvert du monde».

Des militants pro-Palestiniens essaient de manière répétée de briser le blocus par la Méditerranée. A plusieurs reprises, la marine israélienne a repoussé des flottilles anti-blocs, mais en mai 2010, elle lançait un raid sur le bateau «Mavi Marmara», qui a fait 10 morts, tous des Turcs.

Cette flottille se dirige vers Gaza alors que la dernière agression militaire israélienne, durant l'été 2014, a tué près de 2.200 Palestiniens, et détruit les maisons de plus de 100.000 Gazaouis.

## L'ONU débloque des fonds supplémentaires face à la dégradation de la situation humanitaire au Yémen

Le Bureau des Nations Unies de la coordination des affaires humanitaires (Ocha) a annoncé jeudi qu'il envisageait de débloquer des fonds supplémentaires d'urgence afin de venir en aide aux millions de civils yéménites pris au piège par les combats.

Le secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Stephen O'Brien, a annoncé la mise à disposition de 25 millions de dollars supplémentaires par le Fonds central des Nations Unies pour les interventions d'urgence (Cerf),

selon un communiqué de presse rendu public à New York.

Ces fonds seront destinés à soutenir des opérations de sauvetage dans le pays, y compris l'apport de nourriture, de carburant, de médicaments, de matériel d'urgence, d'eau potable et de soins de santé aux Yéménites qui en ont besoin.

«Des civils innocents au Yémen paient un lourd tribut», a déploré M. O'Brien. «Ils font face à des raids aériens quotidiens, à des bombardements et à des combats, alors que les stocks de médicaments, de carburant et

de nourriture sont épuisés et que les services de base se sont effondrés», a-t-il ajouté.

La situation humanitaire au Yémen se détériore de jour en jour, malgré les efforts continus des Nations Unies pour aider les parties prenantes yéménites à parvenir à une solution politique à la crise. «Le conflit au Yémen s'est intensifié depuis mars de cette année, et aujourd'hui plus de 21 millions de Yéménites - un chiffre impressionnant représentant 80% de la population du pays - ont besoin d'une assistance humanitaire», a constaté

le secrétaire général adjoint.

En dépit de ces immenses défis et des graves problèmes de sécurité sur le terrain, les organismes de secours travaillent durablement pour atteindre les personnes dans le besoin, a déclaré M. O'Brien, ajoutant que l'allocation du Cerf aidera à augmenter les services aériens d'acheminement de l'aide et à améliorer les installations portuaires.

Depuis 2007, a rappelé le secrétaire général adjoint, les agences humanitaires présentes au Yémen ont perçu 107 millions de dollars du Cerf.

## KOWEÏT Au moins 13 morts dans un attentat contre une mosquée revendiqué par Daech

Au moins 13 personnes sont mortes vendredi dans un attentat revendiqué par le groupe autoproclamé Etat islamique (EI, Daech) contre une mosquée au Koweït, ont indiqué les secours. L'attaque a été perpétrée pendant la grande prière dans la mosquée Al-Imam al-Sadeq à Koweït City, au second vendredi du mois de jeûne sacré du ramadan. Selon les secours, outre les 13 morts, 25 personnes ont été hospitalisées. Dans un communiqué, la «Province de Najd», qui s'est récemment manifestée comme la branche saoudienne de l'EI, affirme qu'un kamikaze, Abou Souleiman al-Muwahhid, a perpétré l'attentat contre une mosquée. La «Province de Najd» avait revendiqué en mai deux attentats meurtriers contre les chiites en Arabie Saoudite.

## YÉMEN

### Le président Hadi réitere l'engagement de son gouvernement à poursuivre ses efforts de paix

Le président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi a réitéré, jeudi à Ryad, l'engagement de son gouvernement à poursuivre ses efforts pour le retour de la paix et de la stabilité au Yémen. M. Mansour Hadi, qui tenait une réunion avec ses conseillers, des membres de son gouvernement, de partis politiques yéménites et de la délégation ayant pris part à la conférence de Genève, a souligné que «le gouvernement ne ménagera aucun effort en vue du retour de la sécurité et de la stabilité au Yémen». Il a, en outre, relevé

que les membres de la délégation des milices houthies et des partisans de l'ancien président Abdellah Salah à la conférence de paix, tenue récemment à Genève, avaient tout fait pour faire échouer les efforts internationaux visant le retour de la stabilité au Yémen et la mise en œuvre de la résolution du Conseil de sécurité 2216. Le Président yéménite a également exhorté l'ensemble des forces politiques du Yémen à placer les intérêts du pays au dessus des intérêts personnels étroits et sectaires.

## NUCLÉAIRE IRANIEN Des questions «importantes et essentielles» sur le nucléaire iranien toujours non résolues



Des questions de divergence «importantes et essentielles» existent toujours dans les négociations entre l'Iran et les pays du groupe 5+1 des grandes puissances sur le dossier nucléaire, a déclaré une source proche des négociateurs iraniens.

«Il est vrai que des progrès ont été réalisés et que des parenthèses ont été effacées dans une partie considérable du texte de l'accord final, mais les parenthèses qui restent concernent toutes des questions de divergence importantes et essentielles», a déclaré cette source citée, par l'agence de presse Irna. La nature de ces questions n'a pas été précisée, mais selon les médias iraniens elles concernent le calendrier pour la levée des sanctions, l'inspection des sites militaires, la perspective du programme nucléaire iranien et la taille du programme de recherche du pays.

L'Iran et les grandes puissances réunies au sein du groupe «5+1» (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne) ont entamé cette fin de semaine à Vienne la dernière phase du marathon diplomatique pour solder le dossier nucléaire iranien.

Après de longues années de tensions et 20 mois de discussions acharnées, ils vont s'efforcer de mettre le point final à un accord souvent qualifié d'historique. Le délai limite est mardi 30 juin, mais ces négociations pourraient se prolonger au-delà de l'échéance, avait indiqué jeudi un diplomate américain.

## Les négociations pourraient se prolonger après la date butoir

Les négociations internationales pour trouver un accord sur le programme nucléaire iranien pourraient se prolonger au-delà de l'échéance fixée au 30 juin, a indiqué jeudi un diplomate américain.

«On ne le fera peut-être pas pour le 30 juin, mais on en sera proche», a confié ce haut responsable du département d'Etat à la veille du départ pour Vienne de son ministre John Kerry, pour participer à la dernière ligne droite des tractations entre les grandes puissances et l'Iran.

«Ce qui compte, c'est le contenu de l'accord et il faut qu'il soit bon», a défendu le responsable américain, dont le gouvernement martèle depuis des mois qu'il cherche «un bon accord, pas n'importe quel accord».

L'Iran et les grandes puissances réunies au sein du groupe «5+1» (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne) ont entamé cette fin de semaine à Vienne la dernière phase du marathon diplomatique pour solder le dossier nucléaire iranien, l'un des plus épiniers des relations internationales contemporaines.

Après de longues années de tensions et 20 mois de discussions acharnées, ils vont s'efforcer de mettre le point final à un accord souvent qualifié d'historique.

Le délai limite est mardi 30 juin, et le succès n'est en rien garanti.

Leur objectif commun: garantir pour l'avenir que le programme nucléaire de la République islamique sera uniquement civil, en échange d'une levée des nombreuses sanctions internationales qui entravent depuis 2005 l'économie iranienne.



## Entretien téléphonique entre Poutine et Obama sur l'Ukraine, et le Moyen-Orient

Le président russe Vladimir Poutine eu un entretien téléphonique jeudi avec son homologue américain Barack Obama sur les développements au Moyen-Orient, notamment liés au groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech), et la situation en Ukraine, a indiqué la Maison-Blanche dans un communiqué.

Les deux chefs d'Etat ont également discuté de la «situation de plus en plus dangereuse en Syrie», et souligné l'importance de maintenir «l'unité» des puissances internationales dans les tractations avec l'Iran sur son programme nucléaire. L'Iran et le groupe «5+1» (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne) entrent cette fin de semaine à Vienne, sans garantie de succès, dans la dernière ligne droite d'un marathon de négociations pour solder le très épique dossier nucléaire iranien avant la date butoir du 30 juin. Par ailleurs, selon la Maison Blanche, les deux hommes ont évoqué «la nécessité» de contrecarrer le groupe ultra-radical Etat islamique, qui contrôle des pans entiers de territoires en Irak et en Syrie.

De son côté, Barack Obama a de nouveau insisté sur le fait que Moscou se devait de «respecter ses engagements» dans le cadre des accords de Minsk pour régler le conflit en Ukraine. Il s'agit en particulier pour la Russie «de retirer la totalité des troupes et des équipements russes déployés sur le territoire ukrainien», a relevé l'exécutif américain.

Moscou nie être impliquée dans ce conflit entre Kiev et des séparatistes pro-russes, qui a fait plus de 6.400 morts depuis avril 2014.

## Discussions «stratégiques» entre l'Egypte et les Etats-Unis fin juillet

L'Egypte et les Etats-Unis tiendront des «discussions stratégiques» les 28 et 29 juillet, a annoncé jeudi la présidence au Caire.

Les Etats-Unis ont levé fin mars le gel de leur assistance militaire de 1,3 milliard de dollars par an au Caire, tout en continuant de dénoncer la «répression» frappant les partisans de l'ancien président Mohamed Morsi destitué par l'armée en juillet 2013.

Le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi, qui s'est entretenu par téléphone avec le chef de la diplomatie américaine John Kerry, a annoncé «la tenue de nouvelles discussions stratégiques entre l'Egypte et les Etats-Unis les 28 et 29 juillet», a indiqué la présidence dans un communiqué.

M. Sissi, ex-chef de l'armée «a dit attendre de ces discussions qu'elles enrichissent les relations stratégiques des deux pays dans différents domaines», d'après la même source.

De son côté, M. Kerry «s'est réjoui de renconter prochainement le président, dans le but de discuter de nouvelles idées pour faire avancer les efforts de paix au Moyen-Orient», selon le communiqué de la présidence égyptienne. Il a souligné «l'expertise profonde de l'Egypte concernant la résolution de la cause palestinienne». Les efforts de paix entre Israéliens et Palestiniens sont au point mort depuis l'échec d'une initiative diplomatique américaine en avril 2014.

## DANS UN RAPPORT PUBLIÉ PAR LA CHINE La situation des droits de l'Homme aux Etats-Unis épingle

**La situation des droits de l'Homme aux Etats-Unis est épingle par un rapport publié vendredi par le Bureau de l'Information du Conseil des Affaires d'Etat de Chine s'appuyant sur des informations diffusées par des médias américains, des études et enquêtes émanant de différentes structures officielles américaines.**

Le rapport intitulé «L'état des droits de l'homme aux Etats-Unis en 2014», pointe du doigt notamment la discrimination raciale, le chômage, la violence domestique, les meurtres arbitraires, l'usage répandu des armes à feu, mais aussi la pauvreté qui reste élevée.

Selon le rapport, les préjugés raciaux dans l'application de la loi et le système judiciaire sont très distincts et les Afro-Américains sont davantage susceptibles d'être victimes de fusillades commises par la police américaine. Le cas de l'incident survenu à Ferguson a exposé la particularité, la gravité et la complexité des problèmes à l'égard des droits de l'homme aux Etats-Unis provoqués par la discrimination raciale institutionnelle du pays, indique le document.

L'année 2014 marque le 50e anniversaire de la promulgation du Civil Rights Act de 1964. Cependant, selon une enquête menée par le Pew Research Center, seulement 45% des Américains ont déclaré que les Etats-Unis avaient fait des progrès importants en matière d'égalité raciale depuis cet événement.

Selon une autre enquête, 46% des Américains ont déclaré qu'il y aurait toujours beaucoup de préjugés et de discriminations, selon le rapport.

En 2014, le nombre total des crimes violents à Los Angeles a augmenté de 7,6% début octobre, par rapport à la même période en 2013, selon le rapport cité par le Los Angeles Times.

En outre, la violence liée aux armes à feu aux Etats-Unis a été très répandue, indique le rapport, ajoutant que l'on estime à 1,7 million le nombre de membres de gangs sur l'ensemble du territoire.

L'usage répandu des armes à feu n'a pas été contenu, bien que le FBI ait lancé des contrôles fédéraux pour interdire aux fugitifs et criminels d'acheter des armes à feu, les autorités locales



chargées d'appliquer la loi n'ont pas signalé de mandats d'arrêt à la base de données utilisée pour contrôler les acheteurs d'armes à feu, selon le rapport, citant le USA Today.

Selon des statistiques, l'usage des armes à feu a été à l'origine d'environ 69% des meurtres, de 40% des vols et de 21,6% des agressions graves aux Etats-Unis.

Sur un autre volet, celui de la pauvreté, plus de 14,5% des Américains (environ 45 millions) vivaient sous le seuil de pauvreté en 2013, dont 27,2% étaient des Afro-Américains (environ 11 millions), indique le rapport, en citant le Huffington Post.

Près d'un New-Yorkais sur cinq, soit 1,4 million de personnes, s'est appuyé sur les banques alimentaires et les soupes populaires de la ville pour se nourrir. Cela a représenté une croissance de 200.000 personnes en cinq ans, indique le rapport, citant le New York Daily News.

Le nombre de personnes sans domicile a dépassé les 610.000 aux Etats-Unis en 2014, dont un grand nombre sont des enfants, des jeunes et des vétérans, et les conditions fondamentales de survie pour les personnes sans domi-

nicile se sont détériorées, explique le rapport.

Citant des données publiées par le Bureau des statistiques sur l'emploi, le rapport indique en outre que le taux de chômage des Etats-Unis en janvier 2015 a atteint 5,7%, avec quelque neuf millions de personnes sans emploi.

Parallèlement, l'inégalité des revenus n'a pas cessé d'augmenter.

Au cours de la dernière décennie, les revenus des Américains les plus riches ont augmenté de 86%, tandis que les revenus de tous les autres ont augmenté d'un peu plus de 6%, selon le rapport.

En 2013, la différence de revenu entre les riches et les pauvres aux Etats-Unis a été la plus élevée de ces 80 dernières années, explique le rapport, en citant le Washington Post.

Sur un autre chapitre qui n'est pas des moindres, la violence domestique, le rapport parle de près d'un million de personnes violencées aux Etats-Unis.

Le nombre d'incidents liés à la violence domestique était de l'ordre de 960.000 par an, et les femmes représentent 85% des victimes de ce type de violence, ajoute le texte s'appuyant sur les données publiées par le département américain de la Justice.

## CHINE

### Plus de deux milliards d'euros de la loterie nationale détournés

Plus de deux milliards d'euros générés par la loterie nationale chinoise - soit un quart du total des fonds levés en deux ans - ont été détournés au profit de responsables, a rapporté vendredi la presse chinoise.

De 2012 à 2014, 16,9 milliards de yuans (2,4 milliards d'euros) ont ainsi atterrissé dans les poches de responsables qui s'en sont servi à des fins diverses, telles que l'achat de véhicules ou des voyages à l'étranger, selon un audit réalisé à la fin de l'an dernier.

Lancée en 1987 par l'Etat, la loterie constitue une exception en Chine où les jeux d'argent sont en principe interdit,

en dépit de leur très ancienne popularité. Plusieurs systèmes de tirage hebdomadaire existent, dont le grattage et les paris sur les matches de football.

A l'heure d'une large campagne anti-corruption dans les rangs du Parti communiste chinois, le quotidien officiel *China Daily*, citant le rapport dudit, a précisé que les fonds levés ont été «siphonnés ou détournés pour l'achat et l'ouverture de bâtiments officiels», «l'organisation de voyages à l'étranger pour des officiels» ou l'achat de voitures. Le journal ne précise pas si des sanctions ont été prises et indique seulement que des «blâmes» ont été distri-

bués, tandis qu'un total 14,5 milliards de yuans (deux milliards d'euros) avaient été récupérés ou restitués à l'Etat à la date du 31 mai.

Depuis son lancement, la loterie nationale chinoise a rapporté environ 2.000 milliards de yuans (soit 291 milliards d'euros) à l'Etat, selon la presse officielle.

Les revenus de la loterie sont censés financer des projets sociaux mais nombre des 18 provinces et des 228 points de vente de loterie inspectés ont été mis en cause pour leur manque de transparence et la distribution des fonds à leurs propres employés, selon l'audit.

## Washington dénonce les «atrocités» des groupes armés

Les Etats-Unis ont dénoncé jeudi dans leur rapport annuel mondial sur les droits de l'homme les «atrocités» et la «brutalité» des groupes armés, au premier rang desquels l'Etat islamique (Daech), Al-Qaïda et Boko Haram.

Ce volumineux document publié chaque année par le département d'Etat pointe en général les violations des droits de l'homme perpétrées par les gouvernements.

Mais l'édition 2014 a mis l'accent sur les «acteurs non étatiques», ce que Washington appelle «des organisations terroristes comme l'EI, Al-Qaïda dans la Péninsule arabe, Al-Qaïda au Maghreb islamique, Boko Haram (ou) les shebab» somaliens. «On se souviendra de l'année 2014 comme celle des atrocités commises par des acteurs non étatiques.

La brutalité de ces acteurs est l'une des tendances notables» du rapport annuel sur les droits de l'homme, dont cette édition est rendue publique avec quatre mois de retard.

En dévoilant ce document, le secrétaire d'Etat John Kerry a souligné que les groupes armés n'avaient «non seulement aucune considération pour les droits de l'homme (mais) aucune considération pour la vie humaine. Point à ligne».

«Nous avons vu des groupes comme l'EI brûler vifs des êtres humains, décapiter de manière barbare des prisonniers, réduire des jeunes filles en esclavage et exécuter des innocents», a écrit le chef de la diplomatie américaine dans la préface du rapport.

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA D'ILLIZI  
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE  
N.E.F : 098433015003341

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété. La Direction de l'Administration locale de la wilaya d'Illizi, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres N°68/2015 en date du 2015/05/23. Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, il a été décidé l'attribution provisoire du projet :

Fourniture et pose et mise en service (transformateur 400 kva + groupe électrogène 400 kva) à profit nouveau siège de daïra Djaret.

Suivant tableau au-dessous :

N°	Projet	Nom de l'entreprise	N.F	Montant proposé (DA)	Montant corrigé (DA)	Note globale /100	Délai	OBS.
01	Fourniture et pose et mise en service (transformateur 400 kva + groupe électrogène 400 kva) à profit nouveau siège de daïra Djaret.	ENT M.NEHEZB ET FILS SNC EQUIP ELECTRIQUES ET HYDRAULIQUES	000660108530083	10,497,240,00	10,497,240,00	95,67	30 jours	Le soumissionnaire mieux noté.

Les soumissionnaires peuvent consulter la notation de leur offre dans un délai de trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens ou le BOMOP.

Les soumissionnaires peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens.

DK NEWS

Anep : 332 710 du 27/06/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU  
DAIRA DE TIZI-GHENIFF  
COMMUNE DE M'KIRA

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°03/2015 N.I.F DE LA COMMUNE M'KIRA :

0 984 1526 51256 21

Projet : Ouverture et aménagement d'une piste reliant le village EL-HEMMAM au chef lieu de la commune sur 3000 ML.

Le Président de l'Assemblée Populaire Commune de M'kira, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation du projet : Ouverture et aménagement d'une piste reliant le village EL-HEMMAM au chef lieu de la commune sur 3000 ML .

Les entreprises titulaires du certificat de qualification et classification professionnelle dans le domaine travaux publics ( activité principale), peuvent relier le cahier des charges auprès du bureau des marchés contre paiement de la somme de 1 000,00 DA.

La durée de préparation des offres est fixée à 08 jours à compter de la date de la première parution dans la presse nationale ou dans le BOMOP.

Conformément aux dispositions de l'article 51 de Décret Présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, les soumissions doivent comporter deux (02) offres :

Une (01) « technique » et l'autre « financière ».

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, ne comportant que la mention : « Offre Technique » ou « Offre Financière » selon le cas.

Les deux (02) enveloppes, sont mises dans une 03ème enveloppe anonyme, ne comportant que la mention « Soumission à ne pas ouvrir ». Avis d'appel d'offres national restreint portant : « Ouverture et aménagement d'une piste reliant le village EL-HEMMAM au chef lieu de la commune sur 3000 ML ».

### A- L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENDRA :

- Une déclaration à soucrire dûment remplie, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire suivant modèle ci-joint.
- Une déclaration de probité dûment renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire suivant modèle ci-joint.
- Le certificat de qualification et de classification de l'entreprise soumissionnaire, dans le domaine travaux publics délivré par l'autorité compétente.
- Copie de l'extrait registre de commerce délivré par le C.N.R.C.
- Statut de l'entreprise
- Extrait de rôle opéré ou avec échéancier en cours de validité.
- L'original de l'extrait de casier judiciaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant lorsqu'il s'agit d'une société datant de moins de 03 mois
- Attestation de mise à jour CNAS, CASNO, et CACOBATHP
- La liste des moyens matériels à mettre à la disposition du projet dûment justifiés par des cartes grises, factures d'achat ou contrat de location notarié (selon le cas)
- La liste des moyens humains à mettre à la disposition du projet, dûment justifiés par des attestations d'affiliation individuelle à la CNAS, déclaration annuelle, diplôme et expérience justifiée pour l'encadrement technique.
- Le planning d'exécution des travaux contractuels
- le numéro d'identification fiscale (NIF)
- Les références bancaires (RIB)
- Les références professionnelles dûment justifiées par des attestations de bonne exécution des travaux similaires délivrées par les services contractants des trois dernières années ( 2011 - 2012-2013 ).
- Les bilans financiers de l'entreprise soumissionnaire des trois derniers exercices (2011-2012-2013) dûment certifiée par un commissaire aux comptes ou par un expert comptable et visés par les services des impôts
- Attestation du dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales de droit algérien délivrée par le C.N.R.C
- Le cahier des charges dûment paraphé par le soumissionnaire portant dans sa dernière page la mention il lu et accepté.

N.B : Toutes les pièces doivent être en cours de validité.

La certification conforme à l'original des documents délivrés par l'administration publique sont abrogées conformément au décret exécutif n° 14-36SDU (5/12/2014)

### B- L'OFFRE FINANCIERE CONTIENDRA :

- La lettre de soumission dûment renseignée, signée daté et cacheté par le soumissionnaire suivant modèle ci-joint.
- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné (prix unitaire en chiffres et en lettres) signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.
- Le devis estimatif et quantitatif, dûment renseigné signé daté et cacheté par le soumissionnaire.

Le délai de préparation des offres est fixé à 10 jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou la presse nationale.

Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de délai de préparation des offres, au plus tard à 10h 00 mn.

Les soumissions doivent être déposées au niveau du secrétariat général de la commune. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La durée de validité des offres égale à la durée de préparation des offres augmentée de (03) trois mois, soit 100 jours à compter de la date du dépôt des offres.

L'ouverture des plis interviendra en séance publique le jour du dépôt des offres à 10h30 et les soumissionnaires intéressés sont invités à y assister.

\*Le dossier de candidature au concours doit comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite de participation
- Deux (02) photos d'identité
- Une Copie certifiée conforme à l'original de la carte nationale d'identité
- Une Copie certifiée conforme à l'original du titre de diplôme requis ou du niveau d'études et/ou de formation
- Une copie de l'attestation certifiée conforme à l'original justifiant la situation du candidat vis-à-vis des obligations du service national
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin n°3) en cours de validité (moins de 03 mois)

\*Les candidats participant au concours sur titre doivent compléter leurs dossiers par :

- Relevé de note de la dernière année des études.
- Attestation de travail pour l'expérience professionnelle.

\*Les candidats définitivement admis au concours compléteront leurs dossiers par les pièces suivantes :

- Un certificat de nationalité
- Une fiche familiale, le cas échéant ;
- Deux (02) Certificats médicaux (médecine générale et pneumo-phtisiologie), attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé ;
- Quatre (04) photos d'identité ;

QMS : Les dossiers complets doivent être transmis ou déposé, dans un délai de 15 jours à partir de la première parution sur le journal, à la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure Des Travaux Publics - Rue Sidi Gaidi - Kouba - Alger BP 32.

DK NEWS

Anep : 332 792 du 27/06/2015

Anep : 332 834 du 27/06/2015

## PROGRAMME DU JOUR



06:00 Série TV : Petits secrets entre voisins  
 06:30 Culture Infos : TFou  
 08:10 Culture Infos : Téléshopping samedi  
 10:10 Culture Infos : L'affiche de la semaine  
 10:25 Culture Infos : Tous ensemble  
 11:10 Autre : Les douze coups de midi  
 12:45 Autre : Météo  
 12:50 Culture Infos : L'affiche du jour  
 13:00 Autre : Journal  
 13:20 Culture Infos : Reportages  
 15:15 : Camping Paradis  
 17:00 Série TV : Nos chers voisins  
 17:50 Culture Infos : 50mn Inside  
 19:05 Culture Infos : 50mn Inside  
 19:50 Culture Infos : Là où je t'emmène-  
 rai  
 19:55 Autre : Météo  
 20:00 Autre : Journal  
 20:30 Culture Infos : Du côté de chez vous  
 20:35 Autre : Tirage du Loto  
 20:40 Autre : Météo  
 20:45 Série TV : Nos chers voisins  
 20:55 Autre : Les enfants de la télé  
 23:00 Série TV : New York Unité Spéciale



06:05 Série TV : Talons aiguilles et bottes de paille  
 06:25 Série TV : Talons aiguilles et bottes de paille  
 06:54 : Champions de France  
 06:55 Autre : Journal  
 07:00 Culture Infos : Télématin  
 09:50 Série TV : Fais pas ci, fais pas ça  
 10:50 Autre : Un mot peut en cacher un autre  
 11:25 Autre : Les Z'amours  
 11:55 Autre : Tout le monde veut prendre sa place  
 12:45 Culture Infos : Point route  
 12:50 Culture Infos : Ma maison s'agrandit & se rénove  
 12:55 Autre : Météo 2  
 13:00 Autre : Journal  
 13:20 Culture Infos : 13h15, le samedi...  
 13:54 Autre : Météo 2  
 13:55 Autre : Météo des plages  
 14:00 Culture Infos : Mon Envoyé spécial  
 14:45 Culture Infos : Non élucidé  
 16:25 Culture Infos : Secrets d'histoire  
 18:10 Autre : Pyramide  
 18:50 Autre : Mot de passe  
 19:20 Autre : Mot de passe  
 19:55 Autre : Météo 2  
 20:00 Autre : Journal  
 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi  
 20:45 Série TV : Parents mode d'emploi  
 20:49 Culture Infos : 40 ans sur les Champs  
 20:51 Autre : Météo 2  
 20:53 Autre : Météo des plages  
 20:55 Autre : Fort Boyard  
 23:10 Autre : On n'est pas couché



06:00 Autre : EuroNews  
 06:35 Culture Infos : Des baskets dans l'assiette  
 06:39 : Popeye  
 06:44 : Popeye  
 06:50 : Garfield & Cie  
 07:02 : Garfield & Cie  
 07:14 : Garfield & Cie  
 07:26 : Garfield & Cie  
 07:38 : Garfield & Cie  
 07:54 Série TV : Les as de la jungle à la rescousse  
 08:05 Série TV : Les as de la jungle à la rescousse  
 08:15 Culture Infos : Samedi Ludo  
 08:20 : Titi et le tour du monde en 80 chats  
 09:32 Série TV : Scooby-Doo, Mystères Associés  
 09:58 : Les lapins crétins : invasion  
 10:05 : Les lapins crétins : invasion

10:11 : Les lapins crétins : invasion  
 10:18 : Les lapins crétins : invasion  
 10:28 : Les lapins crétins : invasion  
 10:35 : Les lapins crétins : invasion  
 10:42 : Les lapins crétins : invasion  
 10:52 Série TV : Zip Zip  
 11:03 Série TV : Zip Zip  
 11:18 : Bob l'éponge  
 11:41 Cinéma : En sortant de l'école  
 11:50 Culture Infos : Consomag  
 11:55 Autre : Météo  
 12:00 Autre : 12/13 : Journal régional  
 12:25 Autre : 12/13 : Journal national  
 12:55 Culture Infos : Météo à la carte  
 13:25 Autre : Les grands du rire  
 15:00 Autre : En course sur France 3  
 15:20 Sport : Cyclisme  
 16:50 Culture Infos : Expression directe  
 16:55 Culture Infos : Les carnets de Julie  
 17:55 Autre : Questions pour un super champion  
 19:00 Autre : 19/20 : Journal régional  
 19:30 Autre : 19/20 : Journal national  
 20:00 Autre : Météo  
 20:05 Culture Infos : Tout le sport  
 20:10 Culture Infos : Ma maison s'agrandit & se rénove  
 20:15 Autre : Météo régionale  
 20:20 Série TV : Zorro  
 20:45 Autre : Météo des plages  
 20:50 Série TV : Crimes et botanique  
 21:40 Série TV : Crimes et botanique  
 22:30 Autre : Météo  
 22:35 Autre : Soir 3  
 23:00 Série TV : Enquêtes réservées  
 23:50 Série TV : Enquêtes réservées

**CANAL+**

06:25 Série TV : The Spoils of Babylon  
 06:45 Série TV : The Spoils of Babylon  
 07:11 Série TV : Filles d'aujourd'hui  
 07:15 Série TV : Filles d'aujourd'hui  
 07:19 Autre : Les Guignols de l'info  
 07:25 Autre : Zapping  
 07:35 Autre : Le petit journal  
 08:05 Cinéma : Les combattants  
 09:40 Culture Infos : Le tube  
 10:20 Série TV : True Detective  
 11:10 Série TV : True Detective  
 12:09 Culture Infos : L'oeil de Links  
 12:13 Autre : La météo  
 12:15 Culture Infos : La table de Mimi  
 12:45 Autre : Le JT  
 13:00 Autre : Zapping  
 13:10 Culture Infos : Le tube  
 13:55 Culture Infos : L'effet papillon  
 14:30 Cinéma : Les gardiens de la galaxie  
 16:30 : Le journal des jeux vidéo  
 16:55 Cinéma : Edge of Tomorrow  
 18:45 Autre : Zapping  
 18:55 Autre : Le JT  
 19:10 Culture Infos : Salut les Terriens !  
 20:30 Autre : Made in Groland  
 20:57 Culture Infos : A propos du film  
 20:59 Cinéma : Black Storm  
 22:25 Série TV : Hard  
 22:55 Série TV : Hard  
 23:20 Série TV : Hard  
 23:52 Culture Infos : Plateau séance interdite  
 23:53 Cinéma : The Baby

**M6**

06:00 Autre : M6 Music  
 08:10 Culture Infos : M6 boutique  
 10:30 Culture Infos : Cinésex  
 10:40 : Storage Wars : enchères surprises  
 11:10 Autre : L'amour est dans le pré  
 12:40 Autre : Météo  
 12:45 Autre : Le 12.45  
 13:05 Autre : Les rois du camping  
 17:30 Culture Infos : Un trésor dans votre maison  
 18:35 Culture Infos : Un trésor dans votre maison  
 19:40 Autre : Météo  
 19:45 Autre : Le 19.45  
 20:10 Série TV : Scènes de ménages  
 20:55 Série TV : The Glades  
 21:45 Série TV : The Glades  
 22:40 Série TV : The Glades  
 23:30 Série TV : The Glades

## TÉLÉ

## La sélection



20h55

## Les enfants de la télé



## Résumé

Il y a vingt ans naissait « Les Enfants de la télé ». Durant deux décennies, Arthur et ses invités ont donné rendez-vous aux téléspectateurs pour les divertir le temps d'une émission. À l'occasion de ce 20e anniversaire, Arthur et Nikos Aliagas présentent une soirée inédite en compagnie de très nombreuses personnalités, comme Florence Foresti, Gad Elmaleh, Dany Boon, Elie Semoun, Pierre Palmade, Claudia Tagbo, Michaël Youn, Sandrine Quétier ou Jean-Marie Bigard. Plus de trente stars sont ainsi présentes autour des deux animateurs pour fêter cet anniversaire. Au menu de l'émission : 20 ans de stars, de joies, d'émotions et de dérapages, de bafouillages, de délires ou encore de musique, et des fameuses casseroles.



20h45

## Fort Boyard



## Résumé

Une équipe composée, notamment, de gagnantes du concours Miss France prend d'assaut le fort. Elles jouent pour le compte de la Fondation Avec, qui lutte contre le cancer et mène des actions destinées à améliorer le confort et la qualité de vie des malades au quotidien. Depuis 2000, cette organisation s'investit dans la recherche et mobilise la communauté internationale. Pour relever les nombreux défis qui les attendent, les Miss doivent faire preuve de courage, de sang-froid et de sagesse, et bravent des personnages plus étranges les uns que les autres. Derrière masques et maquillages, on retrouve, entre autres, Fauve Hautot, Pascal Olmeta, Brahim Zaïba, Ariane Brodier, Élodie Gossuin-Lacherie, Moundir et Delphine Wespiser, mais aussi Éric Antoine, Vincent C, et les frères Bogdanoff, impatients de les affronter au cours d'épreuves spectaculaires.



19h30

## Crimes et botanique



## Résumé

Édouard Crouzel, maire de Charmigny, a décidé de faire de sa commune le plus beau village fleuri de sa région. Il fait appeler à Laure et Marjolaine pour coordonner les travaux de fleurissement. Mais dès leur arrivée, les deux paysagistes découvrent que toute une partie du village est hostile à ce projet. Quand le maire est retrouvé mort, abattu d'un coup de fusil, les deux botanistes enquêtent. Tout laisse à penser que Mickaël, un jeune chasseur qui l'a menacé en public, est l'auteur du crime. La communauté des chasseurs voit d'un très mauvais œil la suppression de ses subventions au profit des aménagements en projet...



20h55

## Black Storm



## Résumé

Les habitants de la petite ville américaine de Silverton tentent de survivre à une tempête terrible et à des tornades.



20h50

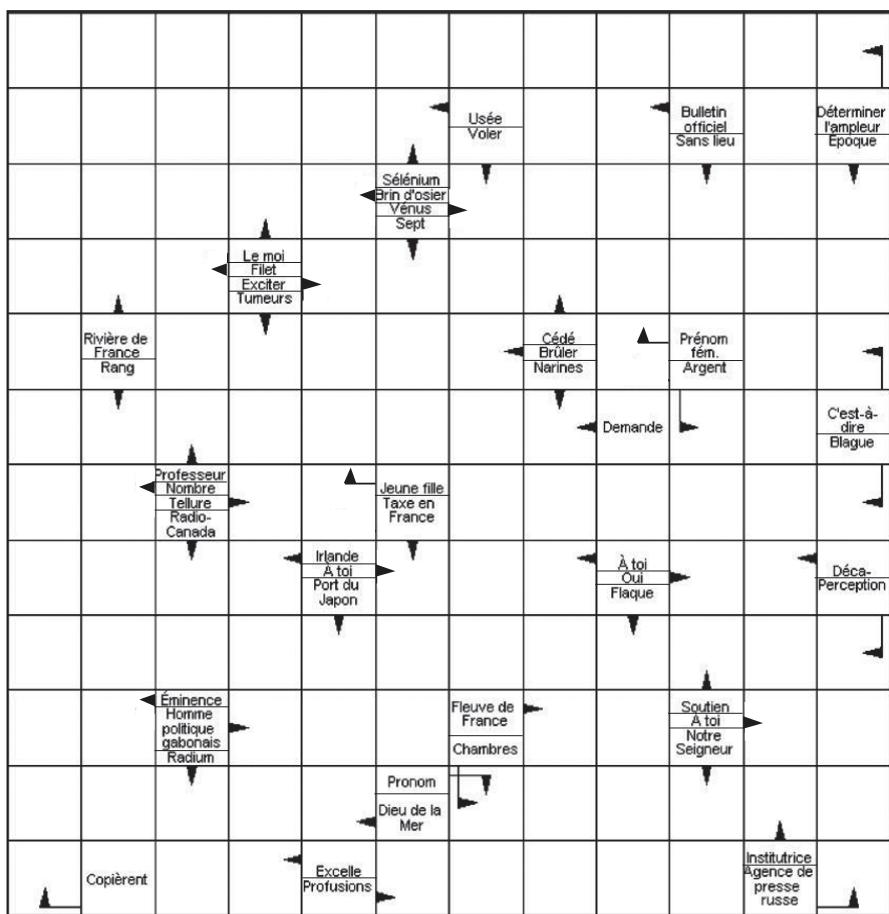
## The Glades



## Résumé

Tandis que Callie s'interroge sur sa véritable envie de se marier, Jim est chargé d'une nouvelle enquête d'homicide. La propriétaire d'une plantation, prétexte hantée, a été retrouvée assassinée avec une hache plantée dans le dos. Jim questionne le couple ayant retrouvé la victime. Celui-ci indique avoir été conduit sur la scène de crime par une femme mystérieuse, qui a disparu subitement après être arrivée auprès de la défunte. Après enquête, cette femme semble être Martha Cooley, la première propriétaire de la plantation, décédée 150 ans plus tôt. Cette nouvelle affaire s'annonce particulièrement complexe pour Jim...

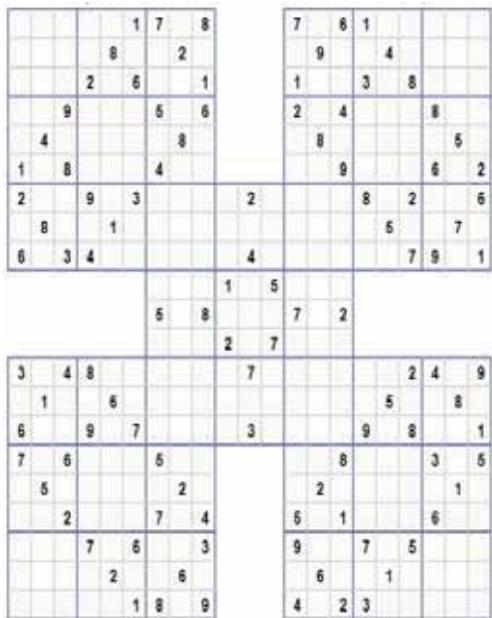
## Mots fléchés n°994



## Samouraï-Sudoku n°994

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°994

## ► Horizontalement:

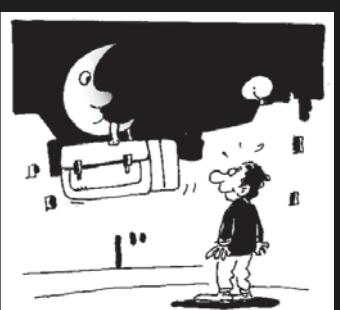
1. Constitué de cinq sons
2. Enlevée la cime - Prêtre et apologiste espagnol
3. Pillage d'une ville - Ensemble des règles et des habitudes fixées par la tradition
4. Tremblements de la voix - Lanthane
5. Italie - Argent - Grade
6. Chargea de lest - Soutient les fils
7. Article espagnol -

## ► Verticalement:

1. Qui dégage une odeur infecte
2. Démantibuler - Curie
3. Ch. 1. du dép. des Alpes-Maritimes - Sommet calcaire dominant Toulon
4. Thalium - Houx d'Amérique du Sud - Mille-pattes
5. Excès d'air dans l'estomac
6. Commune de l'Ardèche - Chirurgien français (1830-1898)
7. Audace, effronterie - Qui éprouve ou manifeste de l'émotion
8. Pronom personnel - Métal précieux - Infinitif
9. Colère - Marcher au ralenti
10. Port d'Algérie - Roula autour d'elle-même
11. Coutumes - Énergie - Europium
12. Triple voyelle - Voie publique - Monceau

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

## 7 erreurs



## Proverbes

On ne doit pas laisser son travail à la dernière minute.

## Proverbe algérien

Travaille, et tu deviendras fort ; assieds-toi, et tu sentiras mauvais.

## Proverbe berbère

Toutes choses sont difficiles avant que d'être faciles.

## Proverbe arabe

La nuit, tous les chats sont gris

## Proverbe français

## C'est arrivé un 27 Juin

2012 : résolution no 2052 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : La situation au Moyen-Orient.

2012 : résolution no 2053 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : La situation concernant la République démocratique du Congo.

2012 : DKNEWS, édite son premier numéro et lance un nouveau quotidien national d'information pour enrichir le paysage médiatique algérien.

## Célébration :

- Allemagne : Siebenschläfertag (de), Journée des Sept Dormants, commémore les Sept Dormants d'Éphèse.

- Argentine : Día del Biólogo, Journée du biologiste.

- Brésil : Journée du métis (pt), promeut la diversité raciale depuis 2006.

- Canada : Journée canadienne du multiculturalisme.

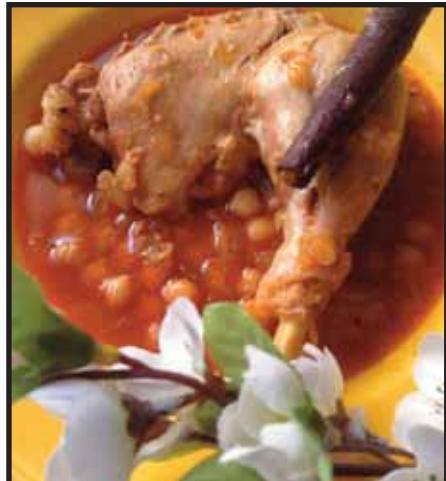
- Djibouti : Fête nationale, commémore l'Indépendance vis-à-vis de la France en 1977.

- États-Unis : National HIV Testing Day, Journée nationale du test HIV.



## La recette du jour

### CHTITHA DJEDJ (POULET EN SAUCE PIQUANTE)



#### INGRÉDIENTS

1 poulet vidé et coupé en morceaux  
2 cuillères à soupe d'huile Fleurial  
2 cuillères à soupe de smen  
1 poignée de pois chiches (trempés la veille et précuits)

#### Pour la dersa :

5 gousses d'ail  
1 piment rouge sec (felfel gnaoua ou felfel driss)  
1 cuillère à café de poivre noir  
1 cuillère à café de paprika (paprika)  
1 cuillère à café de cumin  
3 cuillères à café d'huile d'olive  
Sel

#### PRÉPARATION

Frottez les morceaux de poulet au sel et laissez reposer 10 min, rincez les morceaux de poulet et égouttez-les.  
Préparez la derssa avec l'ail avec les épices et l'huile d'olive.  
Faites revenir dans un sautoir les morceaux de poulet avec 2 cuillères à soupe d'huile Fleurial et la derssa, puis mouillez à hauteur du poulet avec de l'eau chaude ajoutez le smen faites cuire 15 à 30 min. Mettez les pois chiches dans la sauce en surveillant l'eau il faut que la sauce soit réduite de moitié et onctueuse. Servez chaud.

Le dessert

### Biscuits moelleux



#### INGRÉDIENTS

-350g de sucre glace  
-50g de poudre d'amande  
-100 g de farine  
-200 g de beurre (noisette)  
-8 blancs d'œufs montés en neige  
-Parfum au choix (citron, fleur d'oranger, fruits rouges, safran)

#### PRÉPARATION

- Mélanger le sucre glace, la farine et la poudre d'amandes le tout tamisé afin d'éviter les grumeaux  
- Puis incorporer le beurre fondu noisette  
- Bien mélanger puis rajouter les blancs en neige petit à petit afin d'obtenir une pâte à la nappe (qui forme un ruban quand vous levez la cuillère en bois)  
- Remplir dans de petits moules beurrés et farinés  
- Passer au four à 180°C (thermostat 6) pendant 15 minutes ou jusqu'à coloration  
- Démouler les biscuits refroidis (pas avant car ils risquent d'accrocher au fond du moule)  
- Servir froid ou légèrement tiède.

### Saha f'torkom

رمضان مبارك

#### Sudoku N°993

8	7	1	8	3	2	9	4	6
4	9	3	7	0	6	8	2	1
5	2	8	4	1	9	0	3	7
7	3	6	9	2	4	1	8	5
1	4	2	8	6	3	7	9	0
8	5	9	3	7	1	2	6	4
9	1	4	8	5	2	3	7	6
2	6	7	3	9	8	4	1	5
3	8	5	1	4	7	6	9	3

7	8	9	8	3	6	1	4	2
3	0	1	4	8	2	7	9	6
4	6	2	1	7	9	3	5	8
9	1	6	2	5	8	4	7	3
8	3	4	7	6	1	0	2	9
2	7	6	3	9	4	8	6	5
5	7	9	4	6	3	2	1	8
6	4	8	5	1	7	0	9	3
1	0	5	6	2	4	3	8	7

#### Solution

#### Mots Croisés N°993

CINTEGABELLE  
OTARIE■OSIER  
MAGISTER■ERG  
PIECKETTES■NO  
LP■ONEREUSES  
AU■TARISSE■T  
I■BEC■V■PRIE  
SPATH■IMITER  
AILS■VENCE■O  
NEE■TIR■I■CL  
CUZCO■ERODE■  
EXERCES■NASE

#### Mots Fléchés N°993

SAINTLAURENT  
CISEAUX■BRAI  
LEONINES■ETE  
E■DELERUE■AR  
ROY■LEAN■ETC  
ERNEE■IN■NOE  
NIAT■U■AVRIL  
CYMAISE■AIRE  
HAI■BANC■CET  
Y■QUE■LOCHS■  
MOURRAIT■I■A  
EZE■ETAYERAS



**COUPE DU MONDE (U20) 2016  
DAMES (PRÉPARATION)**

## Fin du premier stage de l'équipe algérienne

La sélection algérienne féminine U20 de football clôturera ce samedi son stage de préparation entamé le 21 juin 2015 au Centre technique national de la Fédération algérienne de Football.

Ce regroupement entre dans le cadre de la préparation pour les qualifications de la Coupe du Monde Féminine U20 dont le premier match de qualification opposera l'équipe nationale à son homologue du Burkina Faso. Le match aller du premier tour des qualifications aura lieu le 12 juillet à Alger alors que la rencontre retour est prévue le 24, 25 ou 26 juillet au Burkina Faso. Vingt-sept (27) joueuses prennent part à ce regroupement dirigé par le sélectionneur national Azzedine Chih. La phase finale de la Coupe du Monde féminine U20 2016 se déroulera en Afrique du Sud.

## Bougherra visera le diplôme d'entraîneur «CAF» en septembre



L'ancien défenseur international algérien qui évolue actuellement à Al Fujairah (EAU), Madjid Bougherra passera le stage pour l'obtention de la licence d'entraîneur Caf C en septembre prochain, a-t-il annoncé. «J'ai commencé à penser à entamer une carrière de coach. Je vais passer le stage pour l'obtention de la licence Caf C en septembre prochain. Mais pour l'instant je me concentre sur mon travail à Al Fujairah», a déclaré Bougherra lors d'une conférence de presse à Alger la veille du début de la phase finale de la Coupe Coca Cola, dont il est l'ambassadeur, et qui débute vendredi au stade Hydra à partir de 22h00. Bougherra vient de renouveler son contrat avec le club émirati il y a quelques jours, malgré d'autres offres reçues de la part de formations exerçant dans ce même pays ainsi que d'autres de la région du Golfe. «J'ai choisi de rempiler à Al Fujairah car il s'agit d'un club qui me convient et avec lequel j'espère réaliser une belle saison», a encore expliqué l'ex-capitaine de l'équipe nationale. Le joueur de 33 ans, qui a mis un terme à sa carrière internationale en février dernier à l'issue du parcours des Verts en Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015), a avoué avoir souhaité raccrocher les crampons au sein de son ancien club écossais, les Glasgow Rangers qu'il avait quitté en 2010 pour une première expérience du côté du Golfe en signant pour Lekhwiya, le champion en titre au Qatar.

«Mon souhait c'était de terminer ma carrière chez les Glasgow Rangers, hélas, ça ne devrait pas être le cas», a-t-il regretté.

## TRANSFERT

## Une offre de 11 millions de Livres d'Arsenal pour Ghoulam

Une première offre de l'ordre de 11 millions de Livres Sterling (environ 16 millions d'euros) a été faite par Arsenal, pensionnaire de la Premier League anglaise de football, pour s'attacher les services du défenseur international algérien de Naples (Série A italienne), Faouzi Ghoulam, rapporte jeudi le journal «Express». Outre Arsenal, le Real Madrid insiste pour le joueur algérien, formé à l'AS Saint-Etienne (France). Selon le même journal, Manchester United (Premier League) est lui aussi intéressé par les services du joueur de 24 ans qui avait atterri à Naples en janvier 2014. Le coût de l'éventuel transfert de Ghoulam est estimé entre 15 à 20 millions d'euros.

**LIQUE DES CHAMPIONS (PHASE DE POULES),  
CE SOIR (22H30) À SÉTIF, ESS-USM ALGER**

## Les Usmistes défient les champions d'Afrique chez eux

Said Ben

Si le premier match de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football 2015 se déroulait hier au moment où on mettait sous presse entre Al-Merreikh (Soudan) et le MC El Eulma (Algérie), le choc de cette phase des poules est cette chaude empoignade attendue à Sétif ce soir à partir de 22h30 au stade du 8 mai 45 entre l'ES Sétif, tenant du titre, et l'USM Alger qui retrouve cette prestigieuse compétition après plusieurs années d'absence.

La rencontre sera officiée par un trio d'arbitres gambiens constitué de Bakary Papa Gassama (au centre), kory Jawo, et Sulayman Sosseh. Ironie du sort, le tirage au sort a placé les trois représentants algériens, l'ES Sétif, le MC El Eulma et l'USM Alger dans le groupe B aux côtés des Soudanais d'El Merreikh, un habitué de la compétition.

Il faut d'emblée préciser qu'en réalité, les Sétifiens, tenant du titre et de la super Coupe d'Afrique seront attendus par tous leurs adversaires. Pour ne pas dire l'équipe à battre. Il est évident que l'ES Sétif part avec les faveurs des pronostics et c'est ce qui explique le fait qu'elle aborde la compétition dans la peau du favori pour l'une des deux premières places qualificatives pour le dernier carré. Seulement, il faut bien se méfier de cette équipe de l'USM Alger qui a sauvé sa peau de la relégation in-extremis et qui peut bien montrer qu'il faudrait bel et bien composer avec elle.

Ce premier match sera donc un test révélateur sur les intentions des deux équipes algériennes. Les champions d'Afrique en titre se doivent donc de se méfier des trois autres adversaires à commencer par l'USM Alger qui ambitionne d'atteindre les demi-finales selon les responsables du club de la capitale. Les Rouge et Noir joueront leur quatrième phase de poules après celles de 1997, 2003 où ils avaient été battus en demi-finale par Enyimba puis en 2004.

Sans entraîneur en chef depuis le limogeage de l'Allemand Otto Pfister, les partenaires du capitaine Nacer eddine Khoualed, sont drivés par le trio composé de Meftah-Zeghdoud et Hadj Adlène joueront sans pression et pour-



raient donc bien créer la première surprise de cette phase des poules. Madoui le coach de l'ES Sétif ne peut aligner les nouvelles recrues de l'ES Sétif, Fares Hachchi et Walid Chenine, transfuges de clubs de divisions inférieures de France, ainsi que Miloud Rebai (ex-WATlemcen) car ils ne sont pas qualifiés pour participer à ce premier match dans le cadre de la 1ère journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique. De plus, Madoui ne pourra pas non plus compter sur le centrafricain Eudes Daguolou et de Toufik Zerara, blessés.

Sans oublier que l'équipe a libéré plusieurs cadres à l'image de Farid Melouli, Abdelghani Demou, Mohamed Lagrâa et Gabonais Zee Ondo. A ce propos justement le départ de ces éléments ne semble pas perturber autre mesure le capitaine sétifien, ni encore moins son entraîneur : «Nous avons fini par nous habituer à ces départs d'intersaison et nous nous en sommes remis à chaque fois, et nous nous en remettons encore», dira Khoualed. Quant à Lamri, il estime que «notre expérience sur la scène continentale fera la différence face à l'USM».

De son côté, le staff technique de l'USM a convoqué dix-huit joueurs dont deux des trois nouvelles recrues dût en prévision de ce match. La liste des 18 retenus est marquée par la présence du gardien Mansouri de retour de prêt au MO Bejaia et Mazari arrivé de l'USM El Harrach. En revanche, le défenseur international Hocine Benayada, recruté cet été de l'ASM Oran n'est pas

convoqué pour cette rencontre. De plus, le staff technique de l'USM Alger sous la conduite de Mounir Zeghdoud devra se passer des services du gardien Mohamed Zemamouche (suspendu) et Mohamed Bouchema (blessé).

Le match est donc placé sous le signe de l'indécision dans la mesure où les deux formations ont connu quelques changements au mercato, sans toutefois, perturber la majorité de leur groupe respectif. Enfin, il est utile de noter que les deux matchs de la poule «A» de cette phase des poules de la ligue des champions sont programmés pour demain dimanche. La formation congolaise de TP Mazembe, demi-finaliste de l'édition 2014, partira avec les faveurs de pronostics dans ce groupe A, constitué de la méconnue formation égyptienne de Smouha SC, des Marocains de Moghreb Tétouan et des expérimentés soudanais d'Al Hilal.

S.B.

## LE PROGRAMME DE LA PREMIÈRE JOURNÉE :

**Aujourd'hui :**  
22h30 : ES Sétif (ALG) - USM Alger (ALG)  
**Arbitre:** Bakary Papa Gassama (GAM)  
**Demain :**  
Groupe A:  
14h30 : TP Mazembe (RDC) - Al Hilal (SUD)  
**Arbitre:** Miguel de Freitas (RSA)  
20h30 : Smouha (EGY) - Moghreb Tétouan (MAR)  
**Arbitre:** Youssef Essrayri (TUN).

**CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U23 (PRÉPARATION)**

## Le stage des Verts débute sans les joueurs de l'ESS et de l'USMA

La sélection algérienne olympique a entamé jeudi un nouveau stage au Centre technique de Sidi Moussa (Alger) qui s'étalerai jusqu'au

1er juillet prochain, en prévision de sa double confrontation face à la Sierra Leone dans le cadre du dernier tour qualificatif au

Championnat d'Afrique des moins de 23 ans (U23). Le sélectionneur national, André Pierre Shurmann, a exempté les joueurs de l'ES Sétif et de l'USM Alger de ce regroupement pour leur permettre de disputer le match entre les deux équipes samedi à Sétif pour le compte de la 1<sup>re</sup> journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique. Les protégés du technicien suisse avaient effectué récemment un stage de dix jours au niveau de l'école des sports olympiques d'El Bez (Sétif) au cours duquel ils ont affronté l'ESS à deux reprises (victoire 3-0 et défaite 3-2).

L'Algérie accueillera la

Sierra Leone le 19 juillet prochain à Blida en match aller, tandis que le match retour aura lieu le 31 juillet, 1<sup>er</sup> ou 2 août. Le lieu de domiciliation de la deuxième manche n'est pas encore fixé par les responsables du football sierra-leonnais. Leur pays est interdit d'organiser des rencontres internationales en raison du virus Ebola qui l'avait touché l'année dernière.

Le championnat d'Afrique des U23 aura lieu en décembre prochain au Sénégal. Les trois premiers de l'épreuve se qualifieront directement aux jeux olympiques de 2016 au Brésil. Le quatrième jouera un match barrage contre une sélection d'Asie.



## MARIO BALOTELLI PLAÎT À BESIKTAS

Mario Balotelli restera-t-il à Liverpool cette saison ? A en croire les informations du quotidien turc Haberturk, l'international italien serait dans le viseur du Besiktas. Une destination qui permettrait de relancer la carrière de «Super Mario», au point mort depuis qu'il a rejoint les bords de la Mersey.

## FALCAO EST LE MEILLEUR JOUEUR QUE CHELSEA DOIT RECRUTER

À la question quel serait le principal renfort que Chelsea pourrait s'offrir en vue de la saison prochaine, vous avez été pas moins de 28% à répondre Falcao.

Le mercato estival a débuté depuis une vingtaine de jours et Chelsea, champion d'Angleterre en titre, ne s'est pas encore offert le moindre renfort. Contrairement aux intersaisons écoulées, le club londonien, et à sa tête le manager José Mourinho, semble désormais prendre son temps pour étudier les différentes pistes. Néanmoins, plusieurs dossiers sont déjà avancés et il est fort probable que les responsables des Blues annoncent bientôt la venue d'un ou plusieurs transfuges de renom. L'arrivée qui émerge comme étant la plus imminente c'est celle de l'attaquant Radamel Falcao. Après un prêt d'une saison Manchester United, «El Tigre» prendra la direction de Stamford Bridge dans un deal similaire passé avec l'AS Monaco. En Angleterre, et au vu des performances en dents de scie avec les Red Devils, l'on se montre sceptique quant à la réussite de l'avant-centre colombien à Chelsea. Mais, ils sont aussi beaucoup à croire que c'est la meilleure option pour lui de se relancer et retrouver son meilleur niveau. Les lecteurs de Goal en font partie.

### 50 millions et Salah pour Griezmann ?

A priori, le club n'est pas vendeur, et le joueur ne souhaite pas partir... Pourtant, Chelsea semble vraiment désireux d'engager Antoine Griezmann cet été. Et selon la Gazzetta dello Sport, la formation londonienne aurait formulé une nouvelle offre à l'Atlético de Madrid pour l'attaquant français, comprenant 50 millions d'euros plus les services de Mohamed Salah, prêté au cours des derniers mois à la Fiorentina.

## PELLEGRINI : «MOURINHO N'EST PAS MON ENNEMI»

Les joutes de la Premier League restent sa priorité. Et avec la reconquête d'un titre de champion d'Angleterre abandonné à Chelsea et son coach Jose Mourinho avec lequel Pellegrini reconnaît avoir si peu de points communs.

«Ce qui se passe, c'est que lorsqu'il gagne, la presse est avec lui. La saison passée, quand nous avons été champions, je n'ai pas ouvert la bouche. Et cette année, Chelsea a obtenu les mêmes titres que nous. Quand il gagne, il veut tirer profit de tout. Ce n'est pas ma façon de faire.» Et de poursuivre au sujet du Portugais : «Je n'ai pas de problèmes avec Mourinho, il n'est pas mon ennemi. C'est un conflit qui n'existe pas. Tout nous sépare, mais ça ne fait pas de moi pour autant son ennemi. C'est sa personnalité et ce n'est pas mon intention d'envisager nos rapports sous l'angle du conflit.»



## TEVEZ REJOINDRA BIEN BOCA JUNIORS

C'est une exclusivité de TMW, qui fait état d'un prochain retour de Carlos Tevez à Boca Juniors. Le média italien qui a eu écho du compte rendu de l'échange entre Daniel Angelici et les dirigeants de la Juventus affirme qu'un départ de Carlos Tevez est OK.

Il ne resterait plus que

quelques détails mineurs à régler entre les deux parties avant d'officialiser le transfert.

Le PSG, l'Atletico Madrid, Liverpool et les autres clubs qui voulaient couper l'herbe sous les pieds à Boca Juniors ont donc échoué dans leurs manœuvres.



## Steven Gerrard explique son départ

Steven Gerrard a révélé dans une interview qu'il a pris la décision de quitter Liverpool lors du dernier match de poule de Ligue des champions, entre le Real Madrid et Liverpool, en novembre dernier. Le milieu de 35 ans a quitté le club après 17 ans de fidélité, pour s'engager avec le Los Angeles Galaxy, en MLS. «Quand on m'a dit que je ne jouais pas, pour le bien de l'équipe, je l'ai accepté», a indiqué Gerrard à son ancien coéquipier de sélection Rio Ferdinand, dans une interview diffusée par BT Sport. «Je me suis assis sur le banc dévasté, parce que je voulais jouer. Cela m'a en quelque sorte poussé à prendre la décision de partir, et d'essayer quelque chose de différent», a-t-il expliqué.

## MAN CITY ET CHELSEA VEULENT SILVA

D'après Marca, Manchester City et Chelsea sont venus au renseignement concernant la situation de Bernardo Silva. Définitivement recruté en janvier en échange de 16 millions d'euros, l'international portugais est toutefois considéré comme intransférable par les dirigeants de l'AS Monaco. Du haut de ses vingt ans, il a notamment inscrit 9 buts et délivré 3 passes décisives en 32 rencontres de Ligue 1, cette saison.



## Tunisie

**ATTAQUE TERRORISTE CONTRE UN HOTEL À SOUSSE****27 morts dont des touristes**

Vingt-sept personnes, dont des touristes étrangers, sont mortes vendredi lorsqu'un homme armé a ouvert le feu dans un hôtel de Sousse, au sud de Tunis, a annoncé le ministère de l'intérieur citant un nouveau bilan.

Le bilan est passé de 19 à «27 morts et parmi eux figurent des touristes», a déclaré le porte-parole du ministère, Mohamed Ali Aroui, sans pouvoir fournir de précision pour l'instant sur leur nationalité.

### L'auteur présumé de l'attaque est un étudiant tunisien inconnu de la police

L'auteur présumé de l'attentat sanglant de vendredi dans un hôtel près de Sousse est un étudiant tunisien inconnu de la police qui avait caché son arme dans un parasol, a indiqué vendredi le secrétaire d'Etat aux affaires sécuritaires, Rafik Chelly.

«Il est Tunisien, originaire de la région de Kairouan,

situé dans le centre de la Tunisie», a déclaré le responsable à la radio Mosaïque FM. «C'est un étudiant. Cette personne n'était pas connue de nos services», a-t-il ajouté.

Selon M. Chelly «a priori, un seul élément» a mené l'attaque de vendredi: 28 personnes, dont des touristes étrangers, ont été tuées vendredi

lorsqu'un homme armé a ouvert le feu dans un hôtel de la station balnéaire de Sousse, le pire attentat de l'histoire récente de la Tunisie. «Il est entré par la plage, habillé comme quelqu'un qui allait se baigner, et il avait un parasol avec dedans son arme. Puis arrivé à la plage, il a utilisé son arme», a ajouté M. Chelly.

### L'Algérie exprime son entière solidarité avec la Tunisie

L'Algérie a condamné avec la plus grande force l'attentat terroriste perpétré vendredi à Sousse (Tunisie) et a exprimé sa «pleine et entière» solidarité avec la Tunisie, son peuple et son gouvernement.

«L'Algérie condamne avec la plus grande force l'attentat terroriste abject contre de paisibles vacanciers dans un hôtel à Sousse en Tunisie. Elle exprime sa solidarité pleine et entière avec la Tunisie, son peuple et son gouvernement, ainsi qu'avec les familles et les gouvernements des victimes innocentes», a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

«Cet acte abominable, commis de sang-froid ce vendredi du mois sacré de Ramadhan, est une transgression inqualifiable des préceptes de l'Islam qui sacrifie la vie humaine. Mais c'est là

une tentative vaincre des terroristes pour porter atteinte aux valeurs de générosité et d'hospitalité du peuple tunisien frère», a-t-on précisé.

«En franchissant par ce crime une nouvelle limite dans la terreur, le terrorisme ne réussira pas à ébranler la foi du peuple tunisien dans un avenir fait de paix et de prospérité», a-t-on relevé.

«En ces moments difficiles, l'Algérie, qui s'est toujours résolument tenue aux côtés de la Tunisie, tient à renouveler son soutien fort et inconditionnel à ce pays et à ses autorités et à poursuivre avec eux l'œuvre commune et solidaire qui consiste à faire face ensemble au terrorisme et à continuer à agir solidialement et en rang serré pour le défier définitivement», a ajouté la même source.

**APS**

## France: **Un mort et des blessés dans un attentat visant une usine près de la ville de Lyon**

Une personne a été tuée et plusieurs autres blessées dans un attentat survenu vendredi dans un usine de gaz industriels à Saint-Quentin-Fallavier, près de Lyon (centre-est), ont rapporté des médias locaux.

L'auteur présumé de l'attentat, probablement «islamiste», s'est introduit dans l'usine et a fait sauter plusieurs bonbonnes de gaz, selon les médias français.

Un corps décapité a été retrouvé à proximité du site, selon un autre source proche de l'enquête. Un homme a été interpellé peu après, soupçonné d'être l'auteur ou l'un des auteurs de cette attaque.



### LE PRÉSIDENT HOLLANDE: **L'attentat «de nature terroriste»**

Le président français François Hollande a affirmé vendredi que l'attentat perpétré plus tôt dans la matinée contre une usine en Isère (sud-est) était «de nature terroriste» dès lors qu'il a été retrouvé un cadavre décapité avec des inscriptions» sur les lieux.

S'exprimant depuis Bruxelles où il participait à un sommet européen, M. Hollande a confirmé qu'un suspect avait été «arrêté» et «identifié», et évoqué un possible deuxième auteur dans cet attentat qui a fait un mort et deux blessés légers. Un «conseil restreint» de défense sera réuni à l'Elysée à 15h30 (13h30 GMT), a-t-il précisé.

Le chef de l'Etat français a indiqué qu'un «véhicule conduit par une personne, peut-être



accompagné d'une autre» a été «projeté à «vive allure» sur un «établissement (industriel) classé Seveso et contenant des bouteilles de gaz (...) juste avant 10h00» à Saint-Quentin-Falla-

vier», en Isère (sud-est). «L'attaque est de nature terroriste dès lors qu'il a été retrouvé un cadavre décapité avec des inscriptions», a-t-il souligné ajoutant que «l'intention ne fait pas de doute» puisqu'il s'agissait pour son ou ses auteurs de «provoyer une explosion».

«L'individu suspecté d'avoir commis cet attentat a été arrêté et identifié» et «des moyens de gendarmerie considérables ont été déployés dans la région», a-t-il précisé. «Il y aurait un mort et deux blessés», a-t-il poursuivi.

Le président Hollande a appelé les Français à «ne pas céder à la peur» et promis d'éradiquer les groupes et les individus qui sont responsables de tels actes».

### APRÈS TIGUENTOURINE, C'EST LA TUNISIE ET LA FRANCE QUI SONT CIBLÉES **L'Algérie avait mis en garde contre le redéploiement des groupes terroristes**

**Kamel Cherif**

Les attentats qui ont secoué la Tunisie, la France et le Koweït viennent soutenir la thèse algérienne qui a exhorté les pays de la région et la communauté internationale de manière générale à adopter une nouvelle stratégie contre le terrorisme.

La précipitation des événements dans la région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient et tous les changements provoqués dans la douleur ont plutôt profité aux groupes terroristes qui se sont multipliés et dont les ramifications ont dépassé les frontières de leur pays d'origine. Au lendemain des crises intervenues en Libye, en Tunisie, Egypte et le Mali pour ce qui est de l'Afrique du Nord et de la Syrie ainsi que du Bahreïn, l'Algérie avait appelé à revoir la stratégie de la lutte contre le terrorisme, lequel demeure sans frontières et pouvant frapper en tous lieux et à tout moment. Cet appel remonte à trois années !

L'Algérie avait mis en garde contre des actes terroristes sanglants, sachant qu'elle a été la première à subir la «métamorphose» du terrorisme, suite à l'attaque de la base gazéaire de Tiguentourine, le mois de janvier 2013. Il s'agit d'une attaque ciblée ayant visé le cœur de l'économie algérienne. Une attaque menée par un groupe terroriste multinational.

L'Algérie avait réagi de manière impitoyable, ce qui avait constitué un message sans ambages à l'endroit

des groupes terroristes qui s'aventuraient à pénétrer sur le territoire algérien. Aujourd'hui, ces groupes terroristes s'en prennent au cœur de l'économie tunisienne, à savoir le tourisme. L'attentat contre un complexe touristique en Tunisie risque de peser lourd sur le tourisme dans ce pays, sachant que ce secteur est vital pour les Tunisiens en cette période estivale. Il faut rappeler que les mises en garde de l'Algérie contre le redéploiement du terrorisme ont été nombreuses. L'Algérie avait appelé à intensifier les échanges entre les services de renseignement et de sécurité des pays de la région tout en conjuguant les efforts des différentes parties pour faire face à un phénomène, amplifié par la circulation des armes provenant de la Libye. En ce sens, la lutte contre le terrorisme ne doit plus se limiter au plan militaire, mais concerner l'ensemble des structures et des services de sécurité dans la mesure où il s'agit d'une nébuleuse terroriste, notamment après l'apparition de ce qui est appelé Daech. Anticipant sur ce qui se produit actuellement dans plusieurs pays secoués par des attentats, l'Algérie avait pris ses devants en sécurisant ses frontières. La fermeture des frontières avec la Libye et le Mali ainsi que le déploiement des forces militaires algériennes tout au long du tracé des frontières avec les pays voisins, ont permis d'assurer la sécurité des Algériens. A cet égard, un grand hommage doit être rendu à l'Armée nationale populaire et aux autres forces et services de sécurité qui ne badinent pas avec la sécurité et la quiétude de l'Algérie.